Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

ID : 024-200027217-20230407-2023\_18-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTATOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-18

PERSONNEL INTERCOMMUNAL - PERSONNEL DE DROIT PRIVE, MISE A DISPOSITION AUPRES DU PAYS DU PERIGORD NOIR POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE SARLATECH

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil communautaire que les communes, les départements, les régions ou des établissements publics en relevant, à l'exception des agents comptables des caisses de crédit municipal, peuvent, aux termes de l'article 11-1 du décret du 18 juin 2008, « lorsque les besoins du service le justifient, bénéficier de la mise à disposition de personnel de droit privé pour la réalisation d'une mission ou d'un projet déterminé qui ne pourrait être mené à bien sans les qualifications techniques spécialisées détenues par un salarié de droit privé ».

Pour cela, trois conditions cumulatives doivent être réunies pour permettre l'accueil d'un salarié de droit privé dans une collectivité ou dans un établissement public administratif local par le biais de la mise à disposition :

- l'accueil d'un salarié doit être justifié par des besoins spécifiques du service : le salarié doit donc justifier de compétences que l'on ne retrouve pas dans la fonction publique
- le salarié de droit privé doit contribuer à la réalisation d'une mission ou un projet déterminé. En aucun cas, le salarié mis à disposition ne doit contribuer à la satisfaction d'un besoin permanent

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 Publié le 20 avril 2023

d'une collectivité. Il doit être accueilli pour une mission ou un projet déterminé, qui ne pourrait être réalisé sans les qualifications techniques spécialisées détenues par un personnel de droit privé. Cette condition renforce le fait que ce type de mise à disposition doit être ponctuel

- le salarié de droit privé ne peut se voir confier des missions pouvant l'exposer aux sanctions concernant la prise illégale d'intérêt prévues aux articles 432-12 et 432-13 du Code pénal. Ainsi les règles déontologiques qui s'imposent aux fonctionnaires sont opposables aux salariés de droit privé mis à disposition. Ils ne peuvent donc pas notamment assurer la surveillance, l'administration ou le contrôle d'entreprises privées, conclure des contrats avec des entreprises privées ou formuler un avis sur de tels contrats ...

Cette mise à disposition, qui est soumise à l'accord du salarié, s'applique pour la durée du projet, sans pouvoir excéder 4 ans : aucun renouvellement n'est donc possible au-delà de cette durée.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L334-1;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu le Décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, notamment son article 11-1;

**Considérant** le projet de convention de mise à disposition de personnel entre l'association « Pays du Périgord Noir » et la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir figurant en annexe de la présente délibération ;

Considérant l'accord du salarié concerné par cette mise à disposition ;

Considérant que cette mise à disposition de personnel de droit privé sera portée à la connaissance du Comité social territorial (CST) lors d'une prochaine séance ;

Monsieur le Président propose la mise à disposition, au bénéfice de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, d'un salarié de droit privé de l'Association « Pays du Périgord Noir », dans les conditions précisées dans la convention annexée, dont les principaux termes sont les suivants :

- Périodicité

⇒17h30 hebdomadaires

- Durée

⇒1er juin 2023 au 31 décembre 2023

- Fonctions assurées

⇒ Gestion et animation du site « SarlaTech »

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ APPROUVE la mise à disposition de personnel entre l'Association « Pays du Périgord Noir » et la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir comme susmentionné ;
- ➤ AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition ci-annexée, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- ➤ DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN



Publié le 20 avril 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_18-DE

# CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DE DROIT PRIVÉ

#### Entre

L'Association « Pays du Périgord Noir », représentée par	r Madame/Monsieu	r,
dûment habilité(e),		
Dont le siège social se situe – Place Marc Busson – 24200 S	Sarlat La Canéda	
N°SIRET:		
D'une part,		

Et

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, représentée par son Président, Monsieur Jean-Jacques de PERETTI, dûment habilité, par délibération en date du ..... D'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L334-1;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires; Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu le Décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, notamment son article 11-1;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du ......

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

#### Article 1 : Objet et durée de la mise à disposition

L'Association « Pays du Périgord Noir » met à disposition de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir, un salarié de l'association faisant partie de la catégorie socioprofessionnelle ...... pour assurer les fonctions de gestion et d'animation du site « Sarlatech », à raison de 17 heures 30 minutes hebdomadaires pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 décembre 2023 inclus.

#### **Article 2**: Conditions d'emploi

Le travail du salarié mis à disposition est organisé par la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir sur le temps de mise à disposition.

Il exécutera ses activités dans les locaux situés Avenue de Selves – 24200 Sarlat la Canéda.

Le salarié mis à disposition est soumis aux règles d'organisation et de fonctionnement du service où il sert et aux obligations s'imposant aux fonctionnaires.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Il est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Poublié le la, il est tenu de conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique dans les conformer aux instructions de son supérieur de son superieur de

des fonctionnaires à l'article 28 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. En cas de faute, une procédure disciplinaire pourra être engagée par la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, éventuellement après avis de l'association « Pays du Périgord Noir ».

L'employeur d'origine sera destinataire des justificatifs relatifs à tout type d'absence : congés, maladie, autorisations d'absence, grève, etc...

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir assume la pleine responsabilité du salarié durant le temps de mise à disposition et déclare être assurée pour couvrir tous les risques juridiques liés à l'exercice de l'activité et l'intervention du personnel mis à disposition.

#### Article 3: Rémunération et frais de déplacement

L'Association « Pays du Périgord Noir » versera au salarié la rémunération correspondant à sa catégorie socioprofessionnelle d'origine, ainsi que les frais engagés dans le cadre des déplacements en dehors de la résidence administrative (Sarlat).

#### Article 4 : Remboursement de la rémunération et des frais de déplacement

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir remboursera à L'Association « Pays du Périgord Noir » le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes au salarié mis à disposition, ainsi que les frais engagés dans le cadre des déplacements en dehors de la résidence administrative (Sarlat).

#### <u>Article 5</u>: Appréciation de la valeur professionnelle

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir transmet un rapport annuel sur l'activité du salarié mis à disposition, après entretien individuel, à l'association « Pays du Périgord Noir».

#### Article 6 : Fin de la mise à disposition

La mise à disposition peut prendre fin de manière unilatérale avant le terme fixé à l'article 1 de la présente convention, moyennant un préavis d'un mois.

A la fin de la mise à disposition, le salarié réintègre de plein droit les services de son employeur d'origine.

#### Article 7 : Contentieux

Les litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent du Tribunal Administratif compétent.

Fait à SARLAT-LA CANÉDA, Le

Le Président de L'Association « Pays du Périgord Noir », « Prénom », « Nom »,

Pour le Président et par délégation, Benoit SECRESTAT, Vice- Président,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_19-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTATOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

#### Délibération N°2023-19

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES COURS D'EAU : VALIDATION DU BILAN 2022 ET DU PROGRAMME D'ACTIONS 2023

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le poste de technicien rivière interviendra, pour l'année 2023, sur les bassins versants des cours d'eau de la Cuze et de l'Enéa. Il communique au Conseil communautaire le bilan des opérations menées en 2022 et des interventions prévues pour l'année en cours.

#### Frais de fonctionnement :

Pour l'année 2022, le montant des dépenses définitives en fonctionnement s'élève à 40 201,56 € HT. Le montant des dépenses prévisionnelles est estimé à 42 105,24 € HT pour l'année 2023.

#### Les frais relatifs au poste du technicien rivière :

Pour l'année 2023 et afin de poursuivre la mission du technicien rivière, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir sollicite l'aide financière :

- de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % soit 21 052,62 €
- du Conseil Départemental à hauteur d'un forfait de 4 800€

Reste à charge des Communautés de communes 16 252,62 €.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

ID : 024-200027217-20230407-2023\_19-DE

#### Frais d'investissement :

Pour l'année 2022 le montant des dépenses définitives en investissement s'élève à 8 980,40 € HT, et le montant des dépenses prévisionnelles pour 2023 est estimé à 13 760 € HT.

#### Enéa:

#### Les opérations prévues en 2023 sont les suivantes :

- Aménagement de la vanne du Moulin de Roffy : 11 820€ HT (report de l'opération prévue en 2022)
- Entretien des plantations : 1 940€ HT

#### Les dépenses liées à ces opérations s'élèvent à : 13 760 € HT

Pour mener ces opérations, la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir sollicite l'aide financière :

- de l'Agence de l'Eau à hauteur de 45 % soit 6 192 € HT
- la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 20 % soit 2 752 € HT
- le Conseil Départemental à hauteur de 15 % soit 2 064 € HT
- les 20 % restant pour l'opération de plantation et pour la diversification des habitats aquatiques sont à la charge des Communautés de communes soit 2 752 € HT

#### Bilan 2022

Fonctionnement HT Technicien rivière (80 % du temps de l'agent)								
Dépenses		Recettes						
Frais de Poste Technicien rivière	32 190,55 €	Agence de l'eau 50%	20 100,78 €					
Frais indirect	6 438,11 €	Conseil Départemental (forfait)	4 800,00 €					
Frais divers	1 572,90 €	CCSPN / CCPF	15 300,78 €					
Dépenses ponctuelles sur factures	0							
TOTAL	40 201,56 €	TOTAL	40 201,56 €					

	Inve	estissement HT	
		<u>ENEA</u>	
Dépenses		Recettes	
Relevé topographique en		Agence de l'eau 45 %	3 168,00 €
complément de l'étude	7 040,00 €	Conseil Départemental 15 %	1 056,00 €
hydraulique du Merdansou		Région Nouvelle Aquitaine 20%	1 408,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	1 408,00 €
		Agence de l'eau 45 %	873,00 €
Entretien plantation	1 940,40 €	Conseil Départemental 15 %	291,06 €
Entretien plantation		Région Nouvelle Aquitaine 20%	388,08 €
		CCPF / CCSPN 20 %	388,08 €
TOTAL	8 980,40 €	TOTAL	8 980,22 €



Publié le 20 avril 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_19-DE



#### Prévisionnel 2023

Fonction	nement HT Techr	nicien rivière (80 % du temps de l'agent	)
Dépenses		Recettes	
Frais de Poste Technicien rivière	33 046,03 €	Agence de l'eau 50%	21 052,62 €
Frais indirect	6 609,21 €	Conseil Départemental (forfait)	4 800,00 €
Frais divers	400,00 €	CCSPN / CCPF	16 252,62 €
Dépenses ponctuelles sur factures	2 050,00 €		
TOTAL	42 105,24 €	TOTAL	42 105,24 €

	Inv	estissement HT	
		ENEA	21 Carlon 1
Dépenses		Recettes	
		Agence de l'eau 45 %	5 319,00 €
Aménagement de la vanne	11 820,00 €	Conseil Départemental 15 %	1 773,00 €
du Moulin de Roffy	11 820,00 E	Conseil Régional 20%	2 364,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	2 364,00 €
		Agence de l'eau 45 %	873,00 €
and or other star throats		Conseil Départemental 15 %	291,00 €
Entretien plantation	1 940,00 €	Région Nouvelle Aquitaine 20%	388,00 €
		CCPF / CCSPN 20 %	388,00 €
TOTAL	13 760,00 €	TOTAL	13 760,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > PREND ACTE du bilan des opérations réalisées en 2022 ;
- > SOLLICITE les aides de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental et de la Région Nouvelle Aquitaine pour les subventions indiquées ci-dessus ;
- > DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN

Pour copie conforme Le Président, Jean-Jacques d

Au registre sont les signatures.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Recu en préfecture le 18/04/2023 Publié le 20 avril 2023 ID: 024-200027217-20230407-2023\_20-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE



Membres en 37 exercice Présents 28 4 Représentés Votants 32 Abstentions 0 32 Exprimés 32 Pour 0 Contre

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### Séance du 07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-20

TAUX DE FISCALITE 2023 POUR LES TAXES FONCIERES ET LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE)

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire pour l'exercice 2023 le maintien des taux de la fiscalité « ménages », c'est à dire les taxes sur le foncier bâti, le foncier non bâti, et la taxe d'habitation.

Il propose également de maintenir le taux de CFE inchangé.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

ID: 024-200027217-20230407-2023\_20-DE

#### Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### > FIXE les taux comme suit :

Nature de la Taxe	Bases Prévisionnelles 2023	Vote des taux 2023	Produits attendus 2023	
Taxe foncière bâti	25 659 000 €	2,65 %	679 964 €	
Taxe foncière non bâti	428 800 €	15,10 %	64 749 €	
Taxe d'habitation additionnelle	6 753 974 €	9,46 %	638 926 6	
C.F.E.	7 386 000 €	28,38%	2 096 147 €	
Pro	3 479 786 €			

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président, Jean-Jacques MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS
Liberté
figalité
Fruternité

EPCI:

904 SARLAT-PERIGORD NOIR

DEPARTEMENT :

24

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SARLAT

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

Berger Levfault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_20-DE

N° 1259 EPCI (1)
TAUX
FDL

2023

### ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

ETAT DE NOTIFICATION DESTRODOTTO I NEVISIONNEES ET DES TAGA D'INITION DES TAALS DIRECTES ESSALEST CON 2020									
I – RESSOURCES FISCALES DONT LI	E TAUX DOIT ÊTRE VC	DTÉ EN 2023							
Taxes	Bases d'imposition effectives de 2022	Taux de référence pour 2023 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b)	Taux votés	Produits attendus (col. 4 x col. 6)		
Taxe foncière bâtie additionnelle	24 048 492	2,65	Ŭ	25 659 000	679 964	2.65			
Taxe foncière non bâtie additionnelle	400 702	15,10		428 800	64 749		679 964		
Taxe d'habitation additionnelle	6 306 231	9,46		6 753 974	638 926	15.10	64 749		
		•				9.46	638 926		
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	00.00	2 2 2 2 4 4 7		
CFE unique ou de zone	6 904 141	28,38		7 386 000	2 096 147	28.38	2 096 147		
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>				
Taux CFE plafonné pour 2023 (2b)	>>>			a fiscalité additionnelle	1 383 639	Total	3 479 786		
,	Total des CFE unique, de zone et éolienne 2 096 147								
Aide au calcul des taux additionnels par	variation proportionnelle	e : il n'est pas nécess	saire de remplir cette ru	ıbrique en cas de recor	nduction des taux de réf	érence ou de variation	différenciée.		
Taxes additionnelles	Calcul du coe	efficient de variation pi (6 décimales)	oportionnelle	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10					
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus				-				
Taxe foncière non bâtie additionnelle									
Taxe d'habitation additionnelle	1 383	= 3 639							
CFE additionnelle	Produits référence de		le (sous-total col. 5)						
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2023 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2023 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)	(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux					
CFE unique ou de zone									
CFE éolienne	>>>				]				

#### II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
2 426 142	100 601	504 013	44 611	293 401	0	- 355 504	3 013 264

_	III – TOTALISATION DES	RESS	OURCES FISCALES PR	(ÉVISI	ONNELLES POUR 2023	À	PERIGUEUX	À	À	
	Produits attendus des		Ressources fiscales	'	Montant prévisionnel	Le	15 MARS 2023	Le	Le	
	taxes à taux voté (col. 7)	+	indépendantes des taux votés (cadre II)	=	de la fiscalité directe locale pour 2023		ur la Direction des Finances publiques, ANCHINI DIDIER	Pour le Groupement,	Pour la Préfecture,	
	3 479 786		3 013 264		6 493 050					



EPCI:

904 SARLAT-PERIGORD NOIR

DEPARTEMENT :

24

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SARLAT

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_20-DE

# ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

ES ET DOTATIONS	2. BASES EXONÉRÉES			3. PRODUI	TS DES IFER	
	Taxe foncière bâtie :			a. Éolienne	s et hydroliennes	0
0	a. Par le conseil com	munautaire	0	b. Centrales	s électriques	0
0	b. Par la loi		565 797	c. Centrales	s photovoltaïques	0
0	Taxe foncière non b	âtie :		d. Centrales	s hydrauliques	0
14 994	a. Par le conseil com	munautaire	0	e. Transforr	nateurs électriques	31 461
5	b. Par la loi (terres ag	ricoles)	92 365	f. Stations	radioélectriques	66 789
	c. Par la loi (autres)		0	g. Installation	ons gazières et autres	2 351
0	Cotisation foncière	des entreprises :		5. RÉFORM	MES FISCALES	
>>>	a. Par le conseil com	munautaire	32 015	Tave d'hah	itation ·	
	b. Par la loi		1 067 524			0,0011282576 %
0	4. BASES TAXÉES D	E TAXE D'HABITAT	ΓΙΟΝ		` '	2 426 142
59 803	a Hors résid principa	ales et log vacants	6 753 974	5. 1 17 t prov		2 420 142
215 334	1	•				
3 265	or zogomente racama					
>>>		63 PLAFONNEME	ENT DITTALIX			
`				agu national		20.50
	E DES ENTREPRISES	1		eau national		26,56 53,12
RES						53,12
CFE unique ou de	CFE éolienne	6.4. MAJORATION	I SPECIALE DU TAUX			
zone		Taux movens pon	ndérés des taxes fonc	ières de	CFE unique ou de	CFE éolienne
28,42	>>>	2022 au niveau :		zone		
28,42	>>>	a. National				>>>
	>>>	b. De l'EPCI				>>>
28,42	>>>	Taux maximum de la majoration spécia		le	>>>	>>>
>>>	>>>	6.5. DIMINUTION S	SANS LIEN			
		Année antérieure	à 2023 au titre de lag	ielle		
18,94	>>>		-			
	>>>				augmentés	
DYEN		· ·			9	
1,001283		a. Taxe foncière bá				38,28
1,001203	>>>	a. Taxe lullulele ba	aue			00,20
	0 0 0 14 994 5 5	Taxe foncière bâtie : a. Par le conseil comr b. Par la loi Taxe foncière non b a. Par le conseil comr b. Par la loi (terres ag c. Par la loi (autres) Cotisation foncière a a. Par le conseil comr b. Par la loi (autres) Cotisation foncière a a. Par le conseil comr b. Par la loi 4. BASES TAXÉES D a. Hors résid. principa b. Logements vacants  CTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES RÉS  CFE unique ou de zone  CFE éolienne  28,42  >>> 28,42  >>> 28,42  >>> 28,42  >>>  >>>  28,42  >>>  >>>  28,42  >>>	Taxe foncière bâtie:  a. Par le conseil communautaire b. Par la loi  Taxe foncière non bâtie: a. Par le conseil communautaire b. Par la loi (terres agricoles) c. Par la loi (autres)  Cotisation foncière des entreprises: a. Par le conseil communautaire b. Par la loi (autres)  Cotisation foncière des entreprises: a. Par le conseil communautaire b. Par la loi 4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITAT a. Hors résid. principales et log. vacants b. Logements vacants soumis à la THLV  6.3. PLAFONNEMI a. Taux moyen cor b. Taux plafond de 6.4. MAJORATION Taux moyens por 2022 au niveau: a. National b. De l'EPCI Taux maximum de 6.5. DIMINUTION: Année antérieure ala diminution s bles taux précé Taux moyens de l'  Année antérieure ala diminution s bles taux précé Taux moyens de l'	Taxe foncière bâtie : a. Par le conseil communautaire	Taxe foncière bâtie:  a. Par le conseil communautaire  b. Par la loi  c. Centrales c. Centrales c. Centrales d. Centrales d. Centrales c. Centrales d. Centrales d. Centrales c. Centrales d. Centrales	Taxe foncière bâtie: a. Par le conseil communautaire b. Par la loi c. Centrales électriques c. Centrales électriques d. Centrales électriques d. Centrales photovoltaïques d. Setfonderia in a Étation in a Étation in a Étation in a Étation in a Étati

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTATOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

#### Délibération N°2023-21

# TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) 2023

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire qu'en matière de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) le Conseil doit voter un taux individualisé pour chaque commune membre de la Communauté de communes.

Il communique au Conseil communautaire les bases notifiées par les services de l'Etat (état 1259 TEOM) pour chaque commune membre et propose de voter les taux pour l'année 2023.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,



ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### **VOTE** les taux de la TEOM 2023 comme suit :

	Bases prévisionnelles 2023	Taux 2023	Recettes 2023
Beynac et Cazenac	766 680	18,87%	144 673 €
La Roque Gageac	813 458	15,73%	127 957 €
Marcillac Saint-Quentin	857 204	14,22%	121 894 €
Marquay	672 633	13,80%	92 823 €
Proissans	1 086 606	9,78%	106 270 €
Saint-André-Allas	872 351	13,61%	118 727 €
Saint Vincent-de-Cosse	609 502	11,28%	68 752 €
Saint Vincent Le Paluel	285 319	11,10%	31 670 €
Sainte Nathalène	616 404	11,97%	73 784 €
Sarlat-La Canéda	16 051 284	18,38%	2 950 226 €
Tamniès	485 113	17,09%	82 906 €
Vézac	943 933	13,69%	129 224 €
Vitrac	1 352 630	11,88%	160 692 €
TOTAL	25 413 117	16,56%	4 209 599 €

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président, Jean-Jacques



NANCES
DIRECTION 240
ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

ANNEE 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE

Reçu en préfecture le 18/04/2023 Publié le 20 aVril 2023

PAGE: 1 1259 TEOM - I

#### A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>

Bases définitives de l'année précédente :

Bases prévisionnelles d'imposition : 0

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir	25 413 117	16.56%	4 209 599

A PERIGUEUX, le 15 mars 2023

, le

A Sarlat-La-Canéda , le 28 mars 2023

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

BIANCHINI DIDIER

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION 240

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

#### A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 TEOM

Reçu en préfecture le 18/04/2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

POUR LE SYNDICAT : 004 SICTOM PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération : 306 920

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 23 896 858

Bases prévisionnelles d'imposition : 25 413 117

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
04 BEYNAC ET CAZENAC	766 680	18.87%	144 673
25 MARCILLAC ST QUENTIN	857 204	14.22%	121 894
26 MARQUAY	672 633	13.80%	92 823
36 PROISSANS	1 086 606	9.78%	106 270
37 LA ROQUE GAGEAC	813 458	15.73%	127 957
39 ST ANDRE D ALLAS	872 351	13.61%	118 727
49 STE NATHALENE	616 404	11.97%	73 784
51 ST VINCENT DE COSSE	609 502	11.28%	68 752
52 ST VINCENT LE PALUEL	285 319	11.10%	31 670

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION 240

ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 TEON

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

POUR LE SYNDICAT : 004 SICTOM PERIGORD NOIR

Bases exonérées sur délibération : 306 920

Pas de plafonnement institué : >>>>>

Coefficient : >>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 23 896 858

Bases prévisionnelles d'imposition :

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE \_\_\_\_\_\_

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
54 SARLAT 57 TAMNIES 62 VEZAC 63 VITRAC	16 051 284	18.38%	2 950 226
	485 113	17.09%	82 906
	943 933	13.69%	129 224
	1 352 630	11.88%	160 692

A PERIGUEUX, le 15 mars 2023

, le

A Sarlat-La-Canéda , le 28 mars 2023

Le Directeur Départemental des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

BIANCHINI DIDIER

ETAT ANNEXE DETAILLE SUR LES BASES PREVISIONNELLES PAR ZONE INTERCOMMUNALE DE PERCEPT Envoyé en préfecture le 18/04/2023

III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

\_\_\_\_\_\_

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



COMMUNAUTE DE COMMUNES : 904 SARLAT-PERIGORD NOIR

ID: 024-200027217-20230407-2023\_21-DE P

Zone Intercommunale	COMMUNES	Zone Infra	BASES D'IMPOSITION
de Perception		Communale	PREVISIONNELLES
04 BEYNAC ET CAZENAC 25 MARCILLAC ST QUENTIN 26 MARQUAY 36 PROISSANS 37 LA ROQUE GAGEAC 39 ST ANDRE D ALLAS 49 STE NATHALENE 51 ST VINCENT DE COSSE 52 ST VINCENT LE PALUEL 54 SARLAT 57 TAMNIES 62 VEZAC 63 VITRAC	040 BEYNAC ET CAZENAC 252 MARCILLAC ST QUENTIN 255 MARQUAY 341 PROISSANS 355 LA ROQUE GAGEAC 366 ST ANDRE D'ALLAS 471 STE NATHALENE 510 ST VINCENT DE COSSE 512 ST VINCENT LE PALUEL 520 SARLAT 544 TAMNIES 577 VEZAC 587 VITRAC	P P P P P P P P	766 680 857 204 672 633 1 086 606 813 458 872 351 616 404 609 502 285 319 16 051 284 485 113 943 933 1 352 630

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Recu en préfecture le 18/04/2023 Publié le 20 avril 2023

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_22-DE

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### **DEPARTEMENT**

#### DORDOGNE

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-22

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE **EXERCICE 2023** 

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que la Communauté de communes est dotée de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » et qu'elle a confié l'exercice de cette compétence au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

Pour lui permettre d'exercer pleinement ses missions, la Communauté de communes verse chaque année au CIAS une subvention. Pour 2023, le montant de la subvention nécessaire à l'équilibre budgétaire du CIAS s'élève à 1 100 000 €.

Le versement de la subvention sera échelonné au cours de l'année 2023.

Le montant de la subvention pourra être ajusté au cours du dernier trimestre en fonction de l'évaluation du réel besoin d'équilibre du budget du CIAS.

#### 2023-22

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_22-DE

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir ; Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023 ;

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > **DECIDE** d'attribuer au Centre Intercommunal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 1 100 000 € (Un million cent mille euros);
- > CHARGE Monsieur le Président ou son représentant d'effectuer les démarches et de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- > DIT que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Président, Jean-Jacques Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 20 avril 2023

Le controlle 20 avril 2023

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_23-DE

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	30
Pour	30
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-23

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX
ASSOCIATIONS – EXERCICE 2023

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que des demandes de subventions de fonctionnement ont été adressées par les associations au titre de l'exercice 2023.

Il rappelle que la Communauté de communes a notamment prévu dans ses compétences facultatives le « soutien aux activités culturelles et sportives dès lors que leur intérêt communautaire est reconnu par le Conseil » et qu'elle a la compétence actions de développement économique.

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir ; Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023 ;

Considérant la présence dynamique et le rayonnement de ces associations sur le territoire intercommunal;

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_23-DE

Madame DUBOST Monica et Monsieur Guy STIEVENARD ne prennent pas part au vote, étant membres d'associations concernées par l'attribution de subventions.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> **DECIDE** d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

NOM DE L'ASSOCATION	MONTANT
AMICALE LAIQUE DE SARLAT	6 600,00 €
ASSOCIATION DES MOULINS DU PERIGORD NOIR	500,00 €
AVENIR SARLAT	15 000,00 €
CENTRE DE SANTE SARLAT-PERIGORD NOIR	25 000,00 €
CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	1 500,00 €
DONNA CORI	150,00 €
DYNAMI SPORT	1 500,00 €
ENEART	600,00 €
FSE COLLEGE LA BOETIE	300,00€
FOYER LAÏQUE RURAL MARQUAY	500,00 €
GROUPEMENT DES TRUFFICULTEURS DU PERIGORD NOIR	500,00 €
LA PELLE AUX IDEES	3 000,00 €
TOUS ENSEMBLE POUR LES GARES	150,00 €
TOUT CONTE FEE	800,00 e
VELO CLUB MONPAZIEROIS	3 000,00 €
TOTAL	59 100,00 €

- ➤ CHARGE Monsieur le Président ou son représentant d'effectuer les démarches et de signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- > **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Le Président,

Jean-Jacques de Peretti

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Recu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_24-DE

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

### DEPARTEMENT

# DORDOGNE

#### **DELIBERATION DU CONSEIL** DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-24

**D'OBJECTIFS** 2023 CONVENTION ENTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR ET LE CENTRE DE SANTE DE SARLAT

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le Centre de Santé Sarlat-Périgord Noir sollicite pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement s'élevant à 25 000,00 €.

Il rappelle aux membres du Conseil communautaire que la loi impose la conclusion d'une convention avec les associations qui bénéficient d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 €. En effet, au terme de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil fixé par l'article 1 du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, conclure une convention, l'organisme de droit privé qui en bénéficie définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_24-DE

Cette convention est conclue pour l'année 2023. Il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, ci annexée.

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations;

Vu l'article 1 du décret n° 2001-495 du 06 juin 2001 en application de l'article 10 de la loi n°200-321 du 12 avril 2000;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > **DECIDE** d'attribuer au Centre de Santé Sarlat-Périgord Noir une subvention d'un montant de 25 000,00 €;
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2023 dont un projet est annexé à la présente délibération;
- > DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal 2023.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président

Jean-Jacque Peretti

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN



ID: 024-200027217-20230407-2023\_24-DE

Publié le 20 avril 2023



#### CONVENTION D'OBJECTIFS 2023

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2010, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations qui prévoit l'obligation pour les collectivités de conclure une convention avec les associations bénéficiant d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 euros,

Vu que l'association Centre de Santé Sarlat-Périgord Noir a pour objectif notamment de compléter l'offre de santé du territoire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1511-8,

Considérant l'intérêt public local et la possibilité d'attribuer des aides en matière sanitaire

Il y a lieu de conclure une convention

Entre,

#### La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir,

Située Place Marc Busson 24200 Sarlat, représentée par Monsieur Jean-Jacques de Peretti, Président,

Εt

L'association Centre de Santé Sarlat-Périgord Noir (Association loi 1901) Située 15 rue Gabriel Tarde 24200 Sarlat, représentée par Madame Anick Le Goff, Présidente.

#### Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer le cadre du soutien financier annuel apporté par la Communauté de Communes de Sarlat-Périgord Noir dont les objectifs sont les suivants :

- lutter contre la désertification médicale ;
- favoriser l'accès aux soins de tous les habitants ;
- diversifier l'activité en développant des permanences dans les communes de la Communauté de communes
- conforter et organiser les relations entre la Communauté de communes et le centre santé.
- 1. Le centre de santé dispense des soins de proximité. Les soins prodigués peuvent être de nature préventive, éducative, thérapeutique ou diagnostique.
- 2. Le centre de santé dispense des soins de proximité. Cette notion de « soins » doit s'entendre au sens large : il s'agit de prévention, de diagnostic et de soins qui sont autant d'activités que le centre de santé pratique indissociablement.
- 3. Le centre de santé réalise à titre principal des prestations remboursables par l'assurance maladie.
- 4. Le centre de santé est ouvert à tout public. La politique de santé publique vise à assurer un égal accès à tous ce qui signifie qu'il n'est pas possible à un centre de santé de réserver son offre de soins à une patientèle strictement ciblée alors même que les professionnels de santé y exerçant disposent des compétences pour une prise en charge plus large. Pour autant cela n'interdit pas qu'un projet de santé puisse prévoir des prises en charges plus spécifiquement orientées vers certains patients, à certaines conditions.

5. L'exercice regroupé et coordonné entre professionnels de santé et la reçuen prefecture le 18/04/2023 gestionnaires et professionnels de santé, constituent le fondement de la publié le ue du centre de . Cette pratique permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins de sal 10: 024-200027217-20230407-2023\_24-DE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

#### Article 2 : Engagements de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir verse une subvention d'un montant de 25 000 euros au titre de l'exercice 2023 au Centre de santé Sarlat-Périgord Noir.

#### Article 3 : Durée

Les présentes dispositions de la convention sont mises en place pour toute la durée de l'année 2023.

Il est précisé que chaque semestre un point sera fait entre les représentants de la Communauté de communes et les représentants du centre de santé afin de faire un bilan de l'activité et d'échanger sur les projets portés par la structure.

#### Article 4: Communication des documents

Le Centre de santé Sarlat-Périgord Noir transmet le compte de résultat et le bilan certifié accompagnés d'un compte rendu d'activités.

#### Article 5 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

#### Article 6 - Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait en deux exemplaires originaux, A

le

Le Président de la Communauté de la Communes Sarlat-Périgord Noir

La Présidente du Centre de Santé Sarlat-Périgord Noir

Jean-Jacques de Peretti

Anick le Goff

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### REPUBLIQUE FRANCAISE

#### DEPARTEMENT

# DORDOGNE

#### DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

#### Délibération N°2023-25

#### BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du Budget Primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2023 du Budget Principal, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023 ;

Les membres du Conseil communautaire, après avoir entendu les motifs, à l'unanimité,

➤ ARRETE aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2023 au titre de ce budget primitif et s'élevant à :

Fonctionnement:

21 262 173,45 €

Investissement:

10 564 928,89 €

> **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre en fonctionnement, et par chapitre ou opération en investissement tel que définies ci-après :

<u>-</u>	,	Fonctionner	nent		
Chap.	Libelles	Depenses	Chap	*. Libelles	*Réceites
011	Charges à caractère général	2 440 362,00	013	Atténuations de charges	32 000,00
012	Charges de personnel	6 102 880,00	70	Produits services, domaine et ventes	1 283 800,00
014	Atténuations de produits	7 184 950,00	73	Impôts et taxes	14 760 935,00
65	Autres charges de gestion courante	2 348 380,00	74	Dotations et participations	2 893 636,00
66	Charges financières	183 000,00	75	Autres produits de gestion courante	87 000,00
67	Charges exceptionnelles	70 100,00	77	Produits exceptionnels	65 000,00
68	Provisions	0,00	042	Opération <sup>o</sup> ordre transfert entre sections	450 000,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 689 802,45
023	Virement à la section d'investissement	2 643 501,45			
042	Opération° ordre transfert entre sections	189 000,00			
Carlos Mark	TOTAL	21 262 173,45		fig. Cotal	21 262 173.45
		Investissen	ient		
Chap	'Libelles	Dépenses #	Chap	e <sup>res</sup> : Libellés	Recettes
001	Déficit antérieur reporté	728 803,27	001	Excédent antérieur reporté	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	2 643 501,45
040	Travaux en régie	450 000,00	040	Amortissements	189 000,00
204	Subventions d'équipement versées	386 833,00	10	FCTVA Excédent de fonctionnement	500 000,00 1 949 542,65
			13	Subventions d'équipement (AC)	92 260,00
16	Remboursement Emprunts, cautions	1 250 500,00	16	Emprunts, cautions	1 919 638,55
45	Opération pour compte de tiers	46 727,48	45	Opération pour compte de tiers	102 505,00
26	Participations	5 000,00	27	Remboursement Prêt	0,00
1			1 1 2 2		1 - 2 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger Levrault

Opérations	Libellés	Dépenses	Opérations	Publié le ID : 024-200027217-20230407-2023_25-Bl		
				Libellés	Recettes	
102	Pôle Culture Jeunesse	3 264 436,72	102	Pôle Culture Jeunesse	2 062 140,34	
103	Logements Marquay Tamnies	52 091,15	103	Logements Marquay Tamnies	-	
104	Cuze et Enéa	25 000,00	104	Cuze et Enéa	57 007,58	
106	École de musique	2 000,00	106	École de musique	-	
107	Forêt de Campagnac	. <del></del>	107	Forêt de Campagnac	-	
108	P.F.M.B.		108	P.F.M.B.	-	
112	Aménagement bureaux & bâtiments	53 895,58	112	Aménagement bureaux & bâtiments	-	
114	Piscine couverte	(#S)	114	Piscine couverte	190	
115	Signalisation routière	105 937,66	115	Signalisation routière	(E	
117	Sarlatech	70 000,00	117	Sarlatech	31 535,00	
119	Voirie	1 897 489,54	119	Voirie	130 000,00	
121	Urbanisme PLUi	20 000,00	121	Urbanisme PLUi	72 385,00	
122	Petite Enfance	89 909,67	122	Petite Enfance	2 400,00	
123	Enfance et Jeunesse	58 298,68	123	Enfance et Jeunesse	14 466,00	
124	Construction Abattoir	-	124	Construction Abattoir		
125	Véloroute Voie Verte	30 000,00	125	Véloroute Voie Verte	-	
126	Aménagement siège CCSPN	807 597,61	126	Aménagement siège CCSPN	360 125,00	
127	France Tabac	280 208,53	127	France Tabac	238 422,32	
128	Gendarmerie	400 000,00	128	Gendarmerie	-	
129	Ratz-Haut	40 200,00	129	Ratz-Haut		
130	Maison de la jeunesse	400 000,00	130	Maison de la jeunesse	200 000,00	
	TOTAL	10 564 928,89		TOTAL	10 564 928.89	

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme Le Président,

Jean-Jacques 4 Per



Publié le 20 avril 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF



# **Budget Primitif 2023**

# Note de Synthèse - Informations financières

(Art L2313-1 du CGCT modifié par la loi NOTRé n° 2015-991 du 7 août 2015)

## Séance du Conseil Communautaire du 7 avril 2023

## **SOMMAIRE**

ı.		Le	Budget Principal	. 2
	Α.	9	Synthèse	. 2
		1.	Le Budget Primitif Global	. 2
		2.	Le détail par Chapitre et Opération	. 2
	В.	I	Le Fonctionnement	. 4
		1.	Les Dépenses	. 4
		2.	Les Recettes	. 6
	C.	I	L'investissement	. 8
		1.	Les principaux investissements et leurs financements	. 8
		2.	Les travaux en régie	10
		3.	L'autofinancement	10
	D.	ı	La dette	10
		1.	Profil d'extinction de la dette	11
		2.	Flux de remboursement	12
		3.	Dette par prêteurs	12
		4.	Répartition de la dette par type de taux	13
II.		Les	s budgets annexes	13
	A.	ı	Le SPANC	13
E	В.	ı	La ZAE de la Borne 120	14
		1.	La section de fonctionnement :	14
		2.	La section d'investissement :	14
C	C.	ı	La Résidence Habitat Jeunes	14
		1.	La section de fonctionnement :	15
		2.	La section d'investissement :	15
Ш	•	ı	Le budget consolidé	15
IV		ı	L'épargne et la capacité de désendettement	16

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF



# I. Le Budget Principal

# A. <u>Synthese</u>

## 1. <u>LE BUDGET PRIMITIF GLOBAL</u>

Fonctionnement :	21 262 173,45 €
Investissement :	10 564 928,89 €
Global	31 807 102,34 €

## 2. <u>LE DETAIL PAR CHAPITRE ET OPERATION</u>

Fonctionnement						
Chap.	Libellés	Dépenses	Chap.	Libellés	Recettes	
011	Charges à caractère général	2 440 362,00	013	Atténuations de charges	32 000,00	
012	Charges de personnel	6 102 880,00	70	Produits services, domaine et ventes	1 283 800,00	
014	Atténuations de produits	7 184 950,00	73	Impôts et taxes	14 760 935,00	
65	Autres charges de gestion courante	2 348 380,00	74	Dotations et participations	2 893 636,00	
66	Charges financières	183 000,00	75	Autres produits de gestion courante	87 000,00	
67	Charges exceptionnelles	70 100,00	77	Produits exceptionnels	65 000,00	
022	Dépenses imprévues	100 000,00	042	Opérations d'ordre, transfert entre sections	450 000,00	
023	Virement à la section d'investissement	2 643 501,45	002	Résultat de fonctionnement reporté	1 689 802,45	
042	Opérations d'ordre, transfert entre sections	189 000,00				
TOTAL		21 262 173,45	TOTAL		21 262 173,45	



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

	Investissement						
Chap.	Libellés	Dépenses	Chap.	Libellés	Recettes		
001	Déficit antérieur reporté	728 803,27	001	Excédent antérieur reporté	0,00		
020	Dépenses imprévues	100 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	2 643 501,45		
040	Travaux en régie	450 000,00	040	Amortissements	189 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	386 833,00	10	FCTVA Excédent de fonctionnement	500 000,00 1 949 542,65		
16	Remboursement Emprunts	1 250 500,00	13	Subventions d'équipement (AC)	92 260,00		
26	Participations	5 000,00	16	Emprunts, cautions	1 919 638,55		
Opérations 45	Opération pour compte de tiers  Libellés	46 727,48 <b>Dépenses</b>	Opérations 54	Opération pour compte de tiers  Libellés	102 505,00 Recettes		
102	Pôle Culture Jeunesse	3 264 436,72	102	Pôle Culture Jeunesse	2 062 140,34		
103	Logements Marquay Tamnies	52 091,15	103	Logements Marquay Tamnies			
104	Cuze et Enéa	25 000,00	104	Cuze et Enéa	57 007,58		
106	École de musique	2 000,00	106	École de musique			
107	Forêt de Campagnac	-	107	Forêt de Campagnac			
108	P.F.M.B.	-	108	P.F.M.B.			
112	Aménagement bureaux & bâtiments	53 895,58	112	Aménagement bureaux & bâtiments			
114	Piscine couverte	-	114	Piscine couverte			
115	Signalisation routière	105 937,66	115	Signalisation routière			
117	Sarlatech	70 000,00	117	Sarlatech	31 535,00		
119	Voirie	1 897 489,54	119	Voirie	130 000,00		
121	Urbanisme PLUi	20 000,00	121	Urbanisme PLUi	72 385,00		
122	Petite Enfance	89 909,67	122	Petite Enfance	2 400,00		
123	Enfance et Jeunesse	58 298,68	123	Enfance et Jeunesse	14 466,00		
124	Construction Abattoir	0	124	Construction Abattoir			
125	Véloroute Voie Verte	30 000,00	125	Véloroute Voie Verte			
126	Aménagement siège CCSPN	807 597,61	126	Aménagement siège CCSPN	360 125,00		
127	France Tabac	280 208,53	127	France Tabac	238 422,32		
128	Gendarmerie	400 000,00	128	Gendarmerie			
129	Ratz-Haut	40 200,00	129	Ratz-Haut			
130	Maison de la Jeunesse	400 000,00	130	Maison de la Jeunesse	200 000,00		
TOTA	AL .	10 564 928,89	TOTAL		10 564 928,89		



#### 1. LES DEPENSES

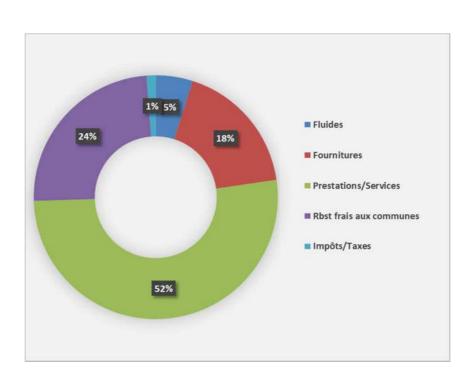
#### Charges à caractère général (chap. 011) a)

#### 2 440 362 €: + 338 743 € par rapport à la réalisation 2021

Pour la majorité des services, les dépenses constatées en 2022 (2 101 619 €) sont reconduites en 2023. Les charges à caractère général progressent sous l'effet de missions nouvelles (OPAH, Préfiguration Sarlatech) et la refacturation en année pleine de la délégation du transport scolaire. Devant la persistance de l'incertitude sur les marchés de l'énergie, les prévisions de dépenses des fluides sont augmentées, mais en deçà de ce que nous avions envisagé en début d'année.

- 1. Les dépenses supportées au titre de la **mobilité** (445 000 €) :
  - Coût du transport aux conditions du marché conclu avec Périgord voyage 180 000 €,
  - Facturation des charges supportées par la ville de Sarlat en 2022 (transport, charges directes et de structure) au titre de la délégation du transport scolaire : 260 000 € (129 000 € en 2022 au titre de second semestre 2021).
- 2. Les dépenses liées aux nouvelles activités engagées en 2023 :
  - Sarlatech, 62 000 € pour le loyer, les charges de fonctionnement et d'entretien des locaux, des honoraires;
  - OPAH, une provision de 15 000 € pour la contribution fonctionnement (honoraires, études, communication)
- 3. L'augmentation prévisionnelle des tarifs de l'énergie, évaluée à +27%, représentant un montant de + 31 000 €.

La répartition par rubrique de charge est proposée dans le graphique ci-dessous :





ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

### b) <u>Le Personnel (chap. 012)</u>

#### 6 102 880 €: en augmentation de 530 344 € par rapport à la réalisation 2022

L'augmentation constatée s'explique principalement par les éléments suivants :

- Les recrutements en 2023 d'agents pour l'exercice de nouvelles missions : un technicien OPAH (45 000 €), un technicien SPANC (25 000 €), un animateur Sarlatech (15 000 €) ;
- La prise en compte en année pleine de la revalorisation de 3,5% du point d'indice et des augmentations du SMIC (150 000 €);
- La mise à disposition de personnel pour la délégation de transport scolaire + 50 000 €;
- Une provision de 40 000 € pour anticiper les revalorisations du SMIC envisagées en 2023.

#### c) Autres charges de gestion (Chap 65)

#### **2 348 380 €** : en progression de 296 903 €

- La subvention versée au CIAS est prévue à 1 100 000 € (920 000 € versés en 2022) ;
- La contribution au **SDIS** (contingent incendie) progresse de 47 836 €, et s'établit à 873 203 €;
- Le montant des subventions aux associations est prévu à hauteur de 125 000 €.
- Les statuts du **SIDES** ont évolué en 2022. Les communautés de communes Pays de Fénelon et Sarlat Périgord verseront une contribution annuelle permettant à la fois de garantir l'équilibre budgétaire et de financer les investissements programmés (extension, construction de l'abattoir). Jusqu'alors les 2 EPCI reversaient le produit de la fiscalité économique perçue pour les entreprises de la zone de Vialard (au chapitre 014). La contribution 2023 est de 40 000 € pour la CCSPN, 60 000 € pour la CC Pays de Fénelon.

#### d) <u>Les charges financières (Chap 66)</u>

#### **183 000 €** : en progression de 10 445 €

Il s'agit des intérêts sur les emprunts en cours, des commissions d'engagement.

#### e) <u>Les reversements aux communes et autres structures</u>

#### **7 184 950 €** comprenant :

Les Attributions de Compensation (AC): 485 000 €

Elles représentent une partie de fiscalité reversée aux communes membres calculée par la CLECT lors des transferts de compétences à la création de la Communauté de communes et celles qui ont suivies (lecture publique, PLU...). Le montant 2023 intègre les transferts financiers de la compétence mobilité (+ 75 921 € versés à la commune de Sarlat).

- La Dette des communes : 34 450 €

Elle permet de compenser les emprunts contractés par les communes membres pour des travaux effectués sur des voies communales avant le transfert de la compétence à la CCSPN.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 4 300 000 €

Cette taxe, votée et perçue, par la CCSPN, est entièrement reversée au SICTOM du Périgord Noir à qui la collectivité a transféré la compétence. Les éléments transmis par le SICTOM sont établis sur les bases prévisionnelles 2023. Le produit attendu est de 4 210 000 €.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

La Taxe de séjour : 1 800 000€

Depuis 2021, la CCSPN perçoit au travers d'une régie de recette le produit de la taxe de séjour, et en reverse intégralement le produit à l'Office du Tourisme. Le reversement 2023 à l'Office de Tourisme correspondant au produit attendu de la Taxe de séjour

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :
 210 000 €.

Ce fonds permet de prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. En 2021, la Communauté de communes a perdu son éligibilité. Mais l'a « retrouvée » en 2022 et devrait rester éligible en 2023.

- f) <u>Les atténuations de produits (Chap. 014) :</u>
- Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 355 000 €

Le FNGIR est un mécanisme de redistribution horizontale des ressources entièrement alimenté par les Collectivités Locales et les groupements « gagnants » du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle. Le montant inscrit en 2023 est identique depuis 2014.

#### g) <u>Les dépenses imprévues (Chap. 022)</u>

#### 100 000 €

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle, non affectée, destinée à alimenter des besoins des dépenses non prévues au budget.

*h)* Les dotations aux amortissements

#### 189 000 €

Prélevées sur la section de fonctionnement, elles contribuent à l'autofinancement de nouveaux investissements.

i) <u>Le virement à la Section d'investissement.</u>

#### 2 643 501 €

Représente la capacité d'autofinancement brute dégagée sur le fonctionnement. Pour mémoire le montant 2022 était de 3 000 672 €. Cette capacité résulte principalement de l'excédent de fonctionnement cumulé proche de 1,7 millions d'€.

#### 2. <u>LES RECETTES</u>

a) <u>L'excédent de fonctionnement reporté (Chap. 002)</u>

#### 1 689 802,45 €

Représente la part du résultat que l'on peut reporter en fonctionnement après la couverture du déficit d'investissement. En 2022, l'excédent de fonctionnement reporté était de 1 949 500 €.



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### b) <u>Les atténuations de charges (Chap 013)</u>

#### 32 000 €

Il s'agit des remboursements des salaires (IJ) des agents contractuels en arrêt de travail (Régime général Sécurité sociale).

#### c) <u>Les travaux en régie (Chap 042 – 72)</u>

#### 450 000 €

Ils comptabilisent la valeur de l'intervention du service voirie et les fournitures mises en œuvre sur la voirie communautaire. Cette recette vient annuler la charge de fonctionnement pour être transférée en dépense de la section d'investissement.

#### d) Les produits des services et ventes directes (Chap 70)

#### 1 283 800 € en diminution de 17 897 € par rapport au réalisé 202

Cette diminution s'explique principalement par :

- Les mutations de personnel communautaire vers la commune de Sarlat (agent du service scolaire courant 2022);
- Un rattrapage en 2022 de refacturation du personnel MAD de la commune de Sainte Nathalène ;
- La moindre refacturation au SPANC de la rémunération d'Hélène Delroc.

#### e) <u>La fiscalité (Chap 73)</u>

#### 14 760 935 € soit + 1 369 890 €

On distingue pour la Communauté de commune la fiscalité reversée (Taxe de séjour et Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de la fiscalité « nette » provenant de la fiscalité des ménages et de la fiscalité économique.

#### Fiscalité des ménages (3 854 392 €) :

- Le produit des taxes foncières : 789 324 € (+ 52 496 €)
- La taxe d'habitation : 638 926 € (+ 42 357 €)
- La fraction de TVA : 2 426 142 € (+ 117 762 €)

#### Fiscalité économique (4 246 761 €):

- Le produit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 2 096 147 € (+ 137 028 €)
- La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), supprimée sur 2 ans (2023-2024), les collectivités doivent percevoir en compensation une fraction de TVA correspondant à la moyenne du produit perçu sur la période 2020-2022, soit un montant attendu à 1 000 000 €;
- La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 504 013 € (- 6 688 €)
- L'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER) : 100 061 € (+ 4 149 €)
- Le versement mobilité (VM) : 550 000 €

#### Fiscalité reversée (6 100 000 €):

- La taxe de séjour : 1 800 000 €
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 4 300 000 € (+ 565 000 €)

<u>Les Attributions de Compensation</u> (228 141 €) versées par certaines communes résultent des transferts de compétences qui sont intervenus depuis la création de la CCSPN en 2011. En 2022, l'AC de Sarlat a évolué avec un solde « défavorable » pour la CCSPN suite au transfert de la compétence mobilité.



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

<u>La Dette des communes</u> (32 794 €) versée par certaines communes, permet de compenser les emprunts contractés par la Communauté de communes Sarlat Périgord Noir pour des travaux de réhabilitation des Centres Bourg effectués avant le transfert de cette compétence aux communes concernées.

#### f) <u>Les Dotations et Subventions (Chap 74)</u>

#### 2 893 636 €

- La DGF 1 261 000 €, pas notifiée au moment de la construction budgétaire, prévue en baisse de 6 000 €;
- La participation du département au fonctionnement des Relais Assistantes Maternelles (18 000 €), le financement par l'Etat des postes Chargé de mission PVD (40 500 €) et Conseillère numérique (25 000 €), la participation de la Région aux dépenses engagées pour le projet PVD (18 000 €);
- La participation de la CAF pour l'accueil des enfants en centre de loisirs et les crèches pour 1 200 000 €;
- Les compensations de fiscalité par l'Etat pour 293 000 €, majoritairement au titre de la CET.

#### g) <u>Les autres produits de gestion courante (Chap 75)</u>

**87 000 €** Correspondent aux loyers des logements de Tamniès et celui de Marquay, le local artisanal de Vézac et la redevance pour les antennes sur le bâtiment Sarlatech.

#### h) <u>Les produits exceptionnels (Chap 77)</u>

**65 000 €** Correspondent au versement des indemnités journalières versés par le prestataire d'assurance qui garantit l'assurance statutaire du personnel fonctionnaire titulaire de la collectivité.

# C. L'INVESTISSEMENT

#### 1. <u>Les principaux investissements et leurs financements</u>

#### a) Opération 102 : Pôle Culture et Jeunesse

- Les restes à réaliser des dépenses engagées pour la construction de la Médiathèque et de l'Ecole de musique, s'élèvent à 2 464 437 €. Elles intègrent les travaux d'aménagement paysager des abords, et la création de l'esplanade coté école de musique ;
- En 2023, il est proposé d'inscrire 500 000 € pour l'acquisition du mobilier de la médiathèque et de l'école de musique (consultation lancée début 2023) et 300 000 € pour l'acquisition des nouvelles collections, les sommes précédemment inscrites n'ont pu être intégrées aux RAR faute d'engagement juridique ;
- Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 2 062 140 €. Une nouvelle subvention de 170 000 € a été sollicitée au titre de la DETR 2023 pour le financement de travaux complémentaires et d'amélioration sur la médiathèque, notamment l'installation de panneaux photovoltaïques.

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### b) Opération 104 : Cuze et Enéa

- Une prévision de dépenses est inscrite pour 25 000 €. Pour permettre de poursuivre les travaux de renaturation, de plantations et les études hydrauliques sur le bassin versant de l'Enéa.
- Ces projets sont financés par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Dordogne, l'Agence de l'Eau et la Communauté de communes Pays de Fénelon. Certaines recettes non perçues en 2022 constituent les RAR pour 57 008 €.

#### c) Opération 112 : Bureaux et bâtiments

50 000 € consacrés au remplacement de matériel informatique devenu obsolète, à l'achat de logiciels, de licences. En complément des RAR d'un montant de 3 896 €.

#### d) Opération 115 : Signalisation routière :

- Signalisation verticale (panneaux) 20 000 €;
- Signalisation horizontale (peinture routière) prévue à hauteur de 80 000 €.

#### e) Opération 117 : Sarlatech Préfiguration

70 000 € sont prévus pour la réalisation de travaux d'aménagements, l'acquisition de matériel informatique et d'équipements nécessaires au fonctionnement de la structure, et pour financer le partenariat avec UNITEC.

#### f) Opération 119 : La voirie

Les travaux de voirie sont programmés pour un montant de 950 000 € pour les travaux dans le cadre du marché en cours. L'acquisition d'un camion plateau et de 2 véhicules légers sont également envisagés en 2023, pour un montant prévisionnel de 120 000 €. 10 000 € sont prévus pour financer les études préalables (DICT notamment) aux travaux.

## g) <u>Opération 121 : PLUI</u>

- 20 000 € pour le règlement des études liées à la réalisation du PLUI et du RLPI ;
- L'achèvement du PLUI et du RLPI au cours de l'année doit nous permettre de percevoir le montant de la subvention du Conseil départemental (CPT) de subventions inscrite en RAR pour un montant 72 385 €.

#### h) Opération 122 : Petite enfance

79 000 € pour l'achat de matériel, mobilier, informatique et travaux sur les structures Petite Enfance, avec un projet de rénovation de la verrière de la Maison de la Petite Enfance qui subit des problèmes d'étanchéité.

#### i) Opération 123 : Enfance Jeunesse

50 000 € pour l'achat de matériel, mobilier, informatique et travaux sur les centres de loisirs (Ratz-Haut et Enéa).

#### *j)* Opération 124 : Construction abattoir

Les dépenses, AMO et maîtrise d'œuvre, engagées pour le compte du SIDES sont inscrites au chapitre des « Opérations pour comte de tiers », en dépenses (46 727 €) et en recettes (102 505 €).

#### k) Opération 125 : Véloroute Voie verte

30 000 € pour des études et l'acquisition de terrains.

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### l) Opération 126 : Aménagement du siège de la CCSPN

- En 2022, la collectivité a inscrit 1 060 000 € pour l'acquisition de l'ancien bâtiment administratif de France Tabac, la réalisation des travaux de réhabilitation, l'acquisition d'équipements informatiques et de mobilier. Pour 2023, 400 000 € sont programmés pour les travaux d'aménagement du bâtiment destiné à accueillir le service de voirie comunautaire.
- Le projet est financé par une subvention du Conseil départemental (173 750 €), une subvention DETR (133 250 €), qui complète un financement de (51 000 €) attribué au titre de la DETR 2015 pour l'aménagement des bureaux du service urbanisme, envisagés à l'époque dans le 1<sup>er</sup> bâtiment de France Tabac.

#### m) Opération 127 : France Tabac

- Les dépenses 2023 sont évaluées à 200 000 € pour des études d'aménagement, la réalisation de travaux (individualisation des réseaux, création de voirie).
- L'opération France Tabac s'inscrit dans le dispositif France Relance et bénéficie à ce titre du fonds friches à hauteur de 550 000 €.

## n) <u>Opération 128 : Gendarmerie</u>

400 000 € en prévision de l'acquisition d'un terrain (rue des Acacias, sur la commune de Sarlat) pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

#### o) Opération 129 : Ratz-Haut

30 000 € pour la réalisation d'études et le démarrage d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. 10 200 €, engagés en 2022 sont en RAR.

#### p) <u>Autres dépenses</u>

- Dépenses imprévues : 100 000 € ;
- 127 000 € pour les subventions attribuées dans le cadre de l'OPAH;
- 50 000 € pour la prise de participation à la foncière du département ;
- 95 000 € pour le déploiement de la fibre (Périgord Numérique) ;
- 109 000 € pour les travaux de rénovation du Centre de secours de Sarlat.
- Le déficit d'investissement 2022 pour 728 803 €.

#### *q)* Autres recettes

- Le FCTVA pour 500 000 €;
- Une partie de l'excédent de fonctionnement 2022 pour 1 949 543 €, permettant de couvrir le déficit d'investissement cumulé et le solde des RAR de dépenses et recettes de l'exercice 2022.

#### 2. LES TRAVAUX EN REGIE

**450 000 €** (voir paragraphe I.B.2.c)

#### 3. <u>L'AUTOFINANCEMENT</u>

- *a)* <u>Le virement de la section de fonctionnement :</u> 2 643 501,45 €
- b) <u>Les amortissements</u> : 189 000 €

## D. <u>LA DETTE</u>

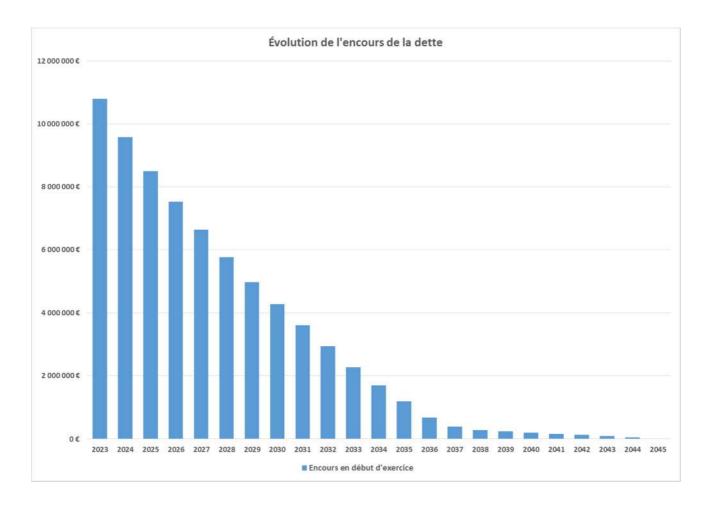


L'encours de la dette du budget principal au 1er janvier 2023 s'élevait à 10 804 511 €.

Le financement des travaux programmés en 2023 nécessite d'inscrire, en prévision, un montant d'emprunt de **1 920 000 €.** 

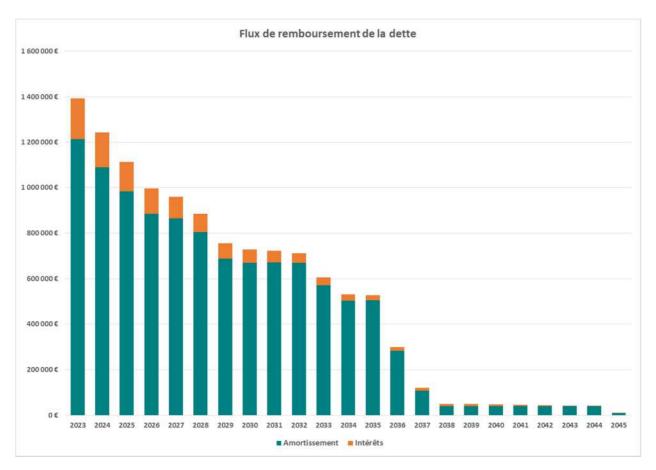
Sur le budget annexe Résidence Habitat Jeune la dette s'élève à **539 685** € et correspond à l'emprunt mobilisé en 2019.

#### 1. Profil d'extinction de la dette

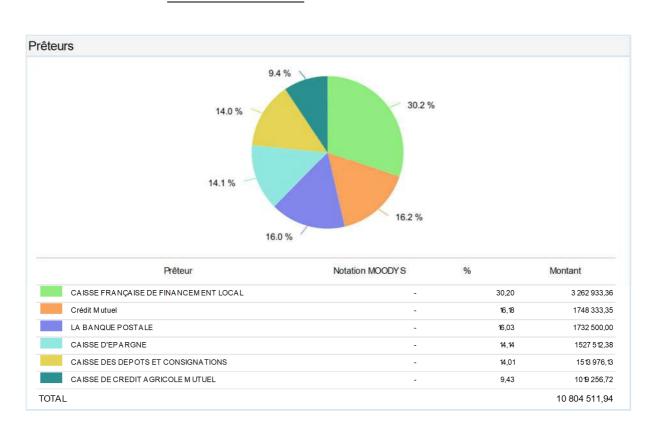




## 2. FLUX DE REMBOURSEMENT

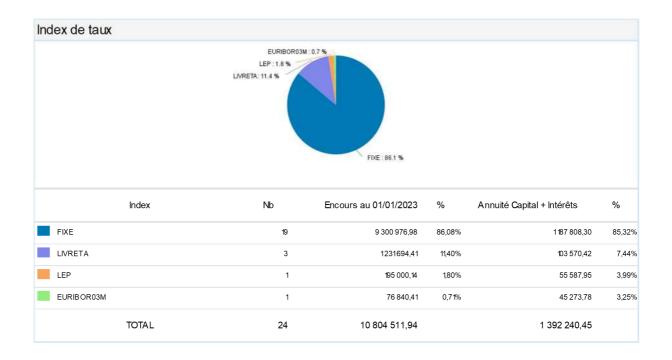


## 3. Dette par preteurs





## 4. REPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX



Tous les emprunts sont classés dans la <u>catégorie A-1</u> selon la charte GISSLER.

## II. Les budgets annexes.

## A. <u>LE SPANC</u>

	FONCTIONNEMENT							
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	СНАР	LIBELLE	RECETTES			
011	Charges à caractère général	41 150,00	70	Vente de produits	119 000,00			
012	Charges de personnel	86 500,00	74	Subventions d'exploitation	-			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	002	Résultat reporté	127 035,28			
022	Dépenses imprévues	47 813,74						
023	Virement à la section d'investissement	67 571,54						
042	Opération ordre transfert	2 000,00						
	TOTAL	246 035,28		TOTAL	246 035,28			
		INVES	<b>FISSEMENT</b>					
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	СНАР	LIBELLE	RECETTES			
001	Déficit antérieur reporté	-	001	Excédent antérieur reporté	19 428,46			
020	Dépenses imprévues	11 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	67 571,54			
20	Immobilisation incorporelles	-	040	Opération d'ordre	2 000,00			
21	Immobilisations corporelles	78 000,00	10	Dotations, fonds divers	-			
	TOTAL	89 000,00		TOTAL	89 000,00			

#### 1. <u>La section de fonctionnement :</u>

Les dépenses du chapitre 011 concernent principalement les commissions de recouvrement versées aux délégataires (Véolia et Sogédo) pour 22 800 €. Au chapitre 012 on enregistre la refacturation du personnel mis à disposition par la CCSPN, pour 85 000 €.



Les recettes de fonctionnement proviennent de redevances versées par les délégataires et les recettes des contrôles et diagnostics réalisés par les agents.

#### 2. <u>LA SECTION D'INVESTISSEMENT :</u>

En 2023 il est prévu l'acquisition d'un nouveau véhicule et d'équipements pour le nouveau technicien.

## B. LA ZAE DE LA BORNE 120

	Fonctionnement						
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette		
002	Déficit de fonctionnement	159 966,72 €	042	Production stockée	354 344,40 €		
011	Charges à caractère général	10 000,00 €	70	Cessions terrains	159 466,72 €		
042	Opérations d'ordre	344 344,40 €	77	Subventions exceptionnelles	500,00€		
	TOTAL		TOTAL		514 311,12 €		
		Investis	sement				
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette		
001	Déficit antérieur reporté	344 344,40 €	040	Opérations d'ordre	344 344,40 €		
040	En cours de production de biens	354 344,40 €	024	Cessions des immobilisations	354 344,40 €		
	TOTAL 698 688,80 e			TOTAL	698 688,80 €		

#### 1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Les dépenses du chapitre 011 concernent des prévisions d'honoraires et de prestations d'entretien des terrains en cours de vente. Les cessions de terrains (prévisibles en 2023) sont inscrites pour 159 500 €.

#### 2. <u>La section d'investissement :</u>

Les recettes (354 344,40 €) correspondent au produit de la vente des terrains après aménagement, nécessaire pour « couvrir » les dépenses engagées.

Les crédits des chapitres 040 et 042 sont des opérations d'ordre entre section qui valorisent et comptabilisent le stock de terrains qui peuvent être cédés.

## C. LA RESIDENCE HABITAT JEUNES

	Fonctionnement							
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recettes			
012	Charges de personnel	10 000,00 €	002	Excédent antérieur reporté	48 305,55 €			
66	Charges financières	20 000,00 €						
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	70	Produits	- €			
23	Virement à la section d'investissement	34 305,55 €	74	Dotations et subventions (participations)	26 000,00€			
	TOTAL	74 305,55 €	TOTAL		74 305,55 €			
Investissement								
		Invest	issement					
Chapitre	Libellé	Invest Dépens es	Chapitre	Libellé	Recettes			
Chapitre 16	Libellé Emprunts et dettes			Libellé  Virement de la section d'exploitation	<b>Recettes</b> 34 305,55 €			
		Dépenses	Chapitre					
16	Emprunts et dettes	<b>Dépens es</b> 25 000,00	Chapitre					
16	Emprunts et dettes Dépenses imprévues	<b>Dépens es</b> 25 000,00	Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation				
16 020 21	Emprunts et dettes Dépenses imprévues Immobilistions corporelles	<b>Dépenses</b> 25 000,00 62 352,50	021 001	Virement de la section d'exploitation  Excédent antérieur reporté	34 305,55 €			



## 1. <u>La section de fonctionnement :</u>

En dépenses, on trouve les intérêts du prêt pour 12 133 € (provisionné à 20 00 € pour anticiper1 800 € et une régularisation de charges (Engie) payées par le budget principal en 2020 (10 500 €).

En recettes, on enregistre la contribution des 6 communautés de communes au remboursement du prêt de 590 000 € contracté auprès de la Banque des Territoires en 2019, sur une durée de 25 ans.

#### 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En recettes sont inscrits le solde des subventions à percevoir de l'Etat et du LEADER pour 577 800 €. Toutefois ce montant pourrait être diminué car le financement définitif du LEADER sera probablement diminué de 20 000 € par rapport au montant accordé de 350 000 € (certaines dépenses engagées n'étant pas éligibles.

En dépenses, une enveloppe de 138 000 € est inscrite. Cette prévision (surévaluée compte-tenu de la remarque au paragraphe recettes) permettra de solder le marché de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SEMIPER, de régler les travaux de changement et de relèvement de la climatisation (sinistre de 2020). Le remboursement en capital du prêt (25 000 €) est inscrit au chapitre 16.

## III. Le budget consolidé.

Budget consolidé CCSPN 2023					
Budgets	Fonctionnement	Investissement	TOTAL		
Principal	21 262 173,45 €	10 564 928,89 €	31 827 102,34 €		
ZAE La Borne 120	514 311,12 €	698 688,80 €	1 212 999,93 €		
Résidence Habitat Jeunes	74 305,55 €	612 105,55 €	686 411,10 €		
SPANC	246 035,28 €	89 000,00 €	335 035,28 €		
Budget Global	22 096 825,40 €	11 964 723,24 €	34 061 548,65 €		



IV. L'épargne et la capacité de désendettement.

Budget Principal	Budget Primitif 2023
Recettes réelles de fonctionnement	19 573 371 €
Dépenses réelles de gestion	18 146 672 €
Epargne de gestion	1 425 699 €
Annuité de la dette	1 433 000 €
Epargne disponible	- 7 301 €
Capacité de désende	ttement
Endettement au 01.01.23	10 800 511 €
Emprunt à réaliser	1 920 000 €
Capital remboursé	1 250 000 €
Endettement prévisionnel au 31.12.23	11 470 511 €
Capacité de désendettement	9,23
	Soit 9 ans et 3 mois

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

## **EPCI - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20002721700013

**POSTE COMPTABLE:** 

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Publié le



117

**Sommaire** 

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	15
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15 18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
	27
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	42
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	47
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	66
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	96
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	101
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	102
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	103 Sama Ohiat
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet 104
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses  A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	104
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	107
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	109
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	110
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	111
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	115
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	116
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 202 Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



D2 - Arrêté et signatures

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements com (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

- autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative. (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous
- forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT). (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**Code INSEE** 

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIG **CCSPN - BUDGET PRINCIPAL**

Publié le ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	16 651
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2 341

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
7539814	0	397	0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	955,49	314,00
2	Produit des impositions directes/population	454,99	295,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1148,42	367,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	483,28	71,00
5	Encours de dette/population	618,40	204,00
6	DGF/population	757,31	44,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	31,91 %	40,10 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	148,75 %	88,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	42,08%	22,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	53,85 %	54,20 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



I – INFORMATIONS GENERALES

# **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **FONCTIONNEMENT**

	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 262 173,45	19 572 371,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 689 802,45		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	21 262 173,45	21 262 173,45		
-	B	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 977 500,00	7 927 042,65		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 858 625,62	2 637 886,24		
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 728 803,27	(si solde positif) 0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 564 928,89	10 564 928,89		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	31 827 102,34	31 827 102,34		

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 821 092,00	0,00	2 440 362,00	2 440 362,00	2 440 362,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 667 548,00	0,00	6 102 880,00	6 102 880,00	6 102 880,00
014	Atténuations de produits	6 403 409,00	0,00	7 184 950,00	7 184 950,00	7 184 950,00
65	Autres charges de gestion courante	2 042 871,00	0,00	2 348 380,00	2 348 380,00	2 348 380,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	15 934 920,00	0,00	18 076 572,00	18 076 572,00	18 076 572,00
66	Charges financières	165 000,00	0,00	183 000,00	183 000,00	183 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	70 100,00	70 100,00	70 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	16 229 920,00	0,00	18 429 672,00	18 429 672,00	18 429 672,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 000 672,72		2 643 501,45	2 643 501,45	2 643 501,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	150 000,00		189 000,00	189 000,00	189 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 150 672,72		2 832 501,45	2 832 501,45	2 832 501,45
	TOTAL	19 380 592,72	0,00	21 262 173,45	21 262 173,45	21 262 173,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

+

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 21 262 173,45

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 276 640,00	0,00	1 283 800,00	1 283 800,00	1 283 800,00
73	Impôts et taxes	12 704 935,00	0,00	14 760 935,00	14 760 935,00	14 760 935,00
74	Dotations et participations	2 863 260,00	0,00	2 893 636,00	2 893 636,00	2 893 636,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	87 000,00	87 000,00	87 000,00
	Total des recettes de gestion courante	16 984 835,00	0,00	19 057 371,00	19 057 371,00	19 057 371,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	16 985 835,00	0,00	19 122 371,00	19 122 371,00	19 122 371,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL	17 435 835,00	0,00	19 572 371,00	19 572 371,00	19 572 371,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 689 802,45

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

21 262 173,45

#### Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 202 Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

Publié le



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	314 833,00	5 833,00	381 000,00	381 000,00	386 833,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 976 984,80	3 846 065,14	3 751 000,00	3 751 000,00	7 597 065,14
	Total des dépenses d'équipement	8 291 817,80	3 851 898,14	4 132 000,00	4 132 000,00	7 983 898,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 500,00	0,00	1 250 500,00	1 250 500,00	1 250 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 350 500,00	0,00	1 355 500,00	1 355 500,00	1 355 500,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	16 116,00	6 727,48	40 000,00	40 000,00	46 727,48
Total d	les dépenses réelles d'investissement	9 658 433,80	3 858 625,62	5 527 500,00	5 527 500,00	9 386 125,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	TOTAL	10 108 433,80	3 858 625,62	5 977 500,00	5 977 500,00	9 836 125,62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 728 803,27

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 564 928,89

#### **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget	réaliser N-1	nouvelles		(= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 225 614,58	2 575 381,24	592 260,00	592 260,00	3 167 641,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 868 623,28	0,00	1 919 638,55	1 919 638,55	1 919 638,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	93 100,00	93 100,00	93 100,00
	Total des recettes d'équipement	5 094 237,86	2 575 381,24	2 604 998,55	2 604 998,55	5 180 379,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	825 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	295 907,64	0,00	1 949 542,65	1 949 542,65	1 949 542,65
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 153 711,64	0,00	2 449 542,65	2 449 542,65	2 449 542,65
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	164 568,00	62 505,00	40 000,00	40 000,00	102 505,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	6 412 517,50	2 637 886,24	5 094 541,20	5 094 541,20	7 732 427,44
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 000 672,72		2 643 501,45	2 643 501,45	2 643 501,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 000,00		189 000,00	189 000,00	189 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	3 150 672,72		2 832 501,45	2 832 501,45	2 832 501,45

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 Chap. Libellé Pour mémoire Restes à **Propos** Publié le réaliser N-1 budget nouv ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF orécédent (1) (2) TOTAL 9 563 190,22 2 637 886,24 7 927 042.65 7 927 042.65 10 564 928,89 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 382 501,45
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

10 564 928,89

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Publié le



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET** BALANCE GENERALE DU BUDGET

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 440 362,00		2 440 362,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 102 880,00		6 102 880,00
014	Atténuations de produits	7 184 950,00		7 184 950,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 348 380,00		2 348 380,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	183 000,00 70 100,00 0,00	0,00 0,00 189 000,00 0,00	183 000,00 70 100,00 189 000,00 0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 643 501,45	2 643 501,45
Dép	enses de fonctionnement – Total	18 429 672,00	2 832 501,45	21 262 173,45

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 262 173,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement  Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non		0,00	0,00
10	budgétaire)	1 250 500,00	0,00	1 250 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 597 065,14		7 597 065,14
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	386 833,00	0,00	386 833,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	450 000,00	450 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 000,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	46 727,48	0,00	46 727,48
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
De	épenses d'investissement – Total	9 386 125,62	450 000,00	9 836 125,62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	728 803,27
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 564 928,89

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Publié le



#### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	32 000,00		32 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 283 800,00		1 283 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		450 000,00	450 000,00
73	Impôts et taxes	14 760 935,00		14 760 935,00
74	Dotations et participations	2 893 636,00		2 893 636,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	87 000,00 0,00 65 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	87 000,00 0,00 65 000,00 0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	19 122 371,00	450 000,00	19 572 371,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 689 802,45

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 21 262 173,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500 000,00	0,00	500 000,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	3 167 641,24	0,00	3 167 641,24
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 919 638,55	0,00	1 919 638,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0.00
23	Immobilisations en cours	93 100.00	0.00	93 100.00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0.00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		189 000,00	189 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	102 505,00	0,00	102 505,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 643 501,45	2 643 501,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	5 782 884,79	2 832 501,45	8 615 386,24

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 **AFFECTATION AU COMPTE 1068** 1 949 542,65 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 564 928,89

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 202 Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.





# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS Publié le D: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 821 092,00	2 440 362,00	2 440 362,00
60611	Eau et assainissement	15 500,00	15 070,00	15 070,00
60612	Energie - Electricité	42 140,00	58 500,00	58 500,00
60613	Chauffage urbain	18 200,00	45 000,00	45 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	52 300,00	55 602,00	55 602,00
60623	Alimentation	25 315,00	30 000,00	30 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 625,00	20 875,00	20 875,00
60631	Fournitures d'entretien	17 130,00	16 700,00	16 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	26 150,00	35 471,00	35 471,00
60633	Fournitures de voirie	270 000,00	270 000,00	270 000,00
60636	Vêtements de travail	4 820,00	5 714,00	5 714,00
6064	Fournitures administratives	13 840,00	12 300,00	12 300,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	10 400,00	18 021,00	18 021,00
6068	Autres matières et fournitures	8 450,00	10 239,00	10 239,00
611	Contrats de prestations de services	42 550,00	60 460,00	60 460,00
6132	Locations immobilières	69 450,00	102 325,00	102 325,00
6135	Locations mobilières	32 400,00	42 130,00	42 130,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 675,00	1 625,00	1 625,00
61521	Entretien terrains	0,00	1 500,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 500,00	7 350,00	7 350,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	22 550,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	4 700,00	4 700,00
6156	Maintenance	74 940,00	75 750,00	75 750,00
6161	Multirisques	27 550,00	33 448,00	33 448,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	165 000,00	165 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 510,00	3 820,00	3 820,00
6184	Versements à des organismes de formation	102 625,00	104 590,00	104 590,00
6188	Autres frais divers	4 617,00	4 904,00	4 904,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	58 000,00	27 000,00	27 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	25 820,00	36 830,00	36 830,00
6231	Annonces et insertions	7 300,00	11 500,00	11 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 450,00	5 100,00	5 100,00
6236	Catalogues et imprimés	16 050,00	20 150,00	20 150,00
6238	Divers	0,00	213,00	213,00
6247	Transports collectifs	223 500,00	207 900,00	207 900,00
6251	Voyages et déplacements	4 030,00	2 380,00	2 380,00
6257	Réceptions	1 850,00	3 550,00	3 550,00
6261	Frais d'affranchissement	9 140,00	10 130,00	10 130,00
6262	Frais de télécommunications	14 130,00	15 390,00	15 390,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	560,00	560,00
6281	Concours divers (cotisations)	67 195,00	108 805,00	108 805,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	6 000,00	6 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	0,00	5 100,00	5 100,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	334 540,00	571 750,00	571 750,00
6288	Autres services extérieurs	71 150,00	82 610,00	82 610,00
63512	Taxes foncières	27 900,00	26 400,00	26 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 800,00	1 900,00	1 900,00
			, and the second	
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 667 548,00	6 102 880,00	6 102 880,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	25 000,00	25 000,00
6331	Versement mobilité	16 403,00	18 430,00	18 430,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 912,00	16 754,00	16 754,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	68 594,00	77 070,00	77 070,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 947,00	10 053,00	10 053,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 821 843,00	2 004 911,00	2 004 911,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	41 273,00	39 345,00	39 345,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	5 500,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	504 027,00	566 450,00	566 450,00
64131	Rémunérations non tit.	1 129 995,00	1 317 363,00	1 317 363,00
64134	Personnel non tit Indemnité inflat°	3 800,00	0,00	0,00
	Autros amplais d'insertion	10 260,00	0,00	0,00
64168 6451	Autres emplois d'insertion	626 324,00	713 431,00	713 431,00

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET Envoyé en préfecture le 18/04/2023

	COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PE	RIGORD - CCSPN - BUDGET	Envoyé en préfecture le	18/04/2023
			Reçu en préfecture le 18	
Chap / Libellé (1)		Pour mémoire	Publié lesitions	Voto (Evrault
art (1)		budget précédent (2)	ID: 024-200027217-202	230407-2023 25-BF
6453	Cotisations aux caisses de retraites	632 822,00	699 418,00	699 418,0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 956,00	53 353,00	53 353,0
6455	Cotisations pour assurance du personnel	164 889,00	0,00	0,0
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,0
6478	Autres charges sociales diverses	22 003,00	17 032,00	17 032,0
6488	Autres charges	0,00	44 270,00	44 270,0
014	Atténuations de produits	6 403 409,00	7 184 950,00	7 184 950,0
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	60 000,00	0,00	0,0
739118	Autres reversements de fiscalité	3 700 000,00	4 300 000,00	4 300 000,0
739211	Attributions de compensation	560 000,00	485 000,00	485 000,0
739221	FNGIR	355 500,00	355 500,00	355 500,0
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250 000,00	210 000,00	210 000,0
73928	Autres prél. pour revers. de fiscalité	45 909,00	34 450,00	34 450,0
7396	Revers impôt/cercles,maisons jeux (CCAS)	1 432 000,00	0,00	0,0
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	0,00	1 800 000,00	1 800 000,0
55	Autres charges de gestion courante	2 042 871,00	2 348 380,00	2 348 380,0
5531	Indemnités	90 837,00	90 000,00	90 000,0
5532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,0
5533	Cotisations de retraite	4 871,00	5 500,00	5 500,0
5534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	21 715,00	19 000,00	19 000,0
3535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,
55372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	300,00	300,
3542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,
3553	Service d'incendie	825 367,00	875 000,00	875 000,
35548	Autres contributions	34 580,00	44 580,00	44 580,
357358	Subv. fonct. Autres groupements	8 500,00	57 000,00	57 000,0
557362	Subv. fonct. CCAS	920 000,00	1 100 000,00	1 100 000,0
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	80 000,00	80 000,00	80 000,0
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	50 000,00	70 000,00	70 000,0
65888	Autres	1,00	0,00	0,0
356	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,0
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	15 934 920,00	18 076 572,00	18 076 572,0
66	Charges financières (b)	165 000,00	183 000,00	183 000,0
36111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	180 000,00	180 000,0
6688	Autres	5 000,00	3 000,00	3 000,
57	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	70 100,00	70 100,
712	Amendes fiscales et pénales	0,00	23 100,00	23 100,
714	Bourses et prix	5 000,00	3 000,00	3 000,
718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 000,00	1 000,
373	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	5 000,00	5 000,
6745	Subv. aux personnes de droit privé	20 000,00	0,00	0,
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	38 000,00	38 000,
88	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,
)22	Dépenses imprévues (e)	100 000,00	100 000,00	100 000,
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	16 229 920,00	18 429 672,00	18 429 672,0
)23	Virement à la section d'investissement	3 000 672,72	2 643 501,45	2 643 501,
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	150 000,00	189 000,00	189 000,
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	150 000,00	189 000,00	189 000,
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 150 672,72	2 832 501,45	2 832 501,
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 150 672,72	2 832 501,45	2 832 501,
T0T41	DES DEBENSES DE FONCTIONNEMENT DE	10.000	_ 302 007,70	2 002 0011

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 262 173,45

19 380 592,72

21 262 173,45

21 262 173,45

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE

L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Publié le ,00

0,00

Reçu en préfecture le 18/04/2023

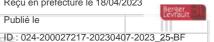
ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



#### III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETT

Chap / Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) art(1) budget nouvelles (3) précédent (2) 013 Atténuations de charges 80 000,00 32 000,00 32 000,00 6419 Remboursements rémunérations personnel 80 000.00 32 000.00 32 000.00 6459 Rembourst charges SS et prévoyance 0.00 0,00 0,00 70 1 283 800,00 Produits services, domaine et ventes div 1 276 640.00 1 283 800.00 70632 Redevances services à caractère loisir 4 000.00 10 000.00 10 000.00 7066 Redevances services à caractère social 408 000 00 452 000 00 452 000 00 70688 Autres prestations de services 0.00 300,00 300,00 70841 Mise à dispo personnel B.A., régies 60 000,00 86 500,00 86 500,00 70845 58 000,00 10 000,00 10 000,00 Mise à dispo personnel communes du GFP 70848 Mise à dispo personnel autres organismes 132 000,00 120 000,00 120 000,00 70875 Remb. frais par les communes du GFP 561 000.00 540 000.00 540 000.00 70878 64 000,00 Remb. frais par d'autres redevables 52 640.00 64 000.00 7088 Produits activités annexes (abonnements) 1 000,00 1 000,00 1 000,00 73 Impôts et taxes 12 704 935,00 14 760 935,00 14 760 935,00 73111 Impôts directs locaux 3 301 000 00 3 529 000.00 3 529 000 00 73112 1 000 000,00 Cotisation sur la VAE 968 000.00 1 000 000.00 Taxe sur les Surfaces Commerciales 73113 460 000.00 505 000,00 505 000.00 73114 Imposition Forf. sur Entrep. Réseau 85 000,00 100 000,00 100 000,00 7318 Autres impôts locaux ou assimilés 20 000.00 50 000.00 50 000.00 73211 228 141,00 228 141,00 228 141,00 Attribution de compensation 73223 Fonds péréquation ress. com. et intercom 0,00 240 000,00 240 000,00 7328 32 794.00 32 794.00 32 794.00 Autres fiscalités reversées 7331 Taxe enlèvement ordures ménagères et ass 3 700 000,00 4 300 000,00 4 300 000,00 7342 Versement mobilité 540 000.00 550 000.00 550 000.00 7362 Taxes de séjour 1 200 000,00 1 800 000,00 1 800 000,00 7382 Fraction de TVA 2 170 000,00 2 426 000,00 2 426 000,00 74 2 863 260,00 2 893 636,00 2 893 636,00 **Dotations et participations** 74124 Dotation d'intercommunalité 181 000 00 200 000.00 200 000.00 74126 Dot. compensat° groupements de communes 1 085 000,00 1 061 000,00 1 061 000,00 744 **FCTVA** 0,00 0,00 0,00 74718 Autres participations Etat 68 800,00 32 000,00 32 000,00 7472 Participat° Régions 36 560,00 18 336,00 18 336,00 7473 35 800.00 Participat<sup>o</sup> Départements 29 300 00 35 800 00 74758 Participat° Autres groupements 11 600,00 9 500,00 9 500,00 1 200 000,00 7478 1 200 000,00 Participat° Autres organismes 1 138 000,00 74832 Attribution du fonds départemental TP 0.00 0,00 0.00 74833 Etat - Compensation CET (CVAE et CFE) 260 000,00 278 000,00 278 000,00 74834 Etat - Compens. exonérat° taxes foncière 15 000,00 15 000,00 15 000,00 7488 Autres attributions et participations 38 000,00 44 000,00 44 000,00 75 Autres produits de gestion courante 60 000,00 87 000,00 87 000,00 752 Revenus des immeubles 60 000,00 87 000,00 87 000,00 7588 0,00 0,00 0,00 Autres produits div. de gestion courante **TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES** 16 984 835,00 19 057 371,00 19 057 371,00 (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 01376 Produits financiers (b) 0,00 0,00 0,00 77 Produits exceptionnels (c) 1 000,00 65 000,00 65 000,00 7718 Autres produits except. opérat° gestion 0.00 0.00 0.00 Mandats annulés (exercices antérieurs) 500.00 0.00 0.00 7788 Produits exceptionnels divers 500,00 65 000,00 65 000,00 Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5) 0.00 0.00 0.00

= a+b+c+d			
Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Immobilisations corporelles	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	450 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	17 435 835,00	19 572 371,00	19 572 371,00
			+
	RESTES A	A REALISER N-1 (10)	+ 0,00
	RESTES A	A REALISER N-1 (10)	+ 0,00
R	RESTES A	` '	+ 0,00 + 1 689 802,45

16 985 835.00

19 122 371.00

19 122 371.00

TOTAL DES RECETTES REELLES

042 722

043

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Chap / Libellé (1) Pour mémoire art(1) budget précédent (2)

**Public leitions** ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULES
--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	314 833,00	381 000,00	381 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	159 000,00	159 000,00	159 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 833,00	0,00	0,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	95 000,00	95 000,00	95 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	55 000,00	127 000,00	127 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	4 303 796,97	00,000 008	800 000,00
103	Opération d'équipement n° 103 (5)	25 000,00	30 000,00	30 000,00
104	Opération d'équipement n° 104 (5)	150 497,62	25 000,00	25 000,00
106	Opération d'équipement n° 106 (5)	0,00	2 000,00	2 000,00
112	Opération d'équipement n° 112 (5)	31 311,33	50 000,00	50 000,00
115	Opération d'équipement n° 115 (5) Opération d'équipement n° 117 (5)	68 655,16 25 000,00	100 000,00 70 000,00	100 000,00 70 000,00
119		1 391 112,97		
121	Opération d'équipement n° 119 (5) Opération d'équipement n° 121 (5)	20 000,00	1 080 000,00 20 000,00	1 080 000,00 20 000,00
122	Opération d'équipement n° 122 (5)	63 763,40	79 000,00	79 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	57 146,07	35 000,00	35 000.00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	27 844,46	0,00	0,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	30 000.00	30 000,00	30 000,00
126	Opération d'équipement n° 126 (5)	932 856,82	400 000,00	400 000,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	420 000,00	200 000,00	200 000,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	0,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'équipement	8 291 817,80	4 132 000,00	4 132 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 500,00	1 250 500,00	1 250 500,00
1641	Emprunts et dettes destinaces  Emprunts en euros	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	5 000,00	5 000,00
261	Titres de participation	0,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	1 350 500,00	1 355 500,00	1 355 500,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (6)	16 116,00	0,00	0,00
4581202201	CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES (6)	0,00	40 000,00	40 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	16 116,00	40 000,00	40 000,00
1014	TOTAL DEPENSES REELLES		The state of the s	
		9 658 433,80	5 527 500,00	5 527 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)  Reprises sur autofinancement antérieur (8)	450 000,00 0,00	450 000,00 0,00	450 000,00 0,00
		450 000,00		
2151	Charges transférées (9)	+	450 000,00	450 000,00
2151	Réseaux de voirie	450 000,00	450 000,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	450 000,00	450 000,00	450 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 108 433,80	5 977 500,00	5 977 500,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 858 625,62
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	728 803,27
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 564 928,89

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Publié le



(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 225 614,58	592 260,00	592 260,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 193 305,45	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	646 800,00	0,00	0,00
1313 13141	Subv. transf. Départements Subv. transf. Communes membres du GFP	1 164 170,13	0,00	0,00
13146	Attrib. de compensation d'investissement	0,00 92 260,00	0,00 92 260,00	0,00 92 260,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	8 355,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	85 742,00	130 000,00	130 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13241 13246	Subv. non transf. Communes du GFP Attrib. de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00 0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	34 982,00	200 000,00	200 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	170 000,00	170 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 868 623,28	1 919 638,55	1 919 638,55
1641	Emprunts en euros	1 868 623,28	1 919 638,55	1 919 638,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 100,00	93 100,00
2313	Constructions	0,00	93 100,00	93 100,00
	Total des recettes d'équipement	5 094 237,86	2 604 998,55	2 604 998,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 120 907,64	2 449 542,65	2 449 542,65
10222	FCTVA	825 000,00	500 000,00	500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	295 907,64	1 949 542,65	1 949 542,65
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 304,00	0,00	0,00
274	Prêts	32 304,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 153 711,64	2 449 542,65	2 449 542,65
4582202101 4582202201	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (5) CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES (5)	164 568,00 0,00	0,00 40 000,00	0,00 40 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	164 568,00	40 000,00	40 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	6 412 517,50	5 094 541,20	5 094 541,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 000 672,72	2 643 501,45	2 643 501,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	150 000,00	189 000,00	189 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	6 000,00	5 100,00	5 100,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	0,00	9 250,00	9 250,00
28051	Concessions et droits similaires	4 000,00	16 250,00	16 250,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	1 750,00	1 750,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	75 000,00	95 650,00	95 650,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	13 700,00	13 700,00
28182	Matériel de transport	3 000,00	3 400,00	3 400,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	16 650,00	16 650,00
28184	Mobilier	17 000,00	18 050,00	18 050,00
28188	Autres immo. corporelles	4 000,00	9 200,00	9 200,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 150 672,72	2 832 501,45	2 832 501,45
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 150 672,72	2 832 501,45	2 832 501,45
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 563 190,22	7 927 042,65	7 927 042,65
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET I		Envoyé en préfecture le 18/0 Reçu en préfecture le 18/0	04/2023
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le <b>positions</b> ID : 024-200027217-2023	0407-2023_25-BF
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (10)	2 637 886,24
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION	N POSITIF REPOR	TE OU ANTICIPE (10)	0,00
			_	=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 10 564 928,89			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)** LIBELLE: RESEAU DE LECTURE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	5 200 529,63	a 2 464	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
			436,72			
20	Immobilisations incorporelles	49 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 067,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 648,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	205 927,30	78 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
2111	Terrains nus	988,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	6 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	16 433,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	748,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	19 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 297,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	2 794,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	143 039,18	78 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 944 886,33	2 386 436,72	500 000,00	500 000,00	0,00
2313	Constructions	4 944 886,33	2 386 436,72	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 1 892 140,34	d 170 000,00
13	Subventions d'investissement	1 892 140,34	170 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	625 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	969 441,63	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	95 037,23	170 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	202 661,48	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 202 296,38
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

, 10/04/



# III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1) LIBELLE : LOGEMENTS MARQUAY ET TAMNIES

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	5 578,80	a 22 091,15	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 578,80	22 091,15	30 000,00	30 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 578,80	22 091,15	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-52 091,15
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 104 (1) LIBELLE : CUZE ET ENEA

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	283 006,44	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 797,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	37 797,60	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 560,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	9 560,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	233 603,66	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	172 688,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	60 915,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation					
23	Immobilisations en cours	2 045,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 045,18	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 57 007,58	d 0,00
13	Subventions d'investissement	57 007,58	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	18 497,58	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	38 510,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	32 007,58
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 106 (1) LIBELLE: ECOLE DE MUSIQUE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 683,46	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 683,46	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 683,46	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)

# LIBELLE : BUREAUX ET BATIMENTS Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	258 693,25	a 3 895,58	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	104 318,29	1 650,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	104 318,29	1 650,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137 570,55	2 245,58	40 000,00	40 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	18 028,23	2 052,60	10 000,00	10 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 084,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	75 414,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	16 043,07	192,98	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 804,41	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	16 804,41	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-53 895,58
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 115 (1)** LIBELLE: SIGNALISATION ROUTIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	567 180,07	a 5 937,66	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 590,76	2 025,80	20 000,00	20 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	140 590,76	2 025,80	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	426 589,31	3 911,86	80 000,00	80 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	426 589,31	3 911,86	80 000,00	80 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

N-	
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-105 937,66
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# **III – VOTE DU BUDGET**

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 117 (1)** LIBELLE: POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	307 156,54	a 0,00	70 000,00	b 70 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	31 801,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	31 801,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	206 353,82	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	198 353,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	69 000,76	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	69 000,76	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 31 535,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	31 535,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	31 535,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-38 465,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



## III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1) LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 747 882,37	a 817	1 080 000,00	b 1 080 000,00	b 0,00
			489,54			
20	Immobilisations incorporelles	5 532,00	8 106,60	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 532,00	8 106,60	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	17 521,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	17 521,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 889 260,97	809 382,94	1 070 000,00	1 070 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	329 920,15	178 800,00	120 000,00	120 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 248,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	4 555 092,23	630 582,94	950 000,00	950 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 835 567,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 729,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	1 817 838,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 130 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	130 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du	0,00	0,00
	GFP		
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	130 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 767 489,54
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

 $<sup>\</sup>hbox{(2) D\'etailler les articles conform\'ement au plan de comptes appliqu\'e par la commune ou l'établissement.}$ 

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



### III - VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 121 (1) LIBELLE: URBANISME PLUI**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	440 365,56	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	423 731,34	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	414 531,34	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 634,22	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	16 634,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 72 385,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	72 385,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	72 385,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	52 385,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023





## III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 122 (1) LIBELLE : PETITE ENFANCE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	109 436,60	a 10 909,67	79 000,00	b 79 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 918,40	840,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 918,40	840,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	99 518,20	10 069,67	79 000,00	79 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	51 818,52	1 819,12	60 000,00	60 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 673,04	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 452,39	8 250,55	4 500,00	4 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	685,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	24 034,65	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	854,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-89 909,67
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1) LIBELLE : ENFANCE ET JEUNESSE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	171 265,61	a 23 298,68	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 059,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 059,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 142,78	23 298,68	35 000,00	35 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 047,68	23 298,68	20 000,00	20 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	25 737,73	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	2 012,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 149,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 825,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	35 985,09	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 035,18	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	65 063,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	65 063,03	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 16 866,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	16 866,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	16 866,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = $(c + d) - (a + b)$	-41 432,68
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)** LIBELLE: CONSTRUCTION ABATTOIR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	29 716,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 793,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	27 793,38	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 922,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 922,62	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1) LIBELLE : VELO ROUTE VOIE VERTE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 126 (1) LIBELLE : SIEGE CCSPN

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	655 378,16	a 407 597,61	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 002,78	27 680,84	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 002,04	27 680,84	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	38 700,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	554 375,38	379 916,77	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	554 375,38	379 916,77	400 000,00	400 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 267 025,00	d 93 100,00
13	Subventions d'investissement	267 025,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	173 750,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	93 275,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 100,00
2313	Constructions	0,00	93 100,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-447 472,61
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



### **III – VOTE DU BUDGET** DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1) LIBELLE: FRANCE TABAC**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	99 652,76	a 80 208,53	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	98 852,76	80 208,53	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	98 852,76	80 208,53	200 000,00	200 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 238 422,32	d 0,00
13	Subventions d'investissement	238 422,32	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	238 422,32	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-41 786,21
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

rreça en prefectare

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEI

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1) LIBELLE: CONSTRUCTION GENDARMERIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-400 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III - VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### **OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)** LIBELLE: REHABILITATION RATZ HAUT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 200,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 200,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	10 200,00	30 000,00	30 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-40 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

#### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1) LIBELLE : MAISON DE LA JEUNESSE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
1	OTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 200 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(3)</sup> A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

<sup>(4)</sup> Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

IV - ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	Т						
					DEPENSES							
Dépenses réelles - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3)	1 532 000	840 000 840 000 0	0 0 0	0 0 0	812 500 812 000 0	495 000 495 000 0	0 0	79 000 79 000 0	30 000 30 000 0	1 225 000 1 215 000 10 000	514 000 270 000 204 000	5 527 500 3 741 000 391 000
- Opérations financières Dépenses d'ordre	1 532 000 0											1 532 000 450 000
Total dépenses de l'exercice	1 532 000	840 000	0	0	812 500	495 000	0	79 000	30 000	1 675 000	514 000	5 977 500
RAR N-1 et reports	728 803	409 843	0	0	2 466 087	33 499	0	10 910	22 091	829 260	86 936	4 587 429
Total cumulé dépenses d'investissement	2 260 803	1 249 843	0	0	3 278 587	528 499	0	89 910	52 091	2 504 260	600 936	10 564 929
					RECETTES		-					
Total recettes de l'exercice	7 293 943	93 100	0	0	170 000	200 000	0	0	0	130 000	40 000	7 927 043
RAR N-1 et reports	0	298 560	0	0	1 892 140	14 466	0	2 400	0	129 393	300 927	2 637 886
Total cumulé recettes d'investissement	7 293 943	391 660	0	0	2 062 140	214 466	0	2 400	0	259 393	340 927	10 564 929

					FONCTIONNEME	NT								
	DEPENSES													
Total dépenses de l'exercice	al dépenses de l'exercice 5 220 551 1 975 888 0 50 000 565 676 1 485 042 0 3 508 999 19 900 6 286 722 2 149 395 21 262 17													
AR N-1 et reports 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0											0			
Total cumulé dépenses de fonctionnement														
					RECETTES	-	-							
Total recettes de l'exercice	11 464 935	639 000	0	19 000	25 300	423 500	0	1 286 000	40 000	5 576 300	98 336	19 572 371		
RAR N-1 et reports	100.000													
Total cumulé recettes de fonctionnement	13 154 737	639 000	0	19 000	25 300	423 500	0	1 286 000	40 000	5 576 300	98 336	21 262 173		

<sup>(1)</sup> La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

<sup>(2)</sup> Ou biens de la structure intercommunale.

<sup>(3)</sup> Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger Levrault

A1

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

### IV - ANNEXES

### PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						INVESTISSEMEN	г						
						DEPENSES							
Total dépens	es investissement	1 532 000	1 249 843	0		3 278 587	528 499	0	89 910	52 091	2 504 260	600 936	9 836 126
Dépenses rée		1 532 000	1 249 843	0	0	3 278 587	528 499	0	89 910	52 091	2 054 260	600 936	9 386 126
010	Stocks	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	С
020	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000	0	0	0	500	0	0	0	0	0	0	1 250 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C
204	Subventions d'équipement versées	177 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 833	204 000	386 833
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
		0	1 249 843	0	0	3 278 087	528 499	0	89 910	52 091	2 048 427	350 209	7 597 065
Opérations d'		0	0	0	0	3 264 437	0	0	0	02 00 1	0	0	3 264 437
102	RESEAU DE LECTURE	0	0	0	0	0	0	0	0	52 091	0	0	52 091
103	LOGEMENTS MARQUAY ET	0		Ü			Ü	Ĭ		02 00 1	Ů	· ·	02 00
104	TAMNIES CUZE ET ENEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 000	0	25 000
104	ECOLE DE MUSIQUE	0	0	0	0	2 000	0	0	0	0	0	0	2 000
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0	42 246	0	0	11 650	0	0	0	0	0	0	53 896
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 938	0	105 938
117	POLE ECONOMIQUE ET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000	70 000
	ADMINISTRATF												
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 897 490	0	1 897 490
121	URBANISME PLUI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
122	PETITE ENFANCE	0	0	0	0	0	0	0	89 910	0	0	0	89 910
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0	0	0	0	0	58 299	0	0	0	0	0	58 299
124	CONSTRUCTION ABATTOIR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0	0	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	30 000

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger,

Art. (1)	Libellé	01 Opérations	0 Services	1 Sécurité et salubrité	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et	5 Interventions sociales et	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 024-2000272		023_25-BF
Art. (1)	Libelle	non ventilables	généraux administrat° publiques	publiques	Formation		jeunesse	sociales et santé			environnemt	economique	
126	SIEGE CCSPN	0	807 598	0	0	0	0	0	0	0	0	0	807 598
127	FRANCE TABAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	280 209	280 209
128	CONSTRUCTION GENDARMERIE	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 000
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0	0	0	0	0	40 200	0	0	0	0	0	40 200
130	MAISON DE LA JEUNESSE	0	0	0	0	0	400 000	0	0	0	0	0	400 000
Opérations pou	ur compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 727	46 727
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4581202201	GENS DU VOYAGE CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 727	46 727
Dépenses d'or	rdre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total recettes	investissement	7 293 943	391 660	0	0	2 062 140	214 466	0	2 400	0	259 393	340 927	10 564 929
Recettes réelle	es	4 461 441	391 660	0	0	2 062 140	214 466	0	2 400	0	259 393	340 927	7 732 427
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 449 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 449 543
13	Subventions d'investissement	92 260	298 560	0	0	2 062 140	214 466	0	2 400	0	259 393	238 422	3 167 641
16	Emprunts et dettes assimilées	1 919 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 919 639
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	93 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	93 100
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations po	ur compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 505	102 505
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 505	0 102 505
4582202201	CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES	U	U	0			0			0	0	102 303	102 303

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat°	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 024-2000272 services urbains, environnemt		23_25-BF	
		0 000 504	publiques										0.000.504	4
Recettes d'ord	re	2 832 501	0	0	0	0	0	0	U	U	U	0	2 832 501	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 643 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 643 501	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	189 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000	1
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

F()	NGI	ION	$N \vdash N$	1FN1	

						DEPENSES							
Total dépen	ses de fonctionnement	5 220 551	1 975 888	0	50 000	565 676	1 485 042	0	3 508 999	19 900	6 286 722	2 149 395	21 262 173
Dépenses ré	éelles	2 388 050	1 975 888	0	50 000	565 676	1 485 042	0	3 508 999	19 900	6 286 722	2 149 395	18 429 672
011	Charges à caractère général	0	502 159	0	0	197 183	412 855	0	201 942	19 900	989 423	116 900	2 440 362
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 232 349	0	50 000	368 493	1 072 187	0	2 207 057	0	997 299	175 495	6 102 880
014	Atténuations de produits	1 084 950	0	0	0	0	0	0	0	0	4 300 000	1 800 000	7 184 950
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	950 000	241 380	0	0	0	0	0	1 100 000	0	0	57 000	2 348 380
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	183 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 000
67	Charges exceptionnelles	70 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 100
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d	'ordre	2 832 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 832 501
023	Virement à la section d'investissement	2 643 501	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 643 501
042	Opérat° ordre transfert entre sections	189 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	189 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						RECETTES							
Total recette	es de fonctionnement	11 464 935	639 000	0	19 000	25 300	423 500	0	1 286 000	40 000	5 576 300	98 336	19 572 371
Recettes rée	elles	11 464 935	639 000	0	19 000	25 300	423 500	0	1 286 000	40 000	5 126 300	98 336	19 122 371
013	Atténuations de charges	0	32 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 000
70	Produits des services, du domaine,	0	484 000	0	0	300	208 000	0	265 000	0	246 500	80 000	1 283 800
	vente												
73	Impôts et taxes	9 910 935	0	0	0	0	0	0	0	0	4 850 000	0	14 760 935
74	Dotations et participations	1 554 000	11 000	0	19 000	25 000	215 500	0	1 021 000	0	29 800	18 336	2 893 636
75	Autres produits de gestion courante	0	47 000	0	0	0	0	0	0	40 000	0	0	87 000

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

											reçu en prerectare le 16/0-4/2020			
Art. (1)	Libellé	01 Opérations	0 Services	1 Sécurité et salubrité	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et	5 Interventions sociales et	6 Famille	7 Logement	Publié le ID : 024-2000272		D23_25-BF	
Art. (1)	Libelle	non ventilables	généraux administrat° publiques	publiques	Formation		jeunesse	sociales et santé			environnemt	economique		
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
77	Produits exceptionnels	0	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000	0	450 000	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

### IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act°	Total
		Operations non ventuation	Administration generals	0401100	européen.	
	DEPENSES (2)	5 220 551,45	1 975 888,00	0,00	0,00	7 196 439,45
	Dépenses de l'exercice	5 220 551,45	1 975 888,00	0,00	0,00	7 196 439,45
011	Charges à caractère général	0,00	502 159,00	0,00	0,00	502 159,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 232 349,00	0,00	0,00	1 232 349,00
014	Atténuations de produits	1 084 950,00	0,00	0,00	0,00	1 084 950,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 643 501,45	0,00	0,00	0,00	2 643 501,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections	189 000,00	0,00	0,00	0,00	189 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	950 000,00	241 380,00	0,00	0,00	1 191 380,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	183 000,00	0,00	0,00	0,00	183 000,00
67	Charges exceptionnelles	70 100,00	0,00	0,00	0,00	70 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	13 154 737,45	639 000,00	0,00	0,00	13 793 737,45
	Recettes de l'exercice	11 464 935,00	639 000,00	0,00	0,00	12 103 935,00
013	Atténuations de charges	0,00	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	484 000,00	0,00	0,00	484 000,00
73	Impôts et taxes	9 910 935,00	0,00	0,00	0,00	9 910 935,00
74	Dotations et participations	1 554 000,00	11 000,00	0,00	0,00	1 565 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	47 000,00	0,00	0,00	47 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	1 689 802,45	0,00	0,00	0,00	1 689 802,45
	SOLDE (2)	7 934 186,00	-1 336 888,00	0,00	0,00	6 597 298,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé				Publié le Sous-fonction 04					
		020	021	022	023	024	025	026	ID: 024-200027217-2023	0407-2023_25-BF
		Administrat°générale collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	Cimetières et pom funèbres		Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES (2)	1 858 788,00	117 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 00,0	0,00
	Dépenses de l'exercice	1 858 788,00	117 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 00,0	0,00
011	Charges à caractère général	501 859,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 232 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	124 580,00	116 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Re	stes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES (2)	639 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
-	Recettes de l'exercice	639 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
013	Atténuations de charges	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	484 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
75	Autres produits de gestion courante	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00 0,00	
Re	stes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 219 788,00	-117 100,00	0.00	0.00	0.00	0,00		0,00 0,00	

- (1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
- (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lig apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

1 004

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11	12	Total		
	DEPENSES (2)	Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique			
	•	0.00	0,00	0,00		
011	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00 0,00	0,00		
012	Charges à caractère général  Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00		
		· ·		·		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00		
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00		
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00		
-	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00		

(1)	Libellé			Sous-fonction 11			
			111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection	
						civile	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé			Sous-fonction 11	Publié le	Levrault
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	217-20230407-2023_25-BF
						civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
		Services communs	Enseignement du premier	Enseignement du	Enseignement	Formation continue	Services annexes de	
			degré	deuxième degré	supérieur		l'enseignement	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	-50 000,00	-31 000,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger Levrault

(1)	Libellé	Sous-fonction 21					Levrault		
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes	251 Hébergement et	252 Transports	253 ID Sport scolaire	: 024-200027217-20230 Médecine scolaire	407-2023_25-BF Classes de
			·	regroupées	restauration	scolaires	·		découverte et autres
					scolaire				services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,0	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,0	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,0	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	-50 000,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

#### **FONCTION 3 – Culture**

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total
		Services communs	Expression artistique	Conservation et diffusion des patrimoine	Action culturelle	
	DEPENSES (2)	0,00	169 660,00	396 016,00	0,00	565 676,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	169 660,00	396 016,00	0,00	565 676,00
011	Charges à caractère général	0,00	129 660,00	67 523,00	0,00	197 183,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	40 000,00	328 493,00	0,00	368 493,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	300,00	25 000,00	0,00	25 300,00
	Recettes de l'exercice	0,00	300,00	25 000,00	0,00	25 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-169 360,00	-371 016,00	0,00	-540 376,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Levrault

			Sous-fonct	on 31			Publié-len	Publié-lenction 32		
(1)	Libellé	311	312	313	314	321	3ÎD : 024-2	00027217-202304	07-2023_25-BF	
		Expression musicale,	Arts plastiques,	Théâtres	Cinémas et	Bibliothèques et	Musées	Archives	Entretien du	
		lyrique et choré.	activités		autres salles de	médiathèques			patrimoine culturel	
			artistiques		spectacles					
	DEPENSES (2)	169 660,00	00,0	0,00	0,00	396 016,00	00,0	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	169 660,00	0,00	0,00	00,0	396 016,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	129 660,00	0,00	0,00	0,00	67 523,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	40 000,00	0,00	0,00	0,00	328 493,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
	RECETTES (2)	300,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,0	
	Recettes de l'exercice	300,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,0	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
70	Produits des services, du domaine, vente	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,0	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,0	
-	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	
	SOLDE (2)	-169 360.00	0.00	0.00	0.00	-371 016.00	0.00	0.00	0.0	

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40	41	42	Total
		Services communs	Sports	Jeunesse	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 485 042,00	1 485 042,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 485 042,00	1 485 042,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	412 855,00	412 855,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 072 187,00	1 072 187,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	00,0
	RECETTES (2)	0,00	0,00	423 500,00	423 500,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	423 500,00	423 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	208 000,00	208 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	215 500,00	215 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0.00	0.00	-1 061 542,00	-1 061 542,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

		erger evrault	

Dispares de l'avercice   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   1123 \$15.00   281 \$28.00   0.00   0.11   Charges à caractère général   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   355 \$49.00   57 \$85.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   75 \$85.25.00   301 \$415.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   75 \$85.25.00   301 \$415.00   0.0	(1) Libellé				Sous-fonction 41			Publié le	Sous-fonction 42	Levrauit
DEPENSES (2)			411	412	413	414	415	1D : 024-2	00027217-202304	07-2023_25-BF
DEPENSES (2)			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres		Centres de	Autres activités	Colonies de
DEPENSES (2)   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   1123 155.00   341 525.00   0.00			gymnases				sportives	loisirs	pour les jeunes	vacances
Dispares de l'avercice   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   1123 \$15.00   281 \$28.00   0.00   0.11   Charges à caractère général   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   355 \$49.00   57 \$85.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   75 \$85.25.00   301 \$415.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   0.00   75 \$85.25.00   301 \$415.00   0.0						I				
Charges & caractère général						I				0,00
1012   Charges de personnel, frais assimilés   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   768 026,00   304 161,00   0,00						i i			T	0,00
Ot   Attenuations de produits	i				· ·					0,00
Dépanses imprévues	i	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	-,	768 026,00	304 161,00	0,00
1023   Virement à la section d'investissement   0,00   0	014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat* ordre transfert entre sections	022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérat* ordre Intérieur de la section   0,00   0,	023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Second	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais functionnement des groupes d'élus   0,00	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges financières	65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports   0,00	66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports   0,00	67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)         0.00         0.00         0.00         0.00         0.00         391 600.00         31 900.00         0.00           Recettes de l'exercice         0.00         0.00         0.00         0.00         0.00         391 600.00         31 900.00         0.00           013         Atténuations de charges         0.00<	68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice   0,00   0,00   0,00   0,00   0,00   391 600,00   31 900,00   0,00		Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013         Atténuations de charges         0,00         0,0		RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 600,00	31 900,00	0,00
042         Opérat° ordre transfert entre sections         0,00		Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 600,00	31 900,00	0,00
043         Opérat° ordre intérieur de la section         0,00	013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70         Produits des services, du domaine, vente         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         198 000,00         10 000,00         0,00           73         Impôts et taxes         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         21 900,00         0,00           74         Dotations et participations         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         193 600,00         21 900,00         0,00           75         Autres produits de gestion courante         0,00 <t< td=""><td>042</td><td>Opérat° ordre transfert entre sections</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td><td>0,00</td></t<>	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73         Impôts et taxes         0,00	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T3	70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	198 000.00	10 000.00	0,00
74         Dotations et participations         0,00         0,00         0,00         0,00         0,00         193 600,00         21 900,00         0,00           75         Autres produits de gestion courante         0,00 <td>73</td> <td></td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0.00</td> <td>0,00</td>	73		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0,00
75         Autres produits de gestion courante         0,00	1					i i		193 600.00		0.00
76         Produits financiers         0,00 <td>i .</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>i i</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0,00</td>	i .					i i				0,00
77         Produits exceptionnels         0,00<	i	*				i i				0,00
78         Reprise sur amortissements et provisions         0,00	i				·	i i		-,		0.00
Restes à réaliser – reports 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,	i .					1		-,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	0,00
		· · ·	i		· ·			-,		0,00
		SOLDE (2)	0.00	0.00	0,00	0.00	0.00	-731 916,00	-329 626,00	0.00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

A1.1

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

# PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

### FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51	52	Total
	DEPENSES (2)	Santé 0,00	Interventions sociales	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges à caractère general  Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
012	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Ì				
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

e١			

(1)	Libellé		Sous-fonction 51		Sous-for Publié le			Levrault	
		510	511	512	520	521	521D : 024-2	00027217-2023040	7-2023_25-BF
		Services	Dispensaires, autres	Actions de	Services	Services à	Act° pour l'enfance	Act° pour	Autres services
		communs	établist sanitaires	prévention sanitaire	communs	caractère social	et l'adolescence	personnes en	
	DEDENICES (O)					handicapés		difficulté	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

#### **FONCTION 6 – Famille**

(1)	Libellé	60	61	62	63	64	Total
		Services communs	Services en faveur des	Actions en faveur de la	Aides à la famille	Crèches et garderies	
			personnes âgées	maternité			
	DEPENSES (2)	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	2 408 999,00	3 508 999,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	2 408 999,00	3 508 999,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	201 942,00	201 942,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	2 207 057,00	2 207 057,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286 000,00	1 286 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286 000,00	1 286 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 021 000,00	1 021 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 100 000,00	0,00	0,00	-1 122 999,00	-2 222 999,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger Levrault

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

### IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

# PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### **FONCTION 7 – Logement**

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
		Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	19 900,00	0,00	19 900,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	19 900,00	0,00	19 900,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	19 900,00	0,00	19 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	20 100,00	0,00	20 100,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

### **FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement**

(1)	Libellé	81	82	83	Total
		Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	
	DEPENSES (2)	5 177 800,00	1 076 962,00	31 960,00	6 286 722,00
	Dépenses de l'exercice	5 177 800,00	1 076 962,00	31 960,00	6 286 722,00
011	Charges à caractère général	501 763,00	455 700,00	31 960,00	989 423,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	376 037,00	621 262,00	0,00	997 299,00
014	Atténuations de produits	4 300 000,00	0,00	0,00	4 300 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	5 096 500,00	450 000,00	29 800,00	5 576 300,00
	Recettes de l'exercice	5 096 500,00	450 000,00	29 800,00	5 576 300,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	246 500,00	0,00	0,00	246 500,00
73	Impôts et taxes	4 850 000,00	0,00	0,00	4 850 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	29 800,00	29 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-81 300,00	-626 962,00	-2 160,00	-710 422,00

(1)	Libellé		Sous-fonction 81								
		810 811		812	813	814	815	816			
	Services communs Eau et assainissement 0		Collecte et traitement ordures	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services				
				ménagères				divers			
	DEPENSES (2) 288 799.00 144 001.00		4 300 000,00	4 300 000,00 0,00 0,00 445 000,00							

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

	1 1						Reçu en preiecture	Berger,
(1)	Libellé				Sous-fonction 81		Publié le	Levrauit
		810	811	812	813	814	ID: 024-20002721	7-20230407-2023_25-BF
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	288 799,00	144 001,00	4 300 000,00	0,00	0,00	445 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	35 020,00	21 743,00	0,00	0,00	0,00	445 000,00	0,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	253 779,00	122 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,0
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
F	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	RECETTES (2)	160 000,00	86 500,00	4 300 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,0
	Recettes de l'exercice	160 000,00	86 500,00	4 300 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,0
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
70	Produits des services, du domaine, vente	160 000,00	86 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00	0,00	550 000,00	0,0
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,
F	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
	SOLDE (2)	-128 799,00	-57 501,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

1 83

(1)	Libellé			Sous-fonction 82					Publié	letion 83	Levrault
		820	821	822	823	824	830	831	ID: 02	4-200027217-202304	07-2023_25-BF
		Services communs	Equipements de	Voirie communale	Espaces verts	Autres opérations	Services communs	Aménageme	nt des	Act° spécif. lutte	Préservation du
			voirie	et routes	urbains	d'aménagement		eaux		contre la pollution	milieu naturel
						urbain					
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	1 076 962,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	31 960,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 076 962,00	0,00	0,00	0,00		00,0	0,00	31 960,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	455 700,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	31 960,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	621 262,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	29 800,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	29 800,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	29 800,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-626 962,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	-2 160,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## **FONCTION 9 – Action économique**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	260 444,00	0,00	1 050,00	0,00	17 000,00	1 870 901,00	0,00	2 149 395,00
	Dépenses de l'exercice	260 444,00	0,00	1 050,00	0,00	17 000,00	1 870 901,00	0,00	2 149 395,00
011	Charges à caractère général	113 790,00	0,00	1 050,00	0,00	0,00	2 060,00	0,00	116 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	106 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 841,00	0,00	175 495,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	57 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	28 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	98 336,00
	Recettes de l'exercice	28 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	98 336,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	80 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	18 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 336,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-232 108,00	0,00	-1 050,00	0,00	-17 000,00	-1 800 901,00	0,00	-2 051 059,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNAUTE DE COMMUNES	SARI AT PERIGORD	- CCSPN - BUDGET PRINCIPAL	- RP	2023
COMMONACTE DE COMMONES	SAKLAT PERIOURD	- CCOPIN - BUDGET PRINCIPAL	- Dr .	- 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	DEPENSES (2)	2 260 803,27	1 249 843,19	0,00	0,00	3 510 646,46
	Dépenses de l'exercice	1 532 000,00	840 000,00	0,00	0,00	2 372 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	177 000,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équiper	nent	0,00	840 000,00	0,00	0,00	840 000,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
117	POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
126	SIEGE CCSPN	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
128	CONSTRUCTION GENDARMERIE	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
Opérations pour cor	npte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	728 803,27	409 843,19	0,00	0,00	1 138 646,46
	RECETTES (2)	7 293 942,65	391 660,00	0,00	0,00	7 685 602,65
	Recettes de l'exercice	7 293 942,65	93 100,00	0,00	0,00	7 387 042,65
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 643 501,45	0,00	0,00	0,00	2 643 501,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	189 000,00	0,00	0,00	0,00	189 000,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	Coopérat° d	Publié le ID : 024-2000272	Total 217-20230407-2023_25-BF
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 449 542,65	0,00	0,00		0,00	2 449 542,65
13	Subventions d'investissement	92 260,00	0,00	0,00		0,00	92 260,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 919 638,55	0,00	0,00		0,00	1 919 638,55
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	93 100,00	0,00		0,00	93 100,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	298 560,00	0,00		0,00	298 560,00
	SOLDE (2)	5 033 139,38	-858 183,19	0,00		0,00	4 174 956,19

(1)	Libellé				Sous-fonction 02				Sous-for	nction 04
		020 Administrat°générale	021 Assemblée locale	022 Administration	023 Information,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc.	026 Cimetières et pompes	041 Subvention globale	048 Autres act° de
		collectivité		générale de l'état	communication,		(non classées ailleurs)	funèbres		coopérat° décentralisée
ı	DEPENSES (2)	1 249 843,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dé	penses de l'exercice	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé				Sous-fonction 02				blié le Sous-for	Berger
(1)	Libelle	020	021	022	023	024	025		0.11	0.10
		Administrat°générale collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	Cimetières et por <del>npes</del> funèbres	3 Subvention globale	407-2023_25-BF Autres act° de coopérat° décentralisée
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	versées									
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	affectation									
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	rattachées									
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	financières									
Opérations d'	1	840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	+	0,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		0,00
117	POLE ECONOMIQUE ET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	ADMINISTRATF	400,000,00	0.00	0.00						0.00
126 128	SIEGE CCSPN	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0 0,0		0,00
120	CONSTRUCTION  GENDARMERIE	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
Onárationa n	our compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
4581202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	<del>'</del>	0,00
4361202101	DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
Pos	tes à réaliser – reports	409 843,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	RECETTES (2)	391 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		0,00
	ecettes de l'exercice	93 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	<u> </u>	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	1	0,00
021	Virement de la sect° de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0		0,00
	fonctionnement	0,00	0,00	0,00	3,00	,,,,	3,00	0,0	, , , , ,	3,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	d'immobilisations									
040	Opérat° ordre transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	sections									
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	réserves									
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	d'investissement									
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
	assimilées									

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

									30 011	Berger Levrault
(1)	Libellé				Sous-fonction 02			Pι	blié le Sous-fo	nction 04
		020 Administrat°générale	021 Assemblée locale	022 Administration	023 Information,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc.	026 ID Cimetières et pompes	: 024-200027217-20230 Subvention globale	407-2023_25-BF Autres act de
		collectivité		générale de l'état	communication, publicité		(non classées ailleurs)	funèbres		coopérat° décentralisée
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
Opérations p	our compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
4582202101	TRAVAUX AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0,00	0,00
Res	tes à réaliser – reports	298 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0 0,00	0,00
	SOLDE (2)	-858 183,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0	0 0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

# FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équi	ipement	0,00	0,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Publié le	Total	Leviauit
ID - 024 20003	7247 20220407	2022 25 DE

(1)	Libellé	11	12	Publié le Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	ID: 024-200027217-20230407-2023 25-BF
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	te de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé			Sous-fonction 11	-	
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipeme	nt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	ote de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

- 82	io n	πo	•	

(1)	Libellé			Sous-fonction 11	Publié le	Berger Levfault
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	Pompiers, incendies et secours	217-20230407-2023_25-BF Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour con	pte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les dépenses et les recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## **FONCTION 2 – Enseignement - Formation**

(1)	Libellé	20	21	22 Enseignement du	23 Enseignement	24 Formation continue	25 Services annexes de	Total
		Services communs	Enseignement du premier degré	deuxième degré	supérieur	Formation continue	l'enseignement	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipem	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour cor	npte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du	22 Enseignement du	23 Enseignement	24 Formation continue	Publié le <sup>25</sup>	Total
		Services communs	premier degré	deuxième degré	supérieur	1 officiation continue	ID: 024-200027217-20	230407-2023_25-BF
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour con	npte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé		Sous-fonction 21				Sous-fonction 25	5	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équ	ipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé		Sous-fonction 21				Sous-fonct Pub	lé le	Levfault
		211	212	213	251	252	253 ID :	024-200027217-20230	407-2023_25-BF
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes	Hébergement et	Transports	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de
				regroupées	restauration	scolaires			découverte et autres
					scolaire			1	services
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les dépenses et les recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## **FONCTION 3 – Culture**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)	0,00	2 000,00	3 276 586,72	0,00	3 278 586,72
	Dépenses de l'exercice	0,00	2 000,00	810 500,00	0,00	812 500,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipemen	t	0,00	2 000,00	810 000,00	0,00	812 000,00
102	RESEAU DE LECTURE	0,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
106	ECOLE DE MUSIQUE	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Opérations pour compt	te de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	2 466 086,72	0,00	2 466 086,72
	RECETTES (2)	0,00	0,00	2 062 140,34	0,00	2 062 140,34
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture	e le 18/04/2023	Daniel III
Publié le	Total	Levrault

(1)	Libellé	30	31	32	Publié le	Total
		Services communs	Expression artistique	Conservation et diffusion des patrimoine	Acti ID: 024-20002721	7-20230407-2023_25-BF
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour com	pte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	1 892 140,34	0,00	1 892 140,34
	SOLDE (2)	0,00	-2 000,00	-1 214 446,38	0,00	-1 216 446,38

			Sous-fonct	on 31			Sous-fond	ction 32	
(1)	Libellé	311	312	313	314	321	322	323	324
		Expression musicale,	Arts plastiques,	Théâtres	Cinémas et	Bibliothèques et	Musées	Archives	Entretien du
		lyrique et choré.	activités		autres salles de	médiathèques			patrimoine culturel
	DEDENICES (2)		artistiques		spectacles				
	DEPENSES (2)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	3 276 586,72	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	2 000,00	0,00	0,00	0,00	810 500,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement	t .	2 000,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00	0,00	0,00	0,00
102	RESEAU DE LECTURE	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger

		Sous-fonction 31				Pûblié-fen	ction 32	Levrault	
(1)	Libellé	311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314 Cinémas et	321 Bibliothèques et	37D: 024-2 Musees	00027217-202304	07-2023_25-BF
		lyrique et choré.	activités artistiques		autres salles de spectacles	médiathèques			patrimoine culturel
106	ECOLE DE MUSIQUE	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	BUREAUX ET BATIMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	te de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	2 466 086,72	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062 140,34	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	te de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	1 892 140,34	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	-1 214 446,38	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)	0,00	30 000,00	498 498,68	528 498,68
	Dépenses de l'exercice	0,00	30 000,00	465 000,00	495 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipeme	ent	0,00	30 000,00	465 000,00	495 000,00
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
130	MAISON DE LA JEUNESSE	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00
Opérations pour com	pte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	33 498,68	33 498,68
	RECETTES (2)	0,00	0,00	214 466,00	214 466,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

	Reçu en pré	efecture le 18/04/2023	Barrers .
42	Publié le	Total	Levrault
eunesse			

(1)	Libellé	40	41	42 Publié le	Total
		Services communs	Sports	Jeunesse ID : 024-20	0027217-20230407-2023_25-BF
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour com	pte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	14 466,00	14 466,00
	SOLDE (2)	0,00	-30 000,00	-284 032,68	-314 032,68

(1)	Libellé			Sous-fonction 41		Sous-fonction 42			
		411	412	413	414	415	421	422	423
		Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de	Autres activités	Colonies de
		gymnases			équipements	sportives	loisirs	pour les jeunes	vacances
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	sportifs ou de loisir 30 000.00	0,00	98 498.68	400 000.00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	65 000,00	400 000,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équip	pement	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	65 000,00	400 000,00	0,00
123	ENFANCE ET JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
125	VELO ROUTE VOIE VERTE	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

ı	о,	٥,	e a	ú			
u							

(1)	Libellé			Sous-fonction 41			Publié le	Sous-fonction 42	Berger Levrault
		411	412	413	414	415	1D : 024-2	00027217-202304	07-2023_25-BF
		Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de	Autres activités	Colonies de
		gymnases			équipements sportifs ou de loisir	sportives	loisirs	pour les jeunes	vacances
129	REHABILITATION RATZ HAUT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
130	MAISON DE LA JEUNESSE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 498,68	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 178,00	201 288,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 178,00	1 288,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	-85 320,68	-198 712,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## **FONCTION 5 – Interventions sociales et santé**

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte	de tiers	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

_	-	_
Ba:	TOTAL TOTAL	

(1)	Libellé	51 Santé	Interventions sociales	Publié le Total  1D : 024-200027217-20230407-2023 25-BF
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1D : 024-200027217-20230407-2023_25-BP
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte	de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé		Sous-fonction 51				Sous-fonction 52		
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement	nt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	ate de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-for Publié le				Levfault
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	52 ID : 024-2 Act° pour rentance et l'adolescence	200027217-2023040 Act pour personnes en difficulté	7-2023_25-BF Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	ate de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN

A1.2

## **FONCTION 6 - Famille**

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des	62 Actions en faveur de la	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
			personnes âgées	maternité			
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	89 909,67	89 909,67
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipeme	nt	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
122	PETITE ENFANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00
Opérations pour comp	ote de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	10 909,67	10 909,67
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

						Reçu en préfectur	e le 18/04/2023
(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	Publié le Cr ID : 024-2000272	7-20230407-2023_25-BF
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compt	te de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

2 400,00

-87 509,67

2 400,00

-87 509,67

0,00

0,00

Restes à réaliser - reports

SOLDE (2)

0,00

0,00

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF



IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## **FONCTION 7 – Logement**

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEDENICES (2)	Services communs	Parc privé de la ville	Aide au secteur locatif	Aides à l'accession à la propriété	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	52 091,15	0,00	52 091,15
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équip	pement	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
103	LOGEMENTS MARQUAY ET TAMNIES	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Opérations pour	compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	22 091,15	0,00	22 091,15
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

				·	3	1010 10 10/0 1/2020
(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	Publié le Aides à l'acces ID : 024-20002	Total Berser, Total Tota
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour comp	ote de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-52 091,15	0,00	-52 091,15

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV - ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

# FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)	20 000,00	2 459 260,20	25 000,00	2 504 260,20
	Dépenses de l'exercice	20 000,00	1 630 000,00	25 000,00	1 675 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipemen	nt .	20 000,00	1 180 000,00	25 000,00	1 225 000,00
104	CUZE ET ENEA	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	1 080 000,00	0,00	1 080 000,00
121	URBANISME PLUI	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
Opérations pour comp		0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	829 260,20	0,00	829 260,20
	RECETTES (2)	72 385,00	130 000,00	57 007,58	259 392,58
	Recettes de l'exercice	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Publié le Environnement ID - 024	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10:024	200027217-20230407-2023_25-BF
13	Subventions d'investissement	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour c	ompte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<u> </u>	Restes à réaliser – reports	72 385,00	0,00	57 007,58	129 392,58
•	SOLDE (2)	52 385.00	-2 329 260.20	32 007.58	-2 244 867.62

(1)	Libellé		Sous-fonction 81										
		810	811	812	813	814	815	816					
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services					
				ménagères				divers					
	DEPENSES (2)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Dépenses de l'exercice	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
040	Opérat° ordre transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	sections												
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	réserves												
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	d'investissement												
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	assimilées												
18	Compte de liaison : affectat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	(BA,régie)												
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	versées												
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	affectation												

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé			Sous-fonction 81		Publié le	Levrault	
		810	811	812	813	814	ID: 024-20002721	7-20230407-2023_25-BF
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	ménagères 0,00	0,00	0,00	0,00	divers 0,00
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	bilisations 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		0,00				
	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération	ons d'équipement 20 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	CUZE ET ENEA 0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	URBANISME PLUI	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opération	ns pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R	estes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	72 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement	·	·	·	·	·		
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'immobilisations							
040	Opérat° ordre transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections							
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	réserves							
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'investissement							
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	assimilées							
18	Compte de liaison : affectat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie)							
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	versées							
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation							
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé				Sous-fonction 81		Publié le	Levrault	I.
		810	811	812	813			17-20230407-2023_25-BF	
		Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services	T
				ménagères				divers	1
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	rattachées								
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérat	ions pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser – reports	72 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	52 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1)	Libellé			Sous-fonction 82				Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	2 459 260,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'	équipement	0,00	0,00	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
104	CUZE ET ENEA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	
115	SIGNALISATION ROUTIERE	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
119	TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	1 080 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
121	URBANISME PLUI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations p	our compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé			Sous-fonction 82						netion 83	Berger
(1)	Listin	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement	830 Services communs	831 Aménagem eaux	ID : 02	4-200027217-202304 Act specif. lutte contre la pollution	07-2023_25-BF Preservation du milieu naturel
			Volitie	erioutes	urbanis	urbain		eaux	•	contre la politici	milled flattarer
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	829 260,20	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	57 007,58
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations	pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	57 007,58
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-2 329 260,20	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	32 007,58

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



IV – ANNEXES

# ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## **FONCTION 9 – Action économique**

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
		Interventions	Foires et marchés	Aides à	Aides à l'énergie,	Aides commerce et	Aides au tourisme	Aides aux services	
		économiques		l'agriculture et aux	indus. manufact., BTP	services		publics	
	DEPENSES (2)	600 936,01	0,00	industries 0,00	0,00	marchands 0,00	0,00	0,00	600 936,01
	Dépenses de l'exercice	514 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	204 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équiper	nent	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
117	POLE ECONOMIQUE ET ADMINISTRATF	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
124	CONSTRUCTION ABATTOIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
127	FRANCE TABAC	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Opérations pour co	mpte de tiers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
4581202201	CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	Restes à réaliser – reports	86 936,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 936,01
	RECETTES (2)	340 927,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 927,32
	Recettes de l'exercice	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

(1)	Libellé	90 Interventions	91 Foires et marchés	92 Aides à	93 Aides à l'énergie,	94 Aides commerce et	Aidos au touris	Publié D : 02	le 24-200027217-20230	0407-2023_25-BF
		économiques		l'agriculture et aux industries	indus. manufact., BTP	services marchands			publics	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	0,00
Opérations pour	compte de tiers	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	40 000,00
4582202201	CONSTRUCTION ABATTOIR SIDES	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	(	0,00	0,00	40 000,00
	Restes à réaliser – reports	300 927,32	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	300 927,32
•	SOLDE (2)	-260 008,69	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	-260 008,69

<sup>(1)</sup> Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<sup>(2)</sup> Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		origine du contrat							
					Lingidite	L LORIOG A I	g.nio da contidi	Taux	c initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 468 995,00									
1641 Emprunts en euros (total)					17 468 995,00									
10000010364 (AB3896)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	18/02/2014	27/02/2014	15/05/2014	1 000 000,00	F	FIXE	3,420	3,466		Т	Р	N	A-1
105906/5339031 (CDC_105906)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/01/2020	10/02/2020	01/05/2020	1 000 000,00	٧	LIVRETA	1,500	2,451		Т	С	N	A-1
1178833 (1178833-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/10/2010	19/12/2010	01/01/2012	79 695,00	V	LIVRETA	2,350	1,730		A	Р	N	A-1
1213511 (1213511-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	20/01/2012	01/08/2012	650 000,00	V	LEP	4,100	3,317		Т	С	N	A-1
1228124-1 (1228124-1)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/07/2012	10/08/2012	01/09/2013	230 100,00	F	FIXE	4,790	0,035		А	Р	N	A-1
1237169 (1237169)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	31/12/2012	01/01/2014	626 100,00	F	FIXE	3,920	3,895		A	Р	N	A-1
1630555 (1630555-1)	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2005	26/10/2005	01/02/2007	527 000,00	V	LIVRETA	4,250	3,033		Т	Р	N	A-1
5510746 (2019-01)	CAISSE D'EPARGNE	08/01/2018	22/01/2018	22/04/2018	102 100,00	F	FIXE	1,190	1,245		Т	Р	N	A-1
70003319839 (70003319839-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	28/11/2008	15/12/2008	15/03/2009	210 000,00	F	FIXE	4,800	4,888		Т	Р	N	A-1
70003319855 (70003319855-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	28/11/2008	16/12/2008	15/03/2009	1 200 000,00	F	FIXE	4,810	4,900		Т	Р	N	A-1
70004065342 (70004065342-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	18/11/2009	03/12/2009	15/03/2010	800 000,00	F	FIXE	3,750	3,804		Т	Р	N	A-1
70004921184 (70004921184-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/12/2010	30/12/2010	15/03/2011	600 000,00	F	FIXE	3,400	3,444		Т	Р	N	A-1
70004930710 (70004930710-1)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	30/12/2010	30/12/2010	15/03/2011	120 000,00	F	FIXE	3,840	3,896		Т	Р	N	A-1
70005916400 (70005916400)	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL	31/05/2012	15/06/2012	15/11/2012	260 000,00	F	FIXE	4,500	4,470		Т	Р	N	A-1
9556191/A3306191 (9556191)	CAISSE D'EPARGNE	20/05/2015	06/07/2015	05/10/2015	580 000,00	F	FIXE	1,670	1,681		Т	Р	N	A-1
9984613 (9984613)	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2017	07/08/2017	07/02/2018	1 340 000,00	F	FIXE	1,400	1,418		S	Р	N	A-1
A3309569 (A3309569000-1)	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2009	06/07/2009	06/10/2009	530 000,00	С	TAUX STRUCTURES	3,460	2,741		Т	Р	N	A-1
MON525337EUR/0526385/001/1 (05	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/11/2018	01/11/2018	01/02/2019	1 034 000,00	F	FIXE	1,420	1,431		Т	С	N	A-1

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

												001410 10 101	0 1/2020	Berger
	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								Publié le	CONTROLL				
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de	Date du premier rembour-	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt	Index (4)	Niveau de taux	initial Taux	Devise	ID : 024-2000 dicité des rembour-	027217-2023 Profit d'amor- tissement	rembour- sement	gorie d'em-
			mobilisation (1)	sement		(3)		(5)	actuariel		sements (6)	(7)	anticipé O/N	prunt (8)
MON535645EUR/0537216/001/1 (20	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/10/2020	21/10/2020	01/02/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,510	0,511		Т	С	N N	A-1
MON535646EUR/0537217/001/1 (20	CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL	14/10/2020	21/10/2020	01/02/2021	1 390 000,00	F	FIXE	0,510	0,524		Т	С	N	A-1
MON537500/0539150 (2021_INV_LB	LA BANQUE POSTALE	31/05/2021	07/06/2021	01/10/2021	1 890 000,00	F	FIXE	0,700	0,716		Т	С	N	A-1
NE07496636 (2022_INV_CMSO)	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUEST	09/06/2022	04/07/2022	30/09/2022	800 000,00	F	FIXE	1,220	1,237		Т	С	N	A-1
NE07571416 (2022_SIEGE_CMSO)	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUEST	09/06/2022	04/07/2022	30/09/2022	500 000,00	F	FIXE	1,220	1,249		Т	С	N	A-1
NE07571497 (2022_ABORD_CMSO)	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUEST	09/06/2022	04/07/2022	30/10/2022	500 000,00	F	FIXE	1,220	1,236		Т	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									1
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
	•	-									<u> </u>		_	

											Reçu en pre	efecture le 18	/04/2023	Berger
					Emprunts 6	t dettes à l'e	origine du contrat				Publié le		Berger Levrault	
Nature			Date	Date du		Tuno do		Taux	initial	-	ID: 024-200027217-20230407-2023			25-BF <sub>até-</sub>
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 468 995,00									

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

# A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						mprunt	ts et dettes au 01/01	1/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 804 511,94					1 214 789,26	177 743,23	0,00	36 682,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 804 511,94					1 214 789,26	177 743,23	0,00	36 682,87
10000010364 (AB3896)	N	0,00	A-1	479 293,76	6,12	F	FIXE	3,420	70 000,34	15 500,46	0,00	1 787,77
105906/5339031 (CDC_105906)	N	0,00	A-1	890 000,00	22,08	V	LIVRETA	2,750	40 000,00	30 188,64	0,00	5 210,91
1178833 (1178833-1)	N	0,00	A-1	39 491,23	8,00	V	LIVRETA	1,100	4 198,37	434,40	0,00	917,61
1213511 (1213511-1)	N	0,00	A-1	195 000,14	4,33	V	LEP	5,950	43 333,32	12 254,63	0,00	1 837,92
1228124-1 (1228124-1)	N	0,00	A-1	95 171,72	4,67	F	FIXE	4,790	17 296,07	4 558,73	0,00	1 243,41
1237169 (1237169)	N	0,00	A-1	294 313,04	5,00	F	FIXE	3,920	44 460,50	11 537,07	0,00	9 794,22
1630555 (1630555-1)	N	0,00	A-1	302 203,18	13,83	V	LIVRETA	3,500	16 398,56	12 564,13	0,00	2 131,88
5510746 (2019-01)	N	0,00	A-1	55 113,22	5,06	F	FIXE	1,190	10 234,44	610,28	0,00	103,03
70003319839 (70003319839-1)	N	0,00	A-1	19 142,29	0,96	F	FIXE	4,800	19 142,29	577,69	0,00	0,00
70003319855 (70003319855-1)	N	0,00	A-1	109 450,08	0,96	F	FIXE	4,810	109 450,08	3 310,00	0,00	0,00
70004065342 (70004065342-1)	N	0,00	A-1	134 226,23	1,96	F	FIXE	3,750	65 860,89	4 114,51	0,00	119,73
70004921184 (70004921184-1)	N	0,00	A-1	145 523,45	2,96	F	FIXE	3,400	46 875,04	4 354,36	0,00	156,64
70004930710 (70004930710-1)	N	0,00	A-1	29 792,14	2,96	F	FIXE	3,840	9 553,75	1 007,53	0,00	36,30
70005916400 (70005916400)	N	0,00	A-1	101 828,77	4,62	F	FIXE	4,500	19 676,90	4 253,34	0,00	472,15
9556191/A3306191 (9556191)	N	0,00	A-1	169 251,56	2,51	F	FIXE	1,670	60 650,44	2 448,00	0,00	433,70
9984613 (9984613)	N	0,00	A-1	924 104,01	9,60	F	FIXE	1,400	86 717,55	12 635,01	0,00	4 683,00
A3309569 (A3309569000-1)	N	0,00	A-1	76 840,41	1,51	С	EURIBOR03M	2,243	43 340,76	2 011,38	0,00	330,47
MON525337EUR/0526385/001/1 (05	N	0,00	A-1	758 266,72	10,83	F	FIXE	1,420	68 933,32	10 400,32	0,00	1 622,55
MON535645EUR/0537216/001/1 (20	N	0,00	A-1	1 300 000,00	12,83	F	FIXE	0,510	100 000,00	6 438,76	0,00	1 014,46
MON535646EUR/0537217/001/1 (20	N	0,00	A-1	1 204 666,64	12,83	F	FIXE	0,510	92 666,68	5 966,57	0,00	940,06
MON537500/0539150 (2021_INV_LB	N	0,00	A-1	1 732 500,00	13,50	F	FIXE	0,700	126 000,00	11 796,75	0,00	2 811,37
NE07496636 (2022_INV_CMSO)	N	0,00	A-1	773 333,34	14,50	F	FIXE	1,220	53 333,32	9 190,67	0,00	48,26
NE07571416 (2022_SIEGE_CMSO)	N	0,00	A-1	483 333,34	14,50	F	FIXE	1,220	33 333,32	5 744,17	0,00	30,16
NE07571497 (2022_ABORD_CMSO)	N	0,00	A-1	491 666,67	14,58	F	FIXE	1,220	33 333,32	5 845,83	0,00	957,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N		Publié le		Levrault
							Taux d'intérêt			Annuité ID : 024-2	00027217-20230407-	2023 25-BF
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 804 511,94					1 214 789,26	177 743,23	0,00	36 682,87

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# **IV - ANNEXES**

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

						-		-				<u> </u>		
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Berger Levrault

# IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		71=11 111 0=0	GIE DE LA REFAR				
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	10 804 511,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Multi-live to the sould be	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET | Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le







# **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

**A3** 

# A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	Logiciels	2	12/03/2018
L	Voitures	10	12/03/2018
L	Camions et véhicules industriels	8	12/03/2018
L	Mobilier	15	12/03/2018
L	Matériel de bureau électriques ou électronique	10	12/03/2018
L	Matériel informatique	5	12/03/2018
L	Matériels classiques	10	12/03/2018
L	Coffre-fort	30	12/03/2018
L	Installations et appareils de chauffage	20	12/03/2018
L	Appareils de levage ascenseurs	30	12/03/2018
L	Appareils de laboratoire	10	12/03/2018
L	Equipement de garages et ateliers	15	12/03/2018
L	Equipements cuisines	15	12/03/2018
L	Equipements sportifs	15	12/03/2018
L	Installations de la voirie	30	12/03/2018
L	Plantations	20	12/03/2018
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	12/03/2018
L	Bâtiments légers, abris	15	12/03/2018
L	Agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	12/03/2018
L	Biens de faible valeur (2000€)	1	12/03/2018

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

**IV - ANNEXES** 

**ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES** 

A6.1

### **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	1 350 000,00	1 350 000,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	1 250 000,00	1 250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 250 000,00	1 250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	100 000,00	100 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	100 000,00

_	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 350 000,00	3 858 625,62	728 803,27	5 937 428,89

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

A6.2

Publié le ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# **IV - ANNEXES**

# ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES	

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 424 761,45	III 3 424 761,45
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	592 260,00	592 260,00
10222	FCTVA	500 000,00	500 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	92 260,00	92 260,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	2 832 501,45	2 832 501,45
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 100,00	5 100,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	9 250,00	9 250,00
28051	Concessions et droits similaires	16 250,00	16 250,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	1 750,00	1 750,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	95 650,00	95 650,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	13 700,00	13 700,00
28182	Matériel de transport	3 400,00	3 400,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 650,00	16 650,00
28184	Mobilier	18 050,00	18 050,00
28188	Autres immo. corporelles	9 200,00	9 200,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 643 501,45	2 643 501,45

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 424 761,45	2 637 886,24	0,00	1 949 542,65	8 012 190,34

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 937 428,89
Ressources propres disponibles	IV	8 012 190,34
Solde	V = IV - II (6)	2 074 761,45

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 202 Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Publié le



(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

Reçu en préfecture le 18/04/2023

# IV - ANNEXES

# **ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

# A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 202101 Intitulé de l'opération : TRAVAUX AIR	E ACCUEIL DES GENS DU	J VOYAGE	Date de la d	délibération : 13/12/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	164 568,00	0,00	0,00	0,00
4581 Dépense nouvelle (5)	164 568,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	164 568,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	164 568,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	164 568,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	164 568,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 202201 Intitulé de l'opération : CON	STRUCTION ABATTOIR SID	ES	Date de la délibération : 03/10/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	55 777,52	6 727,48	40 000,00	46 727,48	
4581 Dépense nouvelle (5)	55 777,52	6 727,48	40 000,00	46 727,48	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	55 777,52	6 727,48	40 000,00	46 727,48	
RECETTES (b)	0,00	62 505,00	40 000,00	102 505,00	
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	62 505,00	40 000,00	102 505,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	62 505,00	40 000,00	102 505,00	

<sup>(1)</sup> Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET | Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le **IV - ANNEXES** 

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL B1.3

### **B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

		Montant de				Mor	itant des redeva	ınces restant à	courir	
Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2020	Mobilier : VEHICULE DE SERVICE RPE 1	3 777,84	FREE2MOVE LEASE	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021	Mobilier : VEHICULE DE SERVICE RPE 2	2 672,84	CREDIPAR	36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# **IV - ANNEXES** ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E ID::024-200027217-20230407-2023\_25-BF ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES B1.5

B1.5

### **B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
	rentions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	es engagements donnés				3 000 000,00	3 400 000,00	0,00
Au profit d	l'organismes publics				3 000 000,00	3 400 000,00	0,00
2020	CONVENTION ACQUISITION FONCIERE FRANCE TABAC	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NOUVELLE AQUITAINE	5	А	3 000 000,00	3 400 000,00	0,00
Au profit d	d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO.	TAL			3 000 000,00	3 400 000,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

e le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

<del>C1</del>



IV - ANNEXES

# AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)  EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)					
` '		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		30,00	0,00	30,00	25,80	3,80	29,60
Adjt adm Adjt adm Pal 1Cl Adjt adm Pal 2Cl Attaché Attaché Pal Rédacteur Rédacteur Pal 1Cl Rédacteur Pal 2Cl	C C C A A B B B	4,00 9,00 3,00 3,00 3,00 1,00 4,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	4,00 9,00 3,00 3,00 3,00 1,00 4,00 3,00	2,00 8,80 3,00 1,00 3,00 1,00 4,00 3,00	1,80 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,80 8,80 3,00 3,00 3,00 1,00 4,00 3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	22,90	1,00	23,90
Adjt tech Adjt tech Pal 1Cl Adjt tech Pal 2Cl Agent maitrise Agent maitrise Pal Ingénieur Ingénieur Pal Technicien Pal 1Cl FILIERE SOCIALE (d)	C C C C C A A B	7,00 2,00 2,00 4,00 4,00 2,00 1,00 2,00 <b>6,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	7,00 2,00 2,00 4,00 4,00 2,00 1,00 2,00 <b>6,99</b>	5,90 2,00 2,00 4,00 4,00 2,00 1,00 2,00 <b>6,36</b>	1,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	6,90 2,00 2,00 4,00 4,00 2,00 1,00 2,00 <b>6,69</b>
Conseiller soc-ed	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur Jeunes Enfants	A	5,00	0,99	5,99	5,36	0,33	5,69
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	3,70	0,00	3,70
Auxiliaire puér CI N Auxiliaire puér CI Sup FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	B B	1,00 4,00 <b>0,00</b>	0,00 0,00 <b>0,00</b>	1,00 4,00 <b>0,00</b>	0,00 3,70 <b>0,00</b>	0,00 0,00 <b>0,00</b>	0,00 3,70 <b>0,00</b>
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjt ter patrimoine Bibliothécaire	C A	4,00 1,00	0,00 0,00	4,00 1,00	4,00 1,00	0,00 0,00	4,00 1,00

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le POURVUS SUR EN LEVEL DE 10 : 024-200027217-20230407-2023 25-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	El Publié les POURVUS SUR EM				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	5,62	19,62	12,09	7,03	19,12
Adjt ter anim Pal 1Cl Adjt ter anim Pal 2Cl Adjt ter animation Animateur	C C C B	1,00 7,00 5,00 1,00	0,00 0,00 5,62 0,00	1,00 7,00 10,62 1,00	1,00 6,50 4,59 0,00	0,00 0,00 6,03 1,00	1,00 6,50 10,62 1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		19,00	0,00	19,00	0,00	19,00	19,00
Assistante maternelle Médecin		18,00 1,00	0,00 0,00	18,00 1,00	0,00 0,00	18,00 1,00	18,00 1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		104,00	6,61	110,61	76,85	31,16	108,01

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à tem

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023 25-BF

**C1** 

### IV - ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR		MUNERATION (3)	COL	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				451 951,56		
Adjt adm	С	ADM	367	0,00	3-1	CDD
Adjt adm	С	ADM	381	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Adjt tech	С	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	С	ANIM	1468	0,00	3-2	CDD
Adjt ter animation	С	ANIM	734	0,00	3-1	CDD
Adjt ter animation	С	ANIM	734	0,00	3-1	CDD
Animateur	В	ANIM	478	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Assistante maternelle		OTR		402 272,00	A ASM-Recrutement assist	A Autres contrats
					mater	
Assistante maternelle		OTR		49 679,56	3-1	A Autres contrats
Attaché	Α	ADM	1464	0,00	3-3-2°	CDD
Educateur Jeunes Enfants	А	S	1140	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				32 547,20		
Adjt adm Pal 2Cl	С	ADM	371	0,00	A CONT-Contrat de projet	CDD
Adjt ter animation	С	ANIM	734	0,00	3-a°	CDD
Assistante maternelle		OTR		32 547,20	A ASM-Recrutement assist	A Autres contrats
				,	mater	
TOTAL GENERAL				484 498,76		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif. TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) : 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.

  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
    3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
    3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus. A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



rPübliérle d'un contrat à durée indéte

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui s fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 18/04/2023



IV - ANNEXES **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS** 

Publié le

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE

C3.2

### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Social Sarlat	01/01/2010	07 - 19/06/2009	SPA	Non
	Périgord Noir				
EPIC	OFFICE DE TOURISME SARLAT	01/01/2012	02/A - 30/09/2011	SPIC	Oui
	PÉRIGORD NOIR				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRINCIPAL - BP - 202 Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

C3.3

**IV - ANNEXES** 

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de	Date de	N° et date de	N° SIRET	Nature de	TVA
	l'établissement	création	délibération		l'activité (SPIC/SPA)	(oui / non)
Budget Annexe	Service Public D'Assainissement Non	11/02/2005	04 - 11/02/2005	20002721700021	spic	Non
	Collectif				'	
Budget Annexe	Zone d'Activité Économique	10/01/2011	9 - 10/01/2011	20002721700039	SPA	Oui
Budget Annexe	Résidence Habitat Jeunes	09/04/2016	36 - 09/04/2016	20002721700054	SPA	Non

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET | Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# IV – ANNEXES Publié le DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI D: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

# **D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	25 659 000,00	0,00	2,65	0,00	679 964,00	0,00
TFPNB	428 800,00	0,00	15,10	0,00	64 749,00	0,00
CFE	7 386 000,00	0,00	28,38	0,00	2 096 147,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Reçu en préfecture le 18/04/2023



COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PR Publié le BP - 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_25-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 34 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 28 + 4 prowrations

VOTES: Pour: 32, Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 34 | 0 3 | 20 5 3

Présenté par (1). Jean-Jacques de l'ERETT: A. St-André-Allas, le 7 avril 2013

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A. St-André-Allas, le 7 avril 2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	#
AUDIT CARINE	Store -
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
COQ FRANÇOIS	4
DA COSTA CARLOS	- Und
DE PERETTI JEAN-JACQUES	1108.
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	1
DELBARRY SYLVIE	Stellan
DELIBIE DIDIER	
DUBOST MONICA	- 1
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	a
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
IALES BRIGITTE	
AGOUBIE FABIENNE	

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CCSPN - BUDGET PRI

IV – AN	INEXES	ID : 024-200027217-20	230407-2023_25-
ARRETE ET	SIGNATURES		D2
LAMONZIE OLIVIER		Ken	104/
NAJEM CHRISTOPHE		< 2	20)
NEGREVERGNE JULIE		1	V
PARRE SERGE		A	
PERUSIN JEAN-MICHEL			-
PEYRAT JEROME		4	7
PINTA-TOURRET MARC		and a	12
PRADAT CLAUDINE		G	
PRUNIS CHANTAL		Chi	- N.
ROBLES CHRISTIAN			~
ROUQUIE ETIENNE	<	Rows	2
SALINIE PATRICK		/ /ww	
SECRESTAT BENOIT			,
STIEVENARD GUY		Flether	
TRAVERSE FREDERIC		1	
VALETTE MARIE-PIERRE			177

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

- (1) Indiquer le maire ou la président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'éjout des signatuires est désonnais facultaté.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT

# DORDOGNE

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

### Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.



Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-26

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du Budget Primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2023 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023;

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Reçu en préfecture le 18/04/2023





Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

> ARRETE aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2023 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement:

246 035,28 €

Investissement:

89 000,00 €

> **DECIDE** de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

		FONCT	IONNEMENT		
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
011	Charges à caractère général	41 150,00	70	Vente de produits	119 000,00
012	Charges de personnel	86 500,00	74	Subventions d'exploitation	
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	002	Résultat reporté	127 035,28
022	Dépenses imprévues	47 813,74			
023	Virement à la section d'investissement	67 571,54			
042	Opération ordre transfert	2 000,00			
RUNGAR	TOTAL	246 035,28	SOFTOWER	TOTAL	246 035,28
Telim)		INVES	TISSEMENT		- CATE
CHAP	LIBELLE	DEPENSES	CHAP	LIBELLE	RECETTES
001	Déficit antérieur reporté		001	Excédent antérieur reporté	19 428,46
020	Dépenses imprévues	11 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	67 571,54
20	Immobilisation incorporelles	<	040	Opération d'ordre	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	78 000,00	10	Dotations, fonds divers	
U-12-18-19	TOTAL	89 000,00		TOTAL	89 000,00

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme Le Président,

Jean-Jacques Peretti

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le 20 avril 2023 ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Numéro SIRET 20002721700021

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPIC COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD

POSTE COMPTABLE DE :

# SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

BUDGET: CDC - SPANC (2)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



20

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

# **Sommaire**

	ID . 024-200027217-20230407-2023_20-BF
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Detail des credits de tresorerie  A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	18
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	19
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	5
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investisser	
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D 4 01/ 4 1 4	20

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPA

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le

### I – INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE** 

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

### **EXPLOITATION**

		EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	246 035,28	119 000,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 127 035,28		
	=	=	=		
Ī	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	246 035,28	246 035,28		
INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	89 000,00	69 571,54		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 19 428,46		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	89 000,00	89 000,00		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	335 035,28	335 035,28		

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

### **II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	41 150,00	0,00	41 150,00	41 150,00	41 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	0,00	86 500,00	86 500,00	86 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	116 150,00	0,00	127 650,00	127 650,00	127 650,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		47 813,74	47 813,74	47 813,74
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	122 150,00	0,00	176 463,74	176 463,74	176 463,74
023	Virement à la section d'investissement (6)	58 736,49		67 571,54	67 571,54	67 571,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	58 736,49		69 571,54	69 571,54	69 571,54
	TOTAL	180 886,49	0,00	246 035,28	246 035,28	246 035,28

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 246 035,28

### **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des recettes de gestion des services	90 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	90 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section (6)		0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	90 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 127 035,28 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 246 035,28

Pour information:

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION** 69 571,54 D'INVESTISSEMENT (8)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

+

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPANC - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- $(8) \ Solde \ de \ l'opération \ DE \ 023 + DE \ 042 RE \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 DI \ 040.$

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 306,83		11 000,00	11 000,00	11 000,00
	Total des dépenses financières	5 306,83	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	78 306,83	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	041 Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	78 306,83	0,00	89 000,00	89 000,00	89 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	Ē (1) 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULE	EES 89 000,00

# **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

$\overline{}$	RECEITES D'INVESTIGSEMENT							
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)		
10			ī — — — — — — — — — — — — — — — — — — —					
13	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	d'investissement							
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	assimilées (hors 165) Immobilisations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		
20		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
.	incorporelles			2.22				
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	corporelles							
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	otal des recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	d'équipement	ŕ	,	,	,	<b>'</b>		
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	et réserves	i i	· ·	2,00	,,,,	1,00		
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
165	Dépôts et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	cautionnements reçus	i i			·			
18	Compte de liaison :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	affectat° (BA,régie) (5)							
26	Participat° et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	rattachées Autres immobilisations			2.22				
27	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Takal di		0.00	0.00	0,00	0.00	0.00		
	es recettes financières  Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	tiers (6)							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	investissement					9,00		
021	Virement de la section	58 736,49		67 571,54	67 571,54	67 571,54		
	d'exploitation (4)			·				
ı	d'exploitation (4)					l		

	cc	MMUNAUTE DE COMM	UNES SARLAT PERI	GORD - CDC - SPA	Envoyé en préfecture le	18/04/2023
040	Opérat° ordre transfert	0,00		2 000,00	Reçu en préfecture le 18 Publié le	Berger
041	entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	ID: 024-200027217-202	30407-2023_26-BF 0,00
II .	des recettes d'ordre l'investissement	58 736,49		69 571,54	69 571,54	69 571,54
	TOTAL	58 736,49	0,00	69 571,54	69 571,54	69 571,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	19 428,46
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)
--

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 DI 040*.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET** 

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	41 150,00		41 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	86 500,00		86 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00 1 000,00 0,00	0,00 0,00 2 000,00	0,00 1 000,00 2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	47 813,74		47 813,74
023	Virement à la section d'investissement		67 571,54	67 571,54
	Dépenses d'exploitation – Total	176 463,74	69 571,54	246 035,28

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 246 035,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00 78 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 78 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 11 000,00	0,00	0,00 11 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	89 000,00	0,00	89 000,00

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 000,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à ré-	aliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	119 000,00		119 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	119 000,00	0,00	119 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 127 035,28

> TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 246 035,28

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 000,00	2 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		67 571,54	67 571,54
	Recettes d'investissement – Total	0,00	69 571,54	69 571,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 19 428,46 AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 89 000,00

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPANC - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	( )	
011	Charges à caractère général (5) (6)	41 150,00	41 150,00	41 150,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	22 800,00	22 800,00	22 800,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 850,00	4 850,00	4 850,00
6287	Remboursements de frais	3 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	3 000,00	3 000,00
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	86 500,00	86 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	86 500,00	86 500,00
6218	Autre personnel extérieur	75 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	116 150,00	127 650,00	127 650,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000.00	1 000,00	1 000.00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	47 813,74	47 813,74
022	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	122 150,00	176 463,74	176 463,74
023	Virement à la section d'investissement	58 736,49	67 571,54	67 571,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	2 000,00	2 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	58 736,49	69 571,54	69 571,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	58 736,49	69 571,54	69 571,54
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	180 886,49	246 035,28	246 035,28

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 035,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

<sup>(6)</sup> Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

<sup>(7)</sup> Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

<sup>(8)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(9)</sup> Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<sup>(10)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPA | Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des ré

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 000,00	119 000,00	119 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	90 000,00	119 000,00	119 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	90 000,00	119 000,00	119 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	90 000,00	119 000,00	119 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION  DE L'EXERCICE  (= Total des opérations réelles et d'ordre)	90 000,00	119 000,00	119 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	127 035,28
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 035,28

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# **III – VOTE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	73 000,00	78 000,00	78 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	25 000,00	25 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 000,00	18 000,00	18 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	73 000,00	78 000,00	78 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 306,83	11 000,00	11 000,00
	Total des dépenses financières	5 306,83	11 000,00	11 000,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	78 306,83	89 000,00	89 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	78 306,83	89 000,00	89 000,00

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# **III – VOTE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	58 736,49	67 571,54	67 571,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	58 736,49	69 571,54	69 571,54
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	58 736,49	69 571,54	69 571,54
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	58 736,49	69 571,54	69 571,54

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	19 428,46
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	89 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

**IV - ANNEXES** 

**ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES** 

A4.1

# **DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		11 000,00	11 000,00
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	11 000,00	11 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 000,00	11 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

## Publié le ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

## **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

**IV - ANNEXES** 

A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	69 571,54	III 69 571,54
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	69 571,54	69 571,54
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28182	Matériel de transport	2 000,00	2 000,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	67 571,54	67 571,54

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	69 571,54	0,00	19 428,46	0,00	89 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	11 000,00
Ressources propres disponibles	IV	89 000,00
Solde	V = IV – II (6)	78 000,000

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Publié le

Reçu en préfecture le 18/04/2023



COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPANC

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 28 + 4 procurations

VOTES: Pour: 32 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 3/ |03|2023

Présenté par (1). Jean-Jacques de PERETTI A St-André-Allas, le 7 avril 2083 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session or di naire A. St - André- Allas, le 7 avril 2013 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	4
ASTIE JEAN-LUC	#
AUDIT CARINE	Add
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
COQ FRANÇOIS	14
DA COSTA CARLOS	-tall
DE PERETTI JEAN-JACQUES	40
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	10
DELBARKY SYLVIE	Shellay
DELIBIE DIDIER	100
DUBOST MONICA	Saller,
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	dif
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
IALES BRIGITTE	3+
AGOUBIE FABIENNE	0/2

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levfault

A Ja

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - SPANC

ID: 024-200027217-20230407-2023\_26-BF IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES D LAMONZIE OLIVIER NAJEM CHRISTOPHE NEGREVERGNE JULIE PARRE SERGE PERUSIN JEAN-MICHEL PEYRAT JEROME PINTA-TOURRET MARC PRADAT CLAUDINE PRUNIS CHANTAL ROBLES CHRISTIAN ROUQUIE ETIENNE SALINIE PATRICK SECRESTAT BENOIT STIEVENARD GUY TRAVERSE FREDERIC VALETTE MARIE-PIERRE Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la célectivité de rettachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : .

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désoimais facultatif.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

ID : 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

DORDOGNE

## Séance du 07 avril 2023



L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTATOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

<u>Procurations</u>: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-27

BUDGET PRIMITIF 2023- BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUE (ZAE)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2023 du budget annexe de la Zone d'Activités Economique de la Borne 120, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023;

Reçu en préfecture le 18/04/2023





Publié le 20 avril 2023 ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2023 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement:

514 311,12 €

Investissement:

698 688,80 €

DECIDE de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit:

		Fonction	nement		
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
002	Déficit de fonctionnement	159 966,72 €	042	Production stockée	354 344,40 €
011	Charges à caractère général	10 000,00 €	70	Cessions terrains	159 466,72 €
042	Opérations d'ordre	344 344,40 €	77	Subventions exceptionnelles	500,00 €
TOTAL		514 311,12 €	TOTAL		514 311,12 €
		Investiss	ement		
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recette
001	Déficit antérieur reporté	344 344,40 €	040	Opérations d'ordre	344 344,40 €
040	En cours de production de biens	354 344,40 €	024	Cessions des immobilisations	354 344,40 €
	TOTAL	698 688,80 €		TOTAL	698 688,80 €

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président

s de Peretti Jean-Jacq

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023



Publié le 20 avril 2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

# **AUTRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20002721700039

**POSTE COMPTABLE:** 

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: CDC - ZAE (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 18/04/2023





ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

# **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	15
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15 16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
	17
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions	Sans Objet Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	22
D2 - Arrêté et signatures	23

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZAE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements com (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unic autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

**Code INSEE** 

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIG CDC - ZAE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# I - INFORMATIONS GENERALES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF **MODALITES DE VOTE DU BUDGET** 

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

F	1	N	C.	ГΙ	0	N	ΙN	J	F	N	И	F	N	IT	
<b>س</b> ا	_	ıw	v		v	I٦	ш,	м.	ᆫ	IW	ш	느	I٦		

	_	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	354 344,40	514 311,12					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 159 966,72	(si excédent)					
131	=	=	=					
Ī	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	514 311,12	514 311,12					
	INVESTISSEMENT							
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	354 344,40	698 688,80					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 344 344,40	(si solde positif)					
	=	=	=					
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	698 688,80	698 688,80					
		TOTAL						
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 212 999,92	1 212 999,92					

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES** 

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

#### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	30 030,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	30 030,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	30 030,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	497 276,93		344 344,40	344 344,40	344 344,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	497 276,93		344 344,40	344 344,40	344 344,40
	TOTAL	527 306,93	0,00	354 344,40	354 344,40	354 344,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 159 966,72 =

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 514 311,12

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	59 847,59	0,00	159 466,72	159 466,72	159 466,72
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	59 847,59	0,00	159 466,72	159 466,72	159 466,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	60 347,59	0,00	159 966,72	159 966,72	159 966,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	522 276,93		354 344,40	354 344,40	354 344,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	522 276,93		354 344,40	354 344,40	354 344,40
	TOTAL	582 624,52	0,00	514 311,12	514 311,12	514 311,12

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 514 311,12

#### Pour information:

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL** DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION -10 000,00 D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZAE - BP - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

## **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	522 276,93		354 344,40	354 344,40	354 344,40
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	522 276,93		354 344,40	354 344,40	354 344,40
	TOTAL	522 276,93	0,00	354 344,40	354 344,40	354 344,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 344 344,40

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 698 688,80

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget	réaliser N-1	nouvelles	(0)	(= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			(
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	522 276,93	0,00	354 344,40	354 344,40	354 344,40
	Total des recettes financières	522 276,93	0,00	354 344,40	354 344,40	354 344,40
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles d'investissement	522 276,93	0,00	354 344,40	354 344,40	354 344,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	497 276,93		344 344,40	344 344,40	344 344,40
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	497 276,93		344 344,40	344 344,40	344 344,40

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 Chap. Libellé Pour mémoire Restes à **Propos** Publié le budget réaliser N-1 nouv ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF récédent (1) (2)TOTAL 1 019 553,86 0,00 698 688,80 698 688,80 698 688,80 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-10 000,00
---	------------

698 688,80

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

# 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
71 022	Production stockée (ou déstockage) (3)		344 344,40	344 344,40
	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 000,00	344 344,40	354 344,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 159 966,72

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 514 311,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	354 344,40	354 344,40
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	épenses d'investissement – Total	0,00	354 344,40	354 344,40

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	344 344,40
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	698 688,80

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Publié le



+

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	159 466,72		159 466,72
71	Production stockée (ou déstockage)		354 344,40	354 344,40
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	159 966,72	354 344,40	514 311,12

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 514 311,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 15	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	344 344,40	344 344,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	354 344,40		354 344,40
	Recettes d'investissement – Total	354 344,40	344 344,40	698 688,80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 698 688,80

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZAE - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS Publié le ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	30 030,00	10 000,00	10 000,00
6045 605	Achats études, prestat° services (terrai Achats matériel, équipements et travaux	5 000,00 20 000,00	10 000,00 0,00	10 000,00 0,00
6227 63512	Frais d'actes et de contentieux Taxes foncières	5 000,00 30,00	0,00 0,00	0,00 0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	30 030,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	30 030,00	10 000,00	10 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	497 276,93	344 344,40	344 344,40
7133	Variat° en-cours de production biens	497 276,93	344 344,40	344 344,40
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	497 276,93	344 344,40	344 344,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	497 276,93	344 344,40	344 344,40
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	527 306,93	354 344,40	354 344,40

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	159 966,72
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 311,12

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETT LD: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	59 847,59	159 466,72	159 466,72
7015	Ventes de terrains aménagés	59 847,59	159 466,72	159 466,72
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	59 847,59	159 466,72	159 466,72
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	60 347,59	159 966,72	159 966,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	522 276,93	354 344,40	354 344,40
7133	Variat° en-cours de production biens	522 276,93	354 344,40	354 344,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	522 276,93	354 344,40	354 344,40
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	582 624,52	514 311,12	514 311,12

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	514 311,12

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de	e l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'	exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N	- ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

+

# **III – VOTE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID : 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	522 276,93	354 344,40	354 344,40
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	522 276,93	354 344,40	354 344,40
3351	Terrains	65 217,81	50 017,17	50 017,17
3355	Travaux	457 059,12	304 327,23	304 327,23
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	522 276,93	354 344,40	354 344,40
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	522 276,93	354 344,40	354 344,40

	·
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	344 344,40
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	698 688,80

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

# **III – VOTE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	00,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	522 276,93	354 344,40	354 344,40
	Total des recettes financières	522 276,93	354 344,40	354 344,40
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	522 276,93	354 344,40	354 344,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	497 276,93	344 344,40	344 344,40
3351	Terrains	65 217,81	50 017,17	50 017,17
3355	Travaux	432 059,12	294 327,23	294 327,23
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	497 276,93	344 344,40	344 344,40
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	497 276,93	344 344,40	344 344,40
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 019 553,86	698 688,80	698 688,80

	T
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	698 688,80

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le III – VOTE DU BUDGET ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



# **IV - ANNEXES**

# **ELEMENTS DU BILAN** EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	0,00	0,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	344 344,40	344 344,40

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

A6.2

# **IV - ANNEXES**

# **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

**RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	354 344,40	III 354 344,40
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	354 344,40	354 344,40
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	354 344,40	354 344,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	354 344,40	0,00	0,00	0,00	354 344,40

	Mo	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	344 344,40
Ressources propres disponibles	IV	354 344,40
Solde	V = IV - II (6)	10 000.00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZA Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

0,00

Publié le



0,00

# IV – ANNEXES Publié le DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI D: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

0,00

secondaires.

**TOTAL** 

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES** 

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tave d'habitation sur les résidences	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

0,00

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

Publié le



COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZAE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 34 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 28 + 4 procuro hi ons

VOTES: Pour: 32 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 34 03 2043

Présenté par (1) Jean-Jacques à PERETTI A. St-André-Allos, le 7 avril 2003

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session or dinaire A. St-André-Allas, le 7 avril 2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALDRIN PATRICK	ato .
ANDRE MICHEL	
ASTIE JEAN-LUC	A.
AUDIT CARINE	Aut
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
COQ FRANÇOIS	4
DA COSTA CARLOS	VAL
DE PERETTI JEAN-JACQUES	/ Her.
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	W 1
DELBARRY SYLVIE	Stellary
DELIBIE DIDIER	N Y
DUBOST MONICA	Stepa-
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	a
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
JALES BRIGITTE	31
LAGOUBIE FABIENNE	

A. le

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_27-BF

IV – ANN ARRETE ET SI	EXES SNATURES	IV D2
73372122737		
LAMONZIE OLIVIER	Lamo	20/-1-
NAJEM CHRISTOPHE	( )3	25
NEGREVERGNE JULIE		S
PARRE SERGE	7	
PERUSIN JEAN-MICHEL		-
PEYRAT JEROME	#	3
PINTA-TOURRET MARC		1
PRADAT CLAUDINE	CE	3
PRUNIS CHANTAL	Cle	
ROBLES CHRISTIAN		~
ROUQUIE ETIENNE	Rowa	-
SALINIE PATRICK	Mus	
SECRESTAT BENOIT		7.
STIEVENARD GUY	Oku	
TRAVERSE FREDERIC	Test !	
VALETTE MARIE-PIERRE		1.7

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - ZAE

<sup>(1)</sup> Indiquer le maire du la président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibératrie étant :

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultait.

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

#### DEPARTEMENT

#### DORDOGNE





Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0



Délibération N°2023-28

## Séance du 07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

 BUDGET ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2023 RESIDENCE HABITAT JEUNES (RHJ)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil communautaire le projet du budget primitif des recettes et des dépenses pour l'exercice 2023 du budget annexe de la Résidence Habitat Jeunes, et expose les motifs de ces propositions.

Vu le projet dressé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Reçu en préfecture le 18/04/2023





Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

> ARRETE aux sommes portées, les prévisions de recettes et le montant des dépenses à opérer pour l'exercice 2023 au titre de ce budget annexe primitif et s'élevant à :

Fonctionnement:

74 305,55 €

Investissement:

612 105,55 €

> DECIDE de voter les dépenses et les recettes par chapitre, tant en fonctionnement qu'en investissement soit :

		Foncti	onnement		
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recettes
012	Charges de personnel	10 000,00 €	002	Excédent antérieur reporté	48 305,55 €
66	Charges financières	20 000,00 €			
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	70	Produits	- €
23	Virement à la section d'investissement	34 305,55 €	74	Dotations et subventions (participations)	26 000,00 €
TOTAL		74 305,55 €	TOTAL		74 305,55 €
		Invest	issement		
Chapitre	Libellé	Dépenses	Chapitre	Libellé	Recettes
16	Emprunts et dettes	25 000,00	021	Virement de la section d'exploitation	34 305,55 €
020	Dépenses imprévues	62 352,50			
21	Immobilistions corporelles		001	Excédent antérieur reporté	- €
23	Immobilisations en cours	75 986,07	10	Dotations, fonds divers	- €
001	Déficit d'investissement	448 766,98	13	Subventions	577 800,00 €
TOTAL		612 105,55 €	TOTAL		612 105,55 €

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# **EPCI - COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCSPN - BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20002721700054

**POSTE COMPTABLE:** 

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES (3)

**ANNEE 2023** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF





27

# **Sommaire**

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	0 01:
Al 1 Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	a
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet Sans Objet
C3.4 - Liste des services individualises dans un budget annexe  C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	Sans Objet
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes - Affete et signatures	Sans Objet
Di Decision en manere de aux de contributions affectes	Sans Objet

D2 - Arrêté et signatures

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES -

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Neça eli prefectare le 10/04/2023

Berger Levrault

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements com (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unic autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

é unid ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF Les

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES -

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

04/2023

Code INSEE

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIG CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES

Publié le BP ID : 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	Potentiel fiscal et financier (1)		Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HAI

Envoyé en préfecture le 18/04/2023



Publié le

# Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

Berger Levrault

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# FONCTIONNEMENT

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	74 305,55	26 000,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 48 305,55			
<u> </u>	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	74 305,55	74 305,55			
•		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	137 352,50	34 305,55			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 986,07	577 800,00			
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 448 766.98	(si solde positif)			
S		,				
ĺ	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	612 105,55	612 105,55			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	686 411,10	686 411,10			

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES** 

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières	1 800,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	12 300,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	37 250,86		34 305,55	34 305,55	34 305,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	37 250,86		34 305,55	34 305,55	34 305,55
	TOTAL	49 550,86	0,00	74 305,55	74 305,55	74 305,55

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 305,55

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 48 305,55 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 305,55

## Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 34 305,55 D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<sup>(1)</sup> Cf. Modalités de vote I-B.

<sup>(2)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<sup>(3)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES -

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF* 023 + *DF* 042 – *RF* 042 ou solde de l'opération *RI* 021 + *RI* 040 – *DI* 040.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Publié le

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET** SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 371,41	25 986,07	50 000,00	50 000,00	75 986,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	102 371,41	25 986,07	50 000,00	50 000,00	75 986,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 061,69		62 352,50	62 352,50	62 352,50
	Total des dépenses financières	68 061,69	0,00	87 352,50	87 352,50	87 352,50
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	170 433,10	25 986,07	137 352,50	137 352,50	163 338,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	170 433,10	25 986,07	137 352,50	137 352,50	163 338,57

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 448 766,98

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 612 105,55

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	728 597,73	577 800,00	0,00	0,00	577 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	728 597,73	577 800,00	0,00	0,00	577 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	des recettes réelles d'investissement	728 597,73	577 800,00	0,00	0,00	577 800,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	37 250,86		34 305,55	34 305,55	34 305,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	37 250,86		34 305,55	34 305,55	34 305,55

### COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HA Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023 Chap. Libellé Pour mémoire Restes à **Propos** Publié le budget réaliser N-1 nouv ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF récédent (1) (2)TOTAL 765 848,59 577 800,00 34 305.55 34 305.55 612 105,55 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

s		
ır	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
e	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	34 305,55
s	FONCTIONNEMENT (10)	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

612 105,55

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.





+

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET** BALANCE GENERALE DU BUDGET

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 000,00		10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	20 000,00 10 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	20 000,00 10 000,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		34 305,55	34 305,55
Dér	penses de fonctionnement – Total	40 000,00	34 305,55	74 305,55

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 305,55

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	25 000,00	0,00	25 000,00 0,00
10	Total des opérations d'équipement	(8) 0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29 39	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9) 0,00 (75 986,07 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 75 986,07 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7)  Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 62 352,50	0,00	0,00 62 352,50
D	épenses d'investissement – Total	163 338,57	0,00	163 338,57

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	448 766,98
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 105,55

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HAI Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Publié le

Berger Levrault

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	26 000,00		26 000,00
75 76	Autres produits de gestion courante Produits financiers	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78 79	Reprise sur amortissements et provisions <i>Transferts de charges</i>	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	26 000,00	0,00	26 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 48 305,55

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 305,55

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Subventions d'investissement	0,00 577 800,00	0,00 0,00	0,00 577 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		34 305,55	34 305,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	577 800,00	34 305,55	612 105,55

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 612 105,55

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES -

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Publié le

<u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		budget precedent (2)	nouvelles (5)	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
тота	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	0,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières (b)	1 800,00	20 000,00	20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 800,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 500,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 500,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	12 300,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement	37 250,86	34 305,55	34 305,55
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	37 250,86	34 305,55	34 305,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	37 250,86	34 305,55	34 305,55
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	49 550,86	74 305,55	74 305,55

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	74 305,55

# Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le



# III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETT ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74758	Participat° Autres groupements	26 000,00	26 000,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	26 000,00	26 000,00	26 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	26 000,00	26 000,00	26 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
-	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	26 000,00	26 000,00	26 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	48 305,55
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	74 305,55

# Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

# III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	102 371,41	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	102 371,41	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'équipement	102 371,41	50 000,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000,00	25 000,00	25 000,00
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 061,69	62 352,50	62 352,50
	Total des dépenses financières	68 061,69	87 352,50	87 352,50
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	170 433,10	137 352,50	137 352,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	170 433,10	137 352,50	137 352,50

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	25 986,07
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	448 766,98
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 105,55

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

<sup>(10)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(11)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

0,00

0,00

0.00

0,00

728 597.73

37 250.86

37 250,86

37 250,86

765 848,59



0,00

0,00

0.00

0.00

0,00

34 305.55

34 305,55

34 305,55

34 305,55

# III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

0,00

0,00

0.00

0.00

0,00

34 305.55

34 305,55

34 305,55

34 305,55

Chap / art (1) Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) budget précédent nouvelles (3) 010 0,00 0,00 0,00 Stocks 13 Subventions d'investissement (hors 138) 728 597,73 0,00 0,00 1311 Subv. transf. Etat et établ. Nationaux 160 000.00 0.00 0.00 1312 Subv. transf. Régions 86 550,00 0,00 0,00 1313 Subv. transf. Départements 89 400,00 0,00 0,00 1323 Subv. non transf. Départements 0.00 0.00 0.00 392 647,73 0,00 0,00 1328 Autres subventions d'équip. non transf. Emprunts et dettes assimilées (hors 165) 0,00 0,00 16 0,00 20 0,00 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 0,00 Immobilisations corporelles 0.00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0.00 0.00 0,00 23 0,00 Immobilisations en cours 0.00 0.00 728 597,73 0,00 0,00 Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves 10 0,00 0,00 0,00 10226 Taxe d'aménagement 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 138 Autres subvent° invest. non transf 0,00 0,00 0,00 165 Dépôts et cautionnements reçus 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 0,00 Participat° et créances rattachées 26 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 024 0,00 0,00 0,00 Produits des cessions d'immobilisations

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	577 800,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	612 105,55

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Total des recettes financières

Total des recettes d'opérations pour compte de tiers

**TOTAL RECETTES REELLES** 

TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE

**FONCTIONNEMENT** 

TOTAL RECETTES D'ORDRE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

(= Total des recettes réelles et d'ordre)

Opérations patrimoniales (9)

Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)

Virement de la sect° de fonctionnement

021

040

041

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote, I-B.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HAL Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Cet état ne contient pas d'information.

	=	,												Reçu en préf	ecture le	e 18/04/202	23	erger evfault
				Caté- gorie d'em- prunt (8)				A-1						Publié le D : 024-2000	)27217-	20230407-	2023_28	B-BF
25	A2.2			Possibilité de rembour- sement anticipé O/N				0										
				Profil d'amor- tissement (7)				۵										
				Pério- dicité des rembour- sements (6)				<b>-</b>										
				Devise														
1144	4	(9)		Taux initial sau Taux aux actuariel				2,211										
L	: DE DE	49 et 16		Taux Niveau de taux (5)				0,300										
F	NAIUKE	hors 164	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Index (4)				LIVRET A										
	JN PAR	DETTE	dettes à l'o	Type de taux d'intérêt (3)				>										
ANNEXES	- KEPAKIIII	A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	Emprunts et	Nominal (2)	00'0	590 000,00	590 000,00	590 000,00	0,00	00'0	00'00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
IV - ANN	A DELLE	TION PAR		Date du premier rembour- sement				01/10/2020										
L C	EIAI DE I	REPARTI		Date d'émission ou date de mobilisation (1)				27/10/2019										
4	J BILAN -	A2.2 –		Date de signature				23/09/2019										
	ELEMENIS DU BILAN - EIAI DE LA DEIIE - KEPAKIIION PAK NAIUKE DE DEIIE			Organisme prêteur ou chef de file				CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS										
				Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts obligataires (Total)	164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	1641 Emprunts en euros (total)	100825_5300606	1643 Emprunts en devises (total)	16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	1671 Avances consolidées du Trésor (total)	1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)	1675 Dettes pour METP et PPP (total)	1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)	1678 Autres emprunts et dettes (total)	168 Emprunts et dettes assimilés (Total)

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABITAT JEUNES - BP - 2023

					Emprunts et	dettes à l'oric	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			. 1					Taux initial	nitial				Possibilité	;
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Perio- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Cate- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					00'0									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					00'0									
1687 Autres dettes (total)					00'00									
Total général					590 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle , B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine,* X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

N	A2.2
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

# A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		A2.2 - R	A2.2 - REPARIIION PAR		אר טר טר מר		NATURE DE DETTE (nors 16449 et 166) (suite	פו וסכ	(anns) (				<b>F</b>
							Talix d'intérêt			Annuité de l'exercice			
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	0,00	00'0	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'00		539 684,86					17 466,81	12 122,21	00'00	3 617,76	
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		539 684,86					17 466,81	12 122,21	00'0	3 617,76	
100825_5300606	z	0,00	A-1	539 684,86	22,50	>	LIVRET A	1,800	17 466,81	12 122,21	00'0	3 617,76	_
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					00'00	00'0	00'0	00'0	
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		00'00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	00'0	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		00'00					00'0	00'0	00'0	00'0	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					00'00	00'0	00'0	00'0	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0		00'00					00'00	00'0	00'0		_
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	lié le 024-200	u en pré
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	ි 0027:	éfecti
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					00'0	00'0	00'0	0 21 <b>7</b> -2	ıre le
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					00'00	00'0	00'0	ි 2023(	18/0
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		00'0		0,00					00'0	0,00	00'0	ි 0407-20	04/2023
1687 Autres dettes (total)		00'0		0,00					00,00	00,00	00'0	ි 23_2	
Total général		0,00		539 684,86					17 466,81	12 122,21	00'0	92,4BF 8-BF	Berger evfaul

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F. fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) II s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668. (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV - ANNEXES

A2.4

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

		A2.4 – TYPOLO	GIE DE LA REPAR	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	URS (1)			
Inc	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	-	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	%	100,00	0,00	00,0	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	539 684,86	00'00	00'0	00'0	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'00	00'0		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(b) Multiplicateur jusqu'a 3 ; multiplicateur jusqu'a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	00,00	00'0	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	00'0	0,00	00'0		
	Nombre de produits						0	Reçu Publié ID : 02
(F) Autres types de structures	% de l'encours						00'0	le
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HAI Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

**IV - ANNEXES** 

**ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES** 

A6.1

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	87 352,50	I 87 352,50
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	25 000,00	25 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	25 000,00	25 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	62 352,50	62 352,50
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	62 352,50	62 352,50

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	87 352,50	25 986,07	448 766,98	562 105,55

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

# **IV - ANNEXES**

# **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

# **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	34 305,55	III 34 305,55
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	34 305,55	34 305,55
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	34 305,55	34 305,55

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	34 305,55	577 800,00	0,00	0,00	612 105,55

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	562 105,55
Ressources propres disponibles	IV	612 105,55
Solde	V = IV – II (6)	50 000.00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 024-200027217-20230407-2023\_28-BF

Publié le



COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABIT

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES D<sub>2</sub>

Nombre de membres en exercice : 37 Nombre de membres présents : 18 Nombre de suffrages exprimés : 18 + 4 pro wrakons

VOTES:

Pour : 32 Contre : 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 34 | 03 | 20 23

Présenté par (1). Jean- Jacques de PERETTI A. St- André - Allas, le 7 avril 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session or di naire. A. St- André - A Nos, le 7 avril 2013 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALDRIN PATRICK	
ANDRE MICHEL	-
ASTIE JEAN-LUC	AT
AUDIT CARINE	glats
BOUYSSOU ELISE	
CABANEL MARLIES	
CASTAGNAU CELIA	
COQ FRANÇOIS	4
DA COSTA CARLOS	C The
DE PERETTI JEAN-JACQUES	Two Two
DELATTAIGNANT MARIE-PIERRE	
DELBARRY SYLVIE	Selland
DELIBIE DIDIER	173
DUBOST MONICA	- thing ,
FANIER BASILE	
FLAQUIERE MARYLINE	
GAREYTE FABRICE	a
GATINEL GERARD	
GAUTHIER THIERRY	
IALES BRIGITTE	34
AGOUBIE FABIENNE	

Publié le

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD - CDC - RESIDENCE HABIT

IV – ANNE) ARRETE ET SIGN	ATURES	IV D2
1. V 200. V		100011
LAMONZIE OLIVIER	de	mont
NAJEM CHRISTOPHE		7
NEGREVERGNE JULIE	+	
PARRE SERGE	S	
PERUSIN JEAN-MICHEL		+
PEYRAT JEROME		
PINTA-TOURRET MARC	7	73
PRADAT CLAUDINE	Ċ	F
PRUNIS CHANTAL	(	le.
ROBLES CHRISTIAN		
ROUQUIE ETIENNE	Ros	WAY >
SALINIE PATRICK	\h	
SECRESTAT BENOIT	1	5
STIEVENARD GUY	- House	W.
RAVERSE FREDERIC	+2	8
ALETTE MARIE-PIERRE		111

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

<sup>(1)</sup> Indiquer la more ou le président de l'organisme.

<sup>(2)</sup> L'ancemble delibérante étant :

<sup>(</sup>I) Unjout des regnotaines est desormeis facultant.

ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

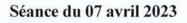


REPUBLIQUE FRANCAISE

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

# DEPARTEMENT

# DORDOGNE





L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice	37
Présents	28
Représentés	4
Votants	32
Abstentions	0
Exprimés	32
Pour	32
Contre	0

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-29

SOUTIEN AUX INITIATIVES CULTURELLES CONCERTEES (SICC): CONVENTION 2023 AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire le dispositif de Soutien aux Initiatives Culturelles Concertées (SICC) porté par le Département. Il est entré en application en 2016 et a pour objectif d'accompagner les initiatives locales, notamment associatives, au côté du bloc intercommunal et ainsi de soutenir les programmations annuelles d'actions culturelles portées par les organismes locaux à destination de la population résidante (hors période estivale) et ayant un rayonnement à l'échelle d'un ou plusieurs cantons.

Elle s'appuie sur un porteur de convention qui est l'interlocuteur du Département. Ce porteur de subvention perçoit la subvention totale allouée aux diverses associations et la réverse à ces associations, selon le montant voté à chacune par la commission permanente du Département.

Reçu en préfecture le 18/04/2023





ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

Il est proposé en 2023 que la Communauté de communes représente de nouveau les porteurs de projets d'initiatives culturelles sur le territoire de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.

La convention, ci-annexée, est conclue pour l'année 2023 et s'applique jusqu'au 31 décembre de cette année.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention afin de percevoir la subvention globale d'un montant de 11 550 € et de la redistribuer aux associations concernées (la liste sera fournie par le Conseil Départemental).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

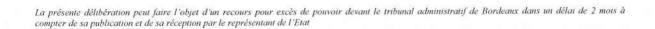
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de Soutien aux Initiatives Culturelles Concertées, ci-annexée, pour l'année 2023 ;
- > DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2023.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président, Jean-Jacques

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN



Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023

Berger Levrault

ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

# CONTRAT D'INITIATIVES CULTURELLES CONCERTEES

# CONVENTION 2023 ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SARLAT PERIGORD NOIR

# CANTON DE SARLAT-LA-CANEDA

_				
⊢	n	t i	re	٠.
ᆫ	ıI	u		

**Le Département de la Dordogne**, Hôtel du Département, 2, rue Paul Louis Courier, 24019 Périgueux Cedex, SIRET n° 222 400 012 00019, représenté par le Président du Conseil départemental, M. Germinal PEIRO, dûment habilité à signer en vertu d'une délibération de la Commission Permanente n°, 23.CP.III. du 22 mai 2023,

ci-après dénommé le Département, d'une part,

Et:

La Communauté de Communes de Sarlat Périgord Noir, Place Marc Busson – 24200 – Sarlat-La-Canéda, SIRET n° 200 027 217 00013, représentée par son Président Jean-Jacques de PERETTI, dûment habilité à signer par une décision du conseil communautaire,

ci-après dénommée la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, d'autre part,

# Préambule

Le Département poursuit sa politique de subventionnement des associations en manifestation de son soutien.

En effet, le Département de la Dordogne apporte son soutien à travers le dispositif de conventionnement territorial, dit Contrat d'initiatives culturelles concertées. Il a pour objectif d'accompagner les initiatives locales, notamment associatives, au côté du bloc communal et ainsi de soutenir les programmations annuelles d'actions culturelles portées par les organismes locaux à destination de la population résidante (hors période estivale) et ayant un rayonnement à l'échelle d'un ou plusieurs cantons.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

Ce dispositif est piloté par les Conseillers départementaux de chaque canton avec le soutien technique du Service culture. Il s'appuie sur un porteur de convention (organisme relais du canton), qui est l'interlocuteur reconnu par le Département.

Après concertation, la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir représente les porteurs de projets d'actions culturelles ou socio-éducatives sur le canton de Sarlat-la-Canéda.

# Ceci étant exposé, il a été convenu ce qui suit :

# <u>Article 1<sup>er</sup></u>: Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions du partenariat et les modalités d'attribution d'une subvention par le Département à la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir.

# Article 2 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour l'année 2023 et s'applique jusqu'au 31 décembre 2023. Elle ne pourra pas faire l'objet d'une tacite reconduction.

# Article 3: Montant de la subvention

Dans le cadre des actions culturelles menées par les associations locales dont le détail figure à l'article 5 de la présente convention, le Département alloue une subvention de 11.550 € à la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir sous réserve du respect de l'ensemble des clauses de la présente convention et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement correspondants pour l'année 2023.

# Article 4 : Modalités de versement

Le règlement de cette subvention s'effectuera par mandat administratif à la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir en un versement unique à compter de la notification de la présente convention.

Dès réception de la subvention, la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir devra la répartir aux porteurs de projets, conformément à l'article 5 et en aviser par courrier le Service culture du Département.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

# ARTICLE 5: PROGRAMMATION ET REPARTITION DU FINANCEMENT

Structure organisatrice, (adresse du siège social et n° SIRET)	Nature de l'opération	Date et lieu	Coût prévisionnel à la charge de l'organisateur	subvention prévisionnelle des autres collectivités publiques	Subvention affectée par le Département
Les Amis du Brigadier 31, 33, Boulevard Eugène LE ROY 24200 SARLAT-LA-CANEDA SIRET: 532940996 00020	Programmation annuelle du Théâtre de Poche	Année 2023	11.850€	3.976 € (commune)	1.500 €
Atelier sarladais de Culture Occitane Avenue de la Canéda - 24200 SARLAT-LA-CANEDA SIRET : 402983498 00013	Concerts avec le groupe Humus Machine	16 juin Saint-Cyprien		700 € (communes) 300 (CCSPN)	250 €
La Pelle aux Idées 77 Avenue de Selves 24200 SARLAT-LA-CANEDA SIRET : 838477453 00024	Série de 3 concerts et de 3 spectacles :  - Magie – Remy Marvely  - Concert Wildsheperd – R. Larinier  - Théâtre - Les Pas de travers  - Clown – Ana Maria  - Reggae, rock, funk – Victor Janota  - Concert – Mestizaje en Viaje	Septembre- décembre Sarlat-la-Canéda	6.200 € Frais artistes 4.000€	1.000 € (communauté de communes) 500 € (commune)	900 €
Musique en Sarladais Mairie – Place de la Liberté 24200 SARLAT-LA-CANEDA SIRET : 518634985 00015	Saison musicale 2023.  Musique populaire et musique savante.  19 concerts dont 6 professionnels et un en partenariat avec l'association ARCADES	Saison 2023 Sarlat-la-Canéda, Saint-André Allas	9.500€	1.000 €	700 €
Association Viva Voce Chez Madame Marianne SANGLA 15, rue des Places 24000 PERIGUEUX SIRET: 509472486 00018	Série de 4 concerts : 3 siècles de musique française de la renaissance aux lumières. 25 musiciens dont 5 professionnels.	En septembre Fleurac et Sainte- Nathalène En octobre La Brède et Chancelade	6.160€	300€	300€

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

Association ENEART Mairie 24200 SAINTE-NATHALENE SIRET: 792453276 00018	Quatre actions: - Fête de la nature-conférences - 17/06 Conte-Daniel Chavaroche - 9/09 Jazz à la carte par la cie Souffle cordes - 7/10, Sororités par la compagnie Keruzha	Eglise et salle des fêtes de Sainte-Nathalène	4.350€	300 € (communauté de communes) 300 € (commune)	800 €	
Mairie de Saint-André Allas Mairie – 24200 SIRET : 21240366100011	Spectacle André MANOUKIAN	15 mai Saint André-Allas	8.895 €	2.195€ (commune)	1.300 €	
Amicale Laïque de Sarlat 32, rue Lachambeaudie 24200 SARLAT-LA-CANEDA SIRET: 781733613	17 <sup>ème</sup> Salon du Livre Jeunesse	Du 29 mars au 2 avril 2023	26.990 €	6.600 (CCSPN) 5.040 (Communes)	5.000 €	
SOUTIEN AUX PRATIQUES AMATEURS						
Amicale Laïque La Roque-Gageac Les écoles - 24250 LA ROQUE GAGEAC SIRET : 78171151000011	Fonctionnement section Théâtre	Année 2023 La Roque Gageac	2.570€	300€	300€	
Association ARTEMUSE Mairie – 24200 SAINTE- NATHALENE SIRET: 792453276 00018	Activité de l'association. Répétitions encadrées par deux professionnels.	Sarlat	850€	200€ (commune)	200€	
Académie de la Garde de la Salamandre 57 avenue du Docteur Boissel 24200 SARLAT LA CANEDA SIRET: 87873399700018	Activité d'enseignement de l'escrime historique et création de spectacle mêlant amateurs et professionnels	Année 2023 Sarlat-la-Canéda	2.890 €	895 € (commune)	300€	
TOTAL PROPOSE					11.550€	

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

# <u>Article 6</u> : Contrôles du Département

# 6.1 : contrôle administratif et financier

La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir informera les Porteurs de projets de l'obligation de produire au Département les comptes rendus financiers des manifestations pour lesquelles les présentes subventions sont allouées dans les six mois maximum suivant la fin de l'exercice.

# 6. 2 : autre contrôle

La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir ainsi que les porteurs de projets s'engagent à faciliter, à tout moment, le contrôle par le Département de la réalisation des objectifs et de l'utilisation des subventions reçues, notamment par l'accès à toute pièce justificative ou tout autre document dont la production serait indispensable.

Le cas échéant, une visite de contrôle de la réalisation des actions pourra être effectuée par les Services départementaux.

# Article 7: Evaluation de l'action

Au terme de la présente convention, dans le but d'évaluer les résultats des actions réalisées, le Département demandera aux Porteurs de projets, les éléments nécessaires à la réalisation d'un rapport d'évaluation dans le délai maximal de 3 mois suivant la fin des actions.

# Article 8 : Publicité de la subvention

La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et les porteurs de projets s'engagent à faire mention du soutien du Département dans tous les documents d'information et de publicité diffusés à propos des manifestations en particulier le logo du Département doit apparaître sur les affiches, dépliants, site internet et programmes diffusés à leur propos.

Cette obligation vise à assurer une meilleure lisibilité pour les usagers de l'utilisation de l'argent public issu de la fiscalité départementale.

# Article 9 : Obligation d'information du Département

En vue de l'évaluation des résultats de l'opération, la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et les porteurs de projets s'engagent à répondre aux demandes d'informations souhaitées par le Département de la Dordogne et à prévenir ce dernier de tout évènement d'importance, relatif à sa situation, susceptible de venir altérer l'économie de la présente convention et de remettre en cause l'aide financière du Département de la Dordogne, et notamment en cas de difficultés financières ou de mise en redressement judiciaire.

En outre, en cas de changement de statut ou d'objet social de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et/ou des porteurs de projets (cf. article 5), ceux-ci doivent informer, sans délais, le Département.

La convention cessera immédiatement d'avoir effet en cas de dissolution ou de changement de statuts de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

# <u>Article 10</u>: Assurance – Responsabilité

La Communauté de Communes Sarlat-Périgord-Noir en Périgord et les porteurs de projets conservent l'entière responsabilité du fonctionnement de leurs activités, des personnels et bénévoles concourant à la réalisation de leurs actions. Ils s'engagent à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir leur responsabilité civile notamment.

La responsabilité du Département ne pourra en aucun cas être recherchée.

# Article 11 : Impôts – taxes – dettes – respect des réglementations

La Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir fait son affaire personnelle de tous les impôts, taxes, cotisations et redevances de quelque nature qu'ils soient. Il en est de même pour toute dette ou engagement pouvant avoir des conséquences financières.

Elle s'engage, en outre, à être en règle avec les services de l'URSSAF et les services fiscaux concernés par son activité.

La responsabilité du Département ne pourra en aucun cas être recherchée.

# Article 12 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant.

Toute demande d'avenant devra faire l'objet d'un envoi par lettre recommandée avec accusé de réception précisant la/les raisons de la modification, sa cause, et toutes les conséquences qu'elle emporte.

L'avenant précise les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci puissent conduire à remettre en cause ses objectifs généraux.

# Article 13: Restitution de la subvention

Nonobstant les dispositions de l'article 14 (clauses de résiliation), s'il apparaît au terme des opérations de contrôle financier que la subvention a été partiellement ou totalement utilisée à des fins non conformes, le Département de la Dordogne se réserve le droit le cas échéant, et après avoir entendu l'organisme, de mettre fin à l'aide accordée et d'exiger le reversement des sommes perçues assorties d'intérêts au taux légal à compter de la date de réception des fonds par l'organisme bénéficiaire.

Le reversement total ou partiel de la subvention ou l'interruption de son versement peut être décidé à la demande de l'organisme lorsque celui-ci ne souhaite pas poursuivre le programme et sollicite la résiliation de la convention.

En outre, la non réalisation des manifestations entraînera le reversement, au profit du département de la subvention qui leur est affectée au prorata de leur incidence financière prévue dans l'article 5.

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le



ID: 024-200027217-20230407-2023\_29-DE

# Article 14 : Résiliation de la convention

Le Département pourra résilier de plein droit la présente convention et demander la restitution de tout ou partie de la subvention versée en cas de non-respect par la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir de ses engagements contractuels, de faute grave de sa part et après une mise en demeure restée sans effet à l'issue d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La convention peut également être dénoncée par l'organisme en respectant un préavis de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

# <u>Article 15</u>: Règlement des litiges

En cas de litige pour l'application de la présente convention, les signataires décident de rechercher un règlement amiable préalablement à tout recours contentieux.

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention relèvent de la compétence exclusive du Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait en deux exemplaires.

A Périgueux, le

Pour la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir

Pour le Département de la Dordogne, le Président du Conseil départemental,

Jean-Jacques de PERETTI

Recu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_30-DE

# REPUBLIQUE FRANCAISE

# DEPARTEMENT

## DORDOGNE

# Sarlat Périgord Noir COMMUNAUTE DE COMMUNES

# Membres en 37 exercice Présents 28 Représentés 4 Votants 32 0 Abstentions Exprimés 32 Pour 32 0 Contre

# DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR

# Séance du 07 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 07 avril à 18 h 00, le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, selon convocation en date du 31 mars 2023, à la salle des fêtes de Saint André Allas, sous la présidence de Jean-Jacques de Peretti, Président.

Monsieur Patrick ALDRIN est désigné comme secrétaire de séance.

Présents: Jean-Jacques de PERETTI, Benoit SECRESTAT, Jérôme PEYRAT, Jean-Michel PERUSIN, Patrick SALINIE, Frédéric TRAVERSE, Didier DELIBIE, Patrick ALDRIN, Fabienne LAGOUBIE, Michel ANDRE, Jean-Luc ASTIE, Carine AUDIT, François COQ, Carlos DA COSTA, Sylvie DELBARY, Monica DUBOST, Fabrice GAREYTE, Brigitte JALES, Olivier LAMONZIE, Christophe NAJEM, Serge PARRE, Marc PINTA-TOURRET, Claudine PRADAT, Chantal PRUNIS, Christian ROBLES, Etienne ROUQUIE, Guy STIEVENARD, Marie-Pierre VALETTE.

Procurations: Marie-Pierre DELATTAIGNANT à Marie-Pierre VALETTE, Elise BOUYSSOU à Christophe NAJEM, Marlies CABANEL à Patrick ALDRIN, Thierry GAUTHIER à Serge PARRE.

Absents excusés: Marie-Pierre DELATTAIGNANT, Elise BOUYSSOU, Marlies CABANEL, Célia CASTAGNAU, Basile FANIER, Maryline FLAQUIERE, Gérard GATINEL, Thierry GAUTHIER, Julie NEGREVERGNE.

Délibération N°2023-30

PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE (PIP) : MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION AD HOC DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT-PÉRIGORD NOIR (CCSPN)

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que par la délibération n° 2020-44 du 24 juillet 2020 des représentants de la Communauté de communes ont été désignés au sein du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP).

Il indique que pour faire suite à la demande de Monsieur le Président du PIP, il convient de désigner deux représentants de la Communautés de Communes Sarlat-Périgord Noir, si ceux-ci sont retenus parmi les représentants des 4 communauté de Communes (Vallée de l'Homme, Terrassonnais Haut Périgord Noir, Sarlat-Périgord Noir et Vallée Dordogne Forêt Besséde), ils seront appelés à siéger au sein d'une commission Ad Hoc afin de participer au conseil d'administration de l'établissement, lors de sa prochaine séance du 23 juin 2023. L'objectif étant de proposer un bilan du mandat de direction en cours, un cahier des charges réactualisé au regard des attentes des collectivités membres quant aux missions de l'établissement, une fiche de poste réactualisée et la définition du mode de renouvellement du mandat de direction.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 20 avril 2023



ID: 024-200027217-20230407-2023\_30-DE

Monsieur le Président propose donc d'élire à voix délibérative parmi les membres du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire:

- Monsieur SALINIE Patrick, membre titulaire;
- Monsieur PINTA-TOURRET Marc, membre suppléant.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- > **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir au sein de la commission Ad Hoc du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire :
  - Monsieur SALINIE Patrick, membre titulaire;
  - Monsieur PINTA-TOURRET Marc, membre suppléant.
- > AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents utiles et à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la mise en œuvre de la présente délibération.

Secrétaire de séance Patrick ALDRIN Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme Le Président

Jean-Jacque de Peretti